

WIRTSCHAFT  
**DURABLE**



**PRÉVOYANT**  
ZUSAMMENARBEIT

# Rapport sur les comptes annuels 2022

selon le MCH2

# Sommaire

---

1 Rapport.....	5
1.1 Compte rendu.....	5
1.1.1 Compte de résultats.....	8
1.1.1.1 Résultat du compte global.....	8
1.1.1.2 Résultat du compte général.....	8
1.1.1.3 Résultat des comptes spéciaux.....	8
1.1.1.4 Principales opérations.....	8
1.1.1.5 Détails du compte général.....	11
1.1.2 Comptes spéciaux avec financement spécial.....	14
1.1.2.1 Eaux usées.....	14
1.1.2.2 Enlèvement des ordures.....	15
1.1.3 Autres comptes spéciaux avec financement spécial fondé sur un règlement communal.....	16
1.1.3.1 Sapeurs-pompiers.....	16
1.1.3.2 EMS de Bienne.....	16
1.1.3.3 Tissot Arena.....	17
1.1.4 Compte des investissements.....	18
1.1.4.1 Compte global.....	18
1.1.4.2 Compte général.....	18
1.1.4.3 Comptes spéciaux avec financement spécial.....	19
1.1.5 Bilan.....	20
1.1.5.1 Compte global.....	20
1.1.5.2 Compte général.....	22
1.1.6 Crédits supplémentaires.....	26
1.2 Financements spéciaux.....	27
1.2.1 Comptes spéciaux avec financement spécial.....	27
1.2.2 Autres comptes spéciaux avec financement spécial fondé sur un règlement communal.....	28
2 Données principales.....	29
2.1 Vue d'ensemble du compte global.....	29
2.2 Autofinancement / Résultat du financement.....	30
2.3 Présentation échelonnée des résultats.....	30

2.3.1	Compte global.....	30
2.3.2	Compte général .....	32
2.3.2.1	Résultats par direction municipale .....	33
2.3.2.1.1	Mairie .....	34
2.3.2.1.2	Direction des finances.....	36
2.3.2.1.3	Direction de l'action sociale et de la sécurité .....	39
2.3.2.1.4	Direction de la formation, de la culture et du sport.....	41
2.3.2.1.5	Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement.....	43
2.3.3	Compte spécial avec financement spécial « Eaux usées » .....	45
2.3.4	Compte spécial avec financement spécial « Enlèvement des ordures ».....	47
2.3.5	Autres comptes spéciaux avec financement spécial fondé sur un règlement communal.....	49
2.3.5.1	Sapeurs-pompiers .....	49
2.3.5.2	EMS de Bienne.....	51
2.3.5.3	Tissot Arena .....	53
3	Bilan.....	54
4	Fonctions .....	55
4.1	Compte de résultats .....	55
4.2	Compte des investissements du compte global par fonctions (en millions de francs) .	56
5	Groupes de matières.....	57
5.1	Compte de résultats .....	57
5.2	Compte des investissements .....	58
5.2.1	Compte global.....	58
5.2.2	Compte général .....	59
5.2.3	Comptes spéciaux.....	60
6	Tableau des flux de trésorerie .....	61
6.1	Tableau des flux de trésorerie du compte global.....	61
6.2	Tableau des flux de trésorerie du compte général .....	62
7	Indicateurs financiers .....	63
7.1	Compte global .....	63
7.2	Compte général .....	65
7.3	Compte spécial « Eaux usées » .....	66
7.4	Compte spécial « Enlèvement des ordures ».....	66
7.5	Autres comptes spéciaux avec financement spécial fondé sur un règlement communal .....	67
7.5.1	Compte spécial « Sapeurs-pompiers ».....	67

7.5.2 Comparaison des indicateurs principaux avec d'autres villes du canton de Berne et de Suisse (compte global).....	68
8 Proposition au Conseil de ville .....	69
9 Rapport succinct de l'organe de révision des comptes (BDO S.A.) .....	70
10 Approbation des comptes annuels .....	72
11 Annexe.....	73
11.1 Règles.....	73
11.1.1 Règles applicables à la présentation des comptes .....	73
11.1.1.1 Dérogations prévues par la législation cantonale .....	73
11.1.1.2 Bilan consolidé .....	75
11.1.1.3 Intégration du compte spécial « Places de stationnement ».....	77
11.1.1.4 Comptabilisation simultanée de la participation variable aux bénéficiaires .....	77
11.1.2 Évaluation du patrimoine financier.....	78
11.1.3 Évaluation du patrimoine administratif .....	79
11.1.4 Limites d'inscription à l'actif.....	79
11.1.5 Patrimoine administratif existant.....	79
11.2 Bases des comptes annuels .....	81
11.3 État des capitaux propres .....	82
11.3.1 Compte global.....	82
11.3.2 Compte général.....	85
11.3.3 Comptes spéciaux.....	91
11.3.4 Eaux usées .....	91
11.3.5 Enlèvement des ordures .....	92
11.3.6 Sapeurs-pompiers.....	93
11.3.7 EMS de Bienne .....	94
11.3.8 Tissot Arena.....	95
11.4 Tableau des provisions.....	96
11.5 Tableau des participations .....	99
11.5.1 Vue d'ensemble des rapports contractuels portant sur des tâches communales .....	101
11.5.2 Vue d'ensemble des prêts et avances .....	106
11.6 Tableau des garanties .....	107
11.7 Tableau des immobilisations.....	108

# 1 Rapport

## 1.1 Compte rendu

### Généralités

Les comptes annuels 2022 ont été établis selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), en vertu de l'art. 70 de la loi cantonale sur les communes (LCo, RSB 170.11) et des consignes cantonales en la matière. Les comptes annuels 2022 de la Ville de Bienne sont basés sur la répartition institutionnelle (centre de profits et centre de coûts). La comptabilité est tenue au moyen du logiciel SAP. Patrick Villard, responsable du Département des finances et des impôts, assume la responsabilité de la tenue de la comptabilité.

### En bref

L'exercice comptable 2022 de la Ville de Bienne se solde par un excédent de revenus de 2,10 millions de francs au niveau de son compte global, alors qu'un excédent de revenus de 0,26 million de francs était prévu au budget. Le compte général boucle sur un résultat équilibré, comme le prévoyait le budget. Les comptes spéciaux, pour leur part, bouclent avec un excédent de revenus de 2,10 millions de francs, c'est-à-dire 1,84 million de mieux que le résultat budgété.

### Comparaison des résultats du compte global (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2021	%	Comptes 2021
Mairie	-7.60	-4.67	-2.93 ↓	-62.63	-4.16
Direction des finances	142.17	137.60	4.57 ↗	3.32	136.93
Direction de l'action sociale et de la sécurité	-49.04	-47.01	-2.03 ↓	-4.32	-47.07
Direction de la formation, de la culture et du sport	-76.35	-79.29	2.94 ↗	3.71	-77.73
Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement	-9.18	-6.63	-2.55 ↓	-38.55	-7.98
<b>Compte général</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b> →	<b>--</b>	<b>0.00</b>
Eaux usées	1.61	-0.52	2.13 ↗	410.44	0.10
Enlèvement des ordures	0.50	1.07	-0.58 ↓	-53.70	0.49
Comptes spéciaux avec FS de rang supérieur	2.11	0.55	1.55 ↗	280.93	0.59
Places de stationnement	--	--	--	--	0.00
EMS de Bienne	-0.13	-0.26	0.14 ↗	51.08	-1.07
Sapeurs-pompiers	-0.17	-0.09	-0.07 ↓	-79.84	0.09
Tissot Arena	0.29	0.06	0.23 ↗	354.48	0.18
Comptes spéciaux avec FS selon règlement du CM	0.00	-0.29	0.29 ↗	98.73	-0.79
<b>Comptes spéciaux</b>	<b>2.10</b>	<b>0.26</b>	<b>1.84</b> ↗	<b>710.41</b>	<b>-0.20</b>
<b>Compte global</b>	<b>2.10</b>	<b>0.26</b>	<b>1.84</b> ↗	<b>710.41</b>	<b>-0.20</b>

Le résultat équilibré découle avant tout de la dissolution de la réserve liée à la réévaluation, qui doit être comptabilisée comme un revenu extraordinaire de manière linéaire sur cinq ans

en vertu des dispositions cantonales. En outre, les revenus fiscaux ont été meilleurs que ce qui avait été budgété, ce qui s'explique majoritairement par des effets uniques. Sans ces deux effets spéciaux, les comptes auraient à nouveau affiché un résultat déficitaire.

### Budget et quotité d'impôt

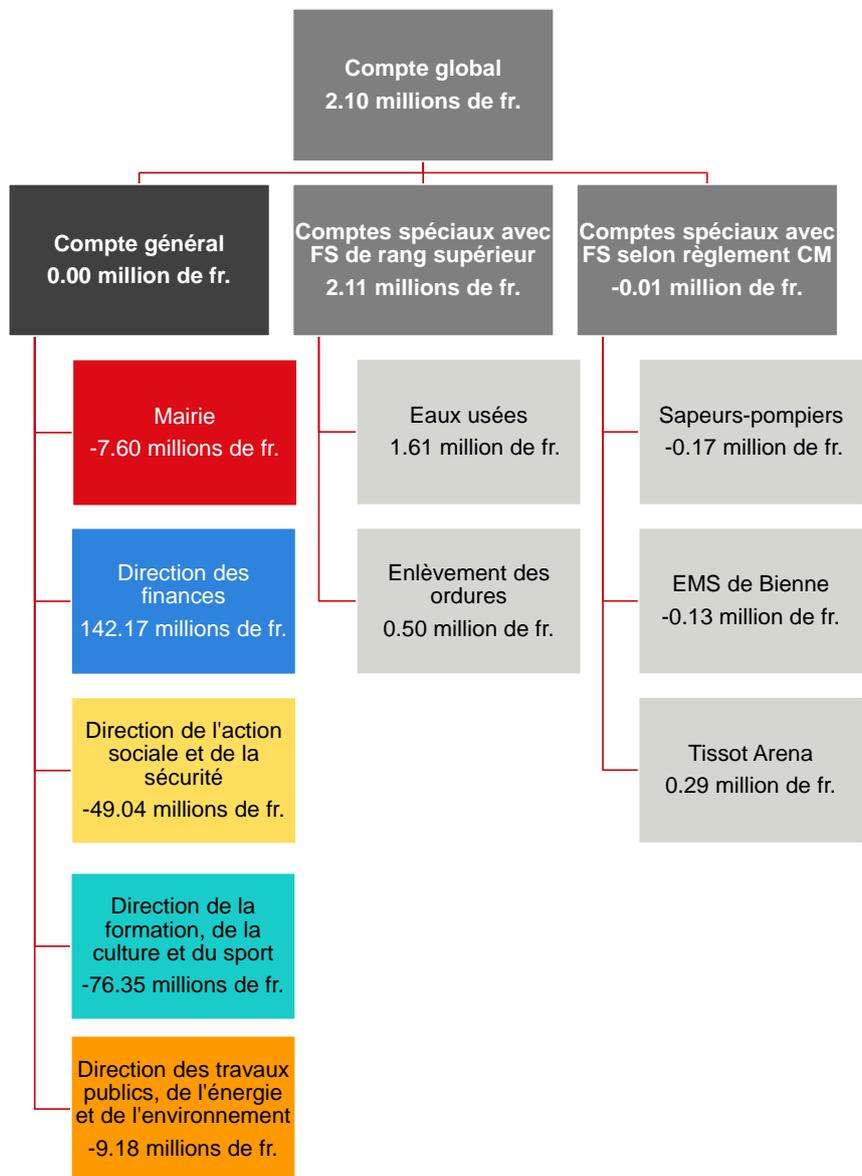
Le budget équilibré pour l'exercice 2022 a été arrêté en votation populaire le 28 novembre 2021 avec les impôts communaux suivants (compte général) :

Type d'imposition	Taux / valeur	Année	
		2022	2021
Revenu, fortune, bénéfice, capital	Les taux unitaires cantonaux multipliés par X	1.63	1.63
Taxe immobilière	en ‰ de la valeur officielle	1.50	1.50
Taxe des chiens	en francs	150.00	150.00

Par rapport à l'exercice précédent, la quotité d'impôt, le taux de la taxe immobilière et le montant de la taxe des chiens n'ont pas connu de changements.

## Résultats

Conformément au MCH2, le résultat du **compte global** (compte général et comptes spéciaux) doit être approuvé par le Conseil de ville.



## **1.1.1 Compte de résultats**

### **1.1.1.1 Résultat du compte global**

Les comptes annuels 2022 du compte global bouclent sur un excédent de revenus de 2,10 millions de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de 0,26 million de francs. L'amélioration du résultat se monte ainsi à 1,84 million de francs.

### **1.1.1.2 Résultat du compte général**

Le compte général boucle sur un résultat équilibré, comme le prévoyait le budget.

### **1.1.1.3 Résultat des comptes spéciaux**

Les comptes spéciaux, pour leur part, bouclent avec un excédent de revenus de 2,10 millions de francs, c'est-à-dire 1,84 million de mieux que le résultat budgété.

### **1.1.1.4 Principales opérations**

Les événements suivants ont influencé pour l'essentiel le résultat des comptes annuels 2022 :

#### **Évaluation du patrimoine financier**

Selon les prescriptions cantonales de présentation des comptes (MCH2), une réserve de fluctuation doit être constituée à partir de la réserve de réévaluation cinq ans après son introduction. Cette opération a eu lieu en 2021. Selon les dispositions cantonales, le montant restant de la réserve de réévaluation doit être dissous de manière linéaire sur cinq ans, sous forme de revenu extraordinaire, ce qui représente un montant de 19,53 millions de francs pour 2022. À fin 2022, la réserve de réévaluation s'élevait encore à 58,58 millions de francs, tandis que la réserve de fluctuation était de 25,81 millions de francs.

Lors de ses séances des 14 et 15 octobre 2020, le Conseil de ville a décidé que la moitié des moyens provenant de la dissolution (annuelle) de la réserve de réévaluation – soit 9,76 millions pour 2022 – serait attribuée au financement spécial « Financement d'infrastructures » nouvellement créé (RDCo 6.8-4). Cette exigence a été respectée lors de la clôture des comptes 2022.

#### **Intégration du compte spécial « Places de stationnement »**

Du fait de la réorganisation du compte spécial « Places de stationnement » et de l'attribution partielle des nouveaux revenus au compte général, des reports et des écarts parfois importants peuvent être constatés dans les différents types de charges et de revenus par rapport au budget. Au niveau du résultat, le changement de réglementation décidé par le Conseil de ville puis le Peuple a pour effet qu'une moitié des bénéfices provenant des places de stationnement alimente le compte général et n'est plus attribuée à un financement spécial, comme c'était le cas jusqu'ici. Cet impact se chiffre à 0,56 million de francs pour 2022.

## **Charges de personnel**

La provision existante pour les soldes de vacances, d'heures supplémentaires et d'horaire flexible a été adaptée en 2022 également. Il a été possible d'augmenter de 0,22 million de francs la provision à cet effet dans le compte global. Au vu du renchérissement inopinément élevé, le Conseil municipal a décidé de verser au personnel une allocation de renchérissement, a posteriori pour 2022. Par conséquent, une délimitation de 0,56 million de francs a été effectuée. Selon le principe de précaution, une provision de 2,62 millions de francs a été constituée pour les prestations de sortie des membres du Conseil municipal à verser éventuellement à la date de clôture du bilan.

Les charges de personnel du compte général s'élèvent à 95,80 millions de francs, soit 1,08 million en dessus du montant budgété.

## **Charges de biens, services et autres charges d'exploitation**

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation s'élèvent à 44,89 millions de francs, à savoir 2,42 millions de francs de plus que budgété.

Dans le cadre de la modification de la réglementation sur le stationnement dont il est question plus haut, le nouveau centre de coûts « Places de stationnement » a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Lors de la budgétisation, l'indemnisation que le compte spécial devait verser aux services municipaux pour les prestations fournies dans le domaine du stationnement avait été budgétée dans les charges de biens et services (3,00 millions). Suite à l'intégration du compte spécial dans le compte général, cette indemnisation a tout d'abord été examinée et adaptée, puis comptabilisée par le biais des imputations internes (GM 39/49).

## **Investissements et amortissements**

La Ville investit en permanence dans son développement. En 2022, elle a pu lancer de nouveaux projets et amener à bon terme certains de ceux qui étaient en cours.

Les investissements bruts du compte global ont atteint 39,81 millions de francs, ce qui représente 4,83 millions de francs de moins qu'en 2021.

En 2022, la Ville a pu comptabiliser des recettes d'investissement (p. ex. contributions de la Confédération et du Canton) pour un montant de 2,62 millions de francs. Il en découle des investissements nets de 37,20 millions de francs (degré de réalisation de 53,52 %). À ce propos, les amortissements sur le patrimoine administratif ont augmenté et dépassent de 3,83 millions de francs le montant budgété.

## **Charges d'intérêts**

En 2022, la Ville a encore pu profiter en début d'année de taux d'intérêt négatifs sur les capitaux de tiers à court terme. Depuis lors, on note toutefois une tendance claire à la hausse au niveau des taux. Dans le résultat des comptes 2022, les charges d'intérêt sont plus basses que ce qui avait été budgété (différence de 1,82 million). Cela s'explique avant tout par une activité d'investissement moins importante et par des revenus fiscaux plus élevés, ce qui conduit à une baisse des besoins concernant les nouvelles dettes à contracter.

## **Péréquation financière et compensation des charges**

Les contributions aux systèmes de compensation des charges se sont élevées en 2022 à 92,14 millions de francs au total, soit à 58 % des revenus fiscaux totaux, et sont ainsi inférieures au montant budgété (différence de 2,15 millions). Cet écart provient de contributions par tête moins élevées, surtout au niveau de la répartition des charges de l'aide sociale et des prestations complémentaires. Le budget avait été établi sur la base de montants plus élevés.

En ce qui concerne la péréquation financière, la Ville de Bienne a reçu en 2022 un montant supplémentaire pour la réduction des disparités s'élevant à 10,65 millions de francs. Il s'agit de 5,15 millions de francs de plus que le montant budgété. La réduction des disparités s'appuie sur l'indice de rendement fiscal harmonisé (IRH), calculé sur la moyenne des trois dernières années fiscales (2019, 2020 et 2021). Les communes avec un IRH inférieur à 100 reçoivent un supplément pour atténuer les différences de capacité financière.

## **Revenus fiscaux**

Totalisant 158,63 millions de francs, les revenus fiscaux totaux (personnes physiques, personnes morales et divers) sont supérieurs au montant budgété, avec un écart de 23,65 millions de francs. Les revenus fiscaux des personnes physiques, qui ont atteint 107,75 millions de francs, connaissent une amélioration de 8,85 millions de francs par rapport au budget. Contrairement aux craintes prises en compte lors de l'établissement du budget (conséquences du COVID-19), ils ont ainsi repris la tendance qu'ils connaissent depuis plusieurs années.

## **Taxes**

Il a fallu faire face à une baisse considérable des recettes provenant des amendes d'ordre budgétées à 5,13 millions de francs. L'écart se monte à 1,20 million de francs par rapport au montant attendu. Cependant, ces revenus sont plus élevés qu'en 2021 (+ 0,40 million).

### 1.1.1.5 Détails du compte général

Le tableau ci-après présente les trois niveaux du compte de résultats 2022 du compte général par groupes de matières.

#### Compte de résultats échelonné par groupes de matières (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	95.80	94.72	1.08 ↗	1.14	91.96
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	44.89	42.48	2.42 ↗	5.69	41.38
33 - Amortissements du patrimoine administratif	23.26	20.45	2.81 ↗	13.77	21.78
35 - Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.28	--	0.28 ↗	--	0.66
36 - Charges de transfert	233.58	263.93	-30.34 ↘	-11.50	240.12
39 - Imputations internes	9.72	5.65	4.07 ↗	71.97	6.92
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>407.70</b>	<b>427.22</b>	<b>-19.51 ↘</b>	<b>-4.57</b>	<b>402.82</b>
40 - Revenus fiscaux	158.63	134.98	23.65 ↗	17.52	140.24
41 - Revenus régaliens et de concessions	6.30	6.37	-0.07 ↘	-1.18	6.73
42 - Taxes	26.74	37.34	-10.60 ↘	-28.39	22.57
43 - Revenus divers	33.38	32.83	0.55 ↗	1.68	36.20
45 - Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	--	0.00 →	--	0.04
46 - Revenus de transfert	156.36	171.58	-15.22 ↘	-8.87	161.70
49 - Imputations internes	0.04	--	0.04 ↗	--	0.00
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>9.72</b>	<b>5.65</b>	<b>4.07 ↗</b>	<b>71.97</b>	<b>6.92</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>391.17</b>	<b>388.76</b>	<b>2.42 →</b>	<b>0.62</b>	<b>374.40</b>
34 - Charges financières	15.43	16.58	-1.14 ↘	-6.89	18.88
44 - Revenus financiers	29.04	23.56	5.48 ↗	23.28	47.15
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>13.60</b>	<b>6.98</b>	<b>6.63 ↗</b>	<b>94.94</b>	<b>28.26</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2.92</b>	<b>-31.48</b>	<b>28.56 ↗</b>	<b>90.71</b>	<b>-0.15</b>
38 - Charges extraordinaires	32.14	17.11	15.03 ↗	87.83	62.25
48 - Revenus extraordinaires	35.07	48.59	-13.53 ↘	-27.83	62.40
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>2.92</b>	<b>31.48</b>	<b>-28.56 ↘</b>	<b>-90.71</b>	<b>0.15</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 →</b>	<b>--</b>	<b>0.00</b>

#### Principaux écarts

##### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

Les charges de salaire et de personnel se sont élevées à 95,80 millions de francs pour l'exercice sous revue. Cela représente une hausse de 1,08 million par rapport au budget qui prévoyait des charges de 94,72 millions de francs. Notons qu'il a été possible d'augmenter de 0,22 million de francs le calcul de la provision pour soldes de vacances et d'heures supplémentaires, ce qui a un effet sur les résultats. En outre, une allocation de renchérissement unique et a posteriori a été comptabilisée pour un montant de 0,56 million de

francs, et une provision pour les prestations de sortie des membres de l'Exécutif a été constituée.

### **Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**

Le budget prévoyait des charges de biens et services de 42,48 millions de francs. Les coûts effectifs se sont élevés à 44,89 millions de francs. Cet écart de 2,42 millions de francs s'explique avant tout par les indemnités budgétées du centre de coûts des places de stationnement (3,00 millions) qui doivent être versées à d'autres centres de coûts municipaux pour des prestations fournies dans le domaine du stationnement. Ces indemnités ont tout d'abord été examinées et adaptées, puis comptabilisées par le biais des imputations internes (GM 39/49).

### **Explications concernant le GM 33 - Amortissement du patrimoine administratif**

Les charges d'amortissement, qui se sont élevées à 23,26 millions de francs en 2022, ont dépassé de 2,81 millions de francs le montant budgété, et de 1,49 million de francs les amortissements effectués en 2021. Cela s'explique par le fait qu'en 2022 davantage d'installations que prévu ont été transmises en vue de leur utilisation, ce qui a fait débiter leur amortissement.

### **Explications concernant le GM 35 - Attributions aux fonds et financements spéciaux**

En vertu des dispositions de la loi sur l'aménagement du territoire entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014 et des dispositions de la loi cantonale sur les constructions applicables depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, il faut gérer des financements spéciaux pour la compensation de la plus-value en cas de classement en zone à bâtir. Contrairement aux financements spéciaux municipaux, les versements dans ce financement spécial sont comptabilisés via le GM 35. Durant l'exercice 2022, un versement a pu être effectué dans le financement spécial « Compensation de la plus-value selon le nouveau droit », sur décision de l'organe compétent.

### **Explications concernant le GM 36 - Charges de transfert**

Les charges de transfert sont inférieures au budget, avec un écart de 30,34 millions de francs. Ces charges moindres découlent de dépenses moins élevées dans le domaine de l'aide sociale (25,10 millions). Ces coûts sont admis à la compensation des charges et sont remboursés par le Canton. Le remboursement figure dans le GM 46.

En outre, les parts versées aux systèmes de compensation de charges dans le domaine de l'aide sociale, des prestations complémentaires et des allocations familiales ont été inférieures au montant budgété.

### **Explications concernant le GM 40 - Revenus fiscaux**

Du côté des revenus, les revenus fiscaux totaux de 158,63 millions de francs (année précédente : 140,24 millions) ont dépassé les valeurs budgétées, avec un écart de 23,65 millions de francs. Les revenus fiscaux des personnes physiques ont atteint 107,75 millions de francs (année précédente : 102,39 millions), dépassant de 8,85 millions de francs le montant budgété. Des revenus de 28,03 millions de francs (année précédente : 16,01 millions) ont été atteints chez les personnes morales. Toutefois, les revenus fiscaux comptabilisés sont trop élevés par rapport aux montants probablement finalement dus, car certaines entreprises ont reçu des bordereaux d'acompte trop élevés. Cela se corrigera ces

prochaines années, partiellement avec des effets doubles ou de manière répétée. C'est pourquoi la Ville a constitué des provisions à hauteur de 9 millions de francs.

#### **Explications concernant le GM 41 - Revenus régaliens et de concessions**

L'utilisation du domaine public par Energie Service Biel/Bienne (ESB) est comptabilisée par le biais des revenus régaliens. Suite à l'entrée en vigueur du règlement sur la protection du climat de la Ville de Bienne au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ESB verse une redevance supplémentaire de 0,2 centime par kWh d'énergie provenant de gaz non renouvelable (gaz naturel). Ces revenus supplémentaires sont neutres au niveau du résultat, puisqu'ils sont versés dans le financement spécial pour la protection du climat.

#### **Explications concernant le GM 42 - Taxes**

Les taxes sont inférieures aux valeurs budgétées, avec un écart de 10,60 millions de francs. Les raisons en sont les suivantes. D'une part, la Ville a dû faire face en 2022 à une baisse des recettes provenant des amendes d'ordre, des taxes d'utilisation et des émoluments pour actes administratifs (demandes de permis de construire moins complexes, baisse des émoluments, etc.) qui équivaut à plus de 1,99 million de francs. D'autre part, les frais d'écologie ont été inscrits dans le GM 42 dans le budget 2022, mais ont été comptabilisés dans le bon compte, à savoir le GM 46, dans les comptes annuels 2022. Il en résulte une différence de 2,95 millions de francs qui est entièrement compensée par le biais du GM 46. En outre, les revenus du compte spécial « Places de stationnement » avaient été budgétés dans le GM 42, mais ont finalement été comptabilisés dans le GM 49. Il en résulte une différence de 3,59 millions de francs. Enfin, la Ville a encaissé moins de remboursements, notamment au Département des affaires sociales et au Département de la protection de l'adulte et de l'enfant.

#### **Explications concernant le GM 43 - Revenus divers**

Outre les revenus liés à l'aide sociale, des revenus de différentes natures sont comptabilisés dans le GM 43. Celui-ci présente un écart positif de 0,55 million de francs.

#### **Explications concernant le GM 46 - Revenus de transfert**

Les contributions liées à la péréquation financière et à la compensation des charges sont comptabilisées dans les revenus de transfert. En 2022, au niveau de la péréquation financière cantonale, la Ville de Bienne a reçu un montant supplémentaire de 5,27 millions de francs visant la réduction des disparités ainsi qu'une quote-part aux impôts fédéraux de 1,97 million de francs (compensation relative aux mesures RFFA au niveau des revenus fiscaux des personnes morales). Toutefois, l'indemnisation du Canton de Berne pour l'aide sociale a baissé de 25,03 millions de francs (cf. GM 43 et GM 36).

#### **Explications concernant le GM 49 - Imputations internes (revenus)**

Comme mentionné à plusieurs reprises, les prestations de divers centres de coûts municipaux en faveur du centre de coûts des places de stationnement ont été comptabilisées dans les imputations internes. Finalement, les autres imputations ont été comptabilisées pour la première fois non pas sur la base des valeurs budgétées, mais selon les coûts effectifs.

#### **Explications concernant le GM 34 - Charges financières**

L'écart de 1,14 million de francs s'explique par des charges moindres au niveau des intérêts sur les capitaux de tiers.

## **Explications concernant le GM 44 - Revenus financiers**

Les revenus financiers proviennent majoritairement de transactions en relation avec des biens-fonds du patrimoine financier. D'une part, il a été possible en 2022 de prolonger des droits de superficie et de réaliser des bénéfices sur des ventes à hauteur de 2,57 millions de francs environ. Il s'agit d'opérations comptables neutres au niveau du résultat, car ces gains comptables sont versés au financement spécial « Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier » (GM 38). D'autre part, les revenus provenant des biens-fonds ont dépassé de 2,02 millions de francs le montant budgété. Cela s'explique notamment par les droits de superficie réévalués en 2021.

## **Explications concernant le GM 38 - Charges extraordinaires**

Le poste de charges « Attributions aux capitaux propres », de 32,14 millions de francs, est dépassé de 15,03 millions de francs. Depuis la clôture 2021, la réserve de réévaluation doit être dissoute de manière linéaire sur cinq ans en faveur du compte de résultats, en vertu des dispositions cantonales. La moitié des moyens découlant de la dissolution linéaire (9,76 millions) est attribuée au financement spécial « Financement d'infrastructures ».

De plus, il est prévu de soumettre pour approbation au Conseil de ville les 28 et 29 juin 2023, en même temps que les comptes annuels, deux attributions aux financements spéciaux « Financements d'infrastructures » et « Protection du climat » (10,79 millions de francs). Les présents comptes annuels 2022 tiennent déjà compte de ces attributions.

Ces transactions sont toutes compensées par les postes de revenus correspondants et n'ont pas d'effet sur le résultat.

## **Explications concernant le GM 48 - Revenus extraordinaires**

Selon les dispositions légales en vigueur, la tranche de la dissolution linéaire de la réserve de réévaluation apparaît en 2022 dans les revenus extraordinaires. Pour afficher un budget 2022 équilibré, un prélèvement de 15,00 millions de francs sur le financement spécial « Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier » avait été prévu. Au vu de l'évolution des revenus durant l'exercice 2022, ce prélèvement n'a pas été nécessaire.

Les prélèvements budgétés sur les financements spéciaux et les conséquences des arrêtés correspondants de l'organe compétent ont aussi été comptabilisés via les revenus extraordinaires.

### **1.1.2 Comptes spéciaux avec financement spécial**

Les résultats des comptes spéciaux sont présentés sommairement aux chapitres suivants. Les comptes de résultats détaillés par groupe de matières sont présentés et commentés aux chapitres 2.3.3 à 2.3.5.

#### **1.1.2.1 Eaux usées**

Le compte spécial « Eaux usées » boucle sur un excédent de revenus de 1,61 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 0,52 million de francs. L'amélioration du résultat se monte ainsi à 2,13 millions de francs.

## Résultat du compte spécial « Eaux usées » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
Charges d'exploitation	16.29	20.14	-3.85 ↓	-19.12	17.79
Revenus d'exploitation	17.93	19.77	-1.84 ↓	-9.33	17.98
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>1.64</b>	<b>-0.37</b>	<b>2.01 ↑</b>	<b>545.13</b>	<b>0.18</b>
Revenus financiers	0.03	0.16	-0.13 ↓	-81.81	0.08
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>-0.03</b>	<b>-0.16</b>	<b>0.13 ↑</b>	<b>81.81</b>	<b>-0.08</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1.61</b>	<b>-0.53</b>	<b>2.14 ↑</b>	<b>405.37</b>	<b>0.10</b>
Revenus extraordinaires	0.00	0.01	-0.01 ↓	-100.00	--
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.00</b>	<b>0.01</b>	<b>-0.01 ↓</b>	<b>-100.00</b>	<b>--</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>1.61</b>	<b>-0.52</b>	<b>2.13 ↑</b>	<b>410.44</b>	<b>0.10</b>

Les capitaux propres (équilibre des comptes) du FS « Eaux usées » se montent à 9,96 millions de francs (compte 29002.2907).

Le solde du maintien de la valeur atteint 9,83 millions de francs (compte 29302.2908).

### 1.1.2.2 Enlèvement des ordures

Le compte spécial « Enlèvement des ordures » boucle sur un excédent de revenus de 0,50 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de 1,07 million de francs. La dégradation du résultat se monte ainsi à 0,58 million de francs.

## Résultat du compte spécial « Enlèvement des ordures » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
Charges d'exploitation	6.66	6.01	0.65 ↑	10.78	6.85
Revenus d'exploitation	7.11	6.91	0.21 ↑	2.98	7.00
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>0.45</b>	<b>0.89</b>	<b>-0.44 ↓</b>	<b>-49.50</b>	<b>0.15</b>
Revenus financiers	0.05	0.17	-0.12 ↓	-72.98	0.34
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>0.05</b>	<b>0.17</b>	<b>-0.12 ↓</b>	<b>-72.98</b>	<b>0.34</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0.50</b>	<b>1.06</b>	<b>-0.56 ↓</b>	<b>-53.19</b>	<b>0.49</b>
Revenus extraordinaires	0.00	0.01	-0.01 ↓	-100.00	--
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.00</b>	<b>0.01</b>	<b>-0.01 ↓</b>	<b>-100.00</b>	<b>--</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>0.50</b>	<b>1.07</b>	<b>-0.58 ↓</b>	<b>-53.70</b>	<b>0.49</b>

Les capitaux propres (équilibre des comptes) du FS « Enlèvement des ordures » se montent à 10,61 millions de francs (compte 29003.1900).

## 1.1.3 Autres comptes spéciaux avec financement spécial fondé sur un règlement communal

### 1.1.3.1 Sapeurs-pompiers

Le compte spécial « Sapeurs-pompiers » avec un financement spécial dit normal (fonction 1500) boucle sur un excédent de charges de 0,17 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 0,09 million de francs. La dégradation du résultat se monte ainsi à 0,07 million de francs.

#### Résultat du compte spécial « Sapeurs-pompiers » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
Charges d'exploitation	6.39	6.45	-0.06 →	-0.89	6.59
Revenus d'exploitation	6.04	6.08	-0.04 →	-0.61	6.37
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-0.35</b>	<b>-0.37</b>	<b>0.02 ↗</b>	<b>5.47</b>	<b>-0.22</b>
Revenus financiers	0.18	0.27	-0.08 ↘	-31.90	0.31
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>0.18</b>	<b>0.27</b>	<b>-0.08 ↘</b>	<b>-31.90</b>	<b>0.31</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-0.17</b>	<b>-0.10</b>	<b>-0.06 ↘</b>	<b>-62.45</b>	<b>0.09</b>
Revenus extraordinaires	0.00	0.01	-0.01 ↘	100.00	--
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.00</b>	<b>0.01</b>	<b>-0.01 ↘</b>	<b>100.00</b>	<b>--</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>-0.17</b>	<b>-0.09</b>	<b>-0.07 ↘</b>	<b>-79.84</b>	<b>0.09</b>

Les capitaux propres (équilibre des comptes) s'élèvent à 9,46 millions de francs (compte 29005.4960).

### 1.1.3.2 EMS de Bienne

Le compte spécial « EMS de Bienne » boucle sur un excédent de charges de 0,13 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 0,26 million de francs. L'amélioration se monte ainsi à 0,14 million de francs.

## Résultat du compte spécial « EMS de Bienne » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
Charges d'exploitation	29.08	29.30	-0.22 →	-0.75	29.40
Revenus d'exploitation	28.91	29.01	-0.09 →	-0.32	28.31
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-0.17</b>	<b>-0.30</b>	<b>0.13 ↗</b>	<b>43.25</b>	<b>-1.09</b>
Revenus financiers	0.04	0.03	0.01 ↗	16.72	0.03
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>0.04</b>	<b>0.03</b>	<b>0.01 ↗</b>	<b>16.72</b>	<b>0.03</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-0.13</b>	<b>-0.26</b>	<b>0.14 ↗</b>	<b>51.08</b>	<b>-1.07</b>
Résultat extraordinaire	0.00	--	0.00 →	--	--
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>-0.13</b>	<b>-0.26</b>	<b>0.14 ↗</b>	<b>51.08</b>	<b>-1.07</b>

Les capitaux propres (équilibre des comptes) s'élèvent à 2,19 millions de francs (compte 29000.Divers).

### 1.1.3.3 Tissot Arena

Le compte spécial « Tissot Arena » boucle sur un excédent de revenus de 0,29 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de 0,06 million de francs. L'amélioration du résultat se monte ainsi à 0,23 million de francs.

## Résultat du compte spécial « Tissot Arena » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
Charges d'exploitation	1.78	1.77	0.01 →	0.56	1.76
Revenus d'exploitation	0.00	--	0.00 →	--	0.08
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-1.78</b>	<b>-1.77</b>	<b>-0.01 →</b>	<b>-0.56</b>	<b>-1.68</b>
Charges financières	0.70	0.92	-0.22 ↘	-23.82	0.85
Revenus financiers	2.77	2.75	0.02 →	0.75	2.70
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>2.07</b>	<b>1.84</b>	<b>0.24 ↗</b>	<b>13.02</b>	<b>1.86</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0.29</b>	<b>0.06</b>	<b>0.23 ↗</b>	<b>354.48</b>	<b>0.18</b>
Résultat extraordinaire	--	--	--	--	--
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>0.29</b>	<b>0.06</b>	<b>0.23 ↗</b>	<b>354.48</b>	<b>0.18</b>

Les capitaux propres de la Tissot Arena se montent à 1,12 million de francs (compte 29000.9300).

## 1.1.4 Compte des investissements

Le compte des investissements s'appuie sur les art. 79 et 79a de l'ordonnance cantonale sur les communes (OCo, RSB 170.111). En vertu des dispositions d'exécution de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), seules les dépenses et les recettes du patrimoine administratif doivent être comptabilisées dans le compte des investissements. Les alimentations et diminutions des placements financiers et des immobilisations corporelles ne sont pas considérées comme des investissements et sont donc directement comptabilisées au bilan.

Avec le MCH2, les amortissements sont calculés linéairement seulement à partir de la mise en service de l'objet concerné. Cette pratique a un impact direct sur les charges d'amortissement. On note en 2022 une hausse des charges de 2,81 millions de francs, qui passent à 23,26 millions de francs. Sur ce montant, 12,3 millions de francs d'amortissement concernent le patrimoine administratif selon l'ancien droit ; ils grèveront les comptes annuels jusqu'en 2027 dans la même proportion.

### 1.1.4.1 Compte global

Les investissements bruts du compte global ont atteint 39,81 millions de francs, ce qui représente 4,83 millions de moins que dans les comptes 2021, et 29,69 millions de moins que ce qui était prévu pour 2022 dans la planification des investissements. En 2022, il a été possible d'enregistrer des recettes d'investissement (p. ex. contributions de la Confédération et du Canton) pour un montant de 2,62 millions de francs, soit 2,05 millions de plus qu'en 2021.

Il en découle des investissements nets de 37,20 millions de francs (degré de réalisation de 53,52 %). Des informations détaillées sur le compte des investissements du compte global sont fournies au chapitre 5.2.1.

#### Compte des investissements du compte global (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Degré de réalisation	Comptes 2021
Investissements bruts	-39.81	-69.50	29.69 ↗	42.72	57.28	-44.64
Recettes d'investissement	2.62	--	2.62 ↗	--	--	0.57
<b>Investissements nets</b>	<b>-37.20</b>	<b>-69.50</b>	<b>32.31 ↗</b>	<b>46.48</b>	<b>53.52</b>	<b>-44.08</b>

### 1.1.4.2 Compte général

Les investissements bruts du compte général ont atteint 31,95 millions de francs. Cela représente 4,48 millions de moins qu'en 2021, et 11,46 millions de moins que ce qui était prévu pour 2022 dans la planification des investissements. Les recettes d'investissement ont atteint 2,54 millions de francs en 2022, ce qui n'était pas prévu dans la planification des investissements. Il s'agit de 1,99 million de francs de plus de recettes qu'en 2021. Il en découle des investissements nets de 29,42 millions de francs pour le compte général (degré de réalisation de 67,77 %).

## Investissements du compte général (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Degré de réalisation	Comptes 2021
Investissements bruts	-31.95	-43.41	11.46 ↗	26.39	73.61	-36.43
Recettes d'investissement	2.54	--	2.54 ↗	--	--	0.55
<b>Investissements nets</b>	<b>-29.42</b>	<b>-43.41</b>	<b>13.99 ↗</b>	<b>32.23</b>	<b>67.77</b>	<b>-35.88</b>

Des informations détaillées sur le compte des investissements du compte général sont fournies au chapitre 5.2.2.

### 1.1.4.3 Comptes spéciaux avec financement spécial

Les investissements nets de tous **les comptes spéciaux** ont atteint 7,78 millions de francs (degré de réalisation de 29,83 %). C'est 18,31 millions de moins que le montant inscrit dans la planification des investissements et 0,41 million de moins que durant l'exercice 2021.

## Investissements relatifs aux comptes spéciaux (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Degré de réalisation	Comptes 2021
Investissements bruts	-7.86	-26.10	18.23 ↗	69.86	30.14	-8.21
Recettes d'investissement	0.08	--	0.08 ↗	--	--	0.02
<b>Investissements nets</b>	<b>-7.78</b>	<b>-26.10</b>	<b>18.31 ↗</b>	<b>70.17</b>	<b>29.83</b>	<b>-8.19</b>

Des informations détaillées sur le compte des investissements des comptes spéciaux sont données au chapitre 5.2.3.

## **1.1.5 Bilan**

Le bilan du compte global englobe les postes du bilan du compte général et ceux de tous les comptes spéciaux. Les créances réciproques et les avoirs entre les différents comptes ont été éliminés selon les consignes. Voir le détail des éliminations au chapitre 11.1.1.2.

### **1.1.5.1 Compte global**

Au 31 décembre 2022, le bilan du compte global de la Ville de Bienne affichait à l'actif un patrimoine financier de 799,43 millions de francs et un patrimoine administratif de 607,67 millions de francs, soit un total du bilan de 1,41 milliard de francs. Au passif, il affichait des capitaux de tiers de 888,47 millions de francs et des capitaux propres de 518,64 millions de francs.

## Bilan consolidé du compte global (en millions de francs)

	État au 31.12.2022	%	État au 01.01.2022	%	Écart
100 - Disponibilités et placements à court terme	51.29	3.65	26.74	2.02	24.55 ↗
101 - Créances	118.58	8.43	120.23	9.07	-1.65 ↘
102 - Placements financiers à court terme	0.13	0.01	0.13	0.01	0.00 →
104 - Actifs de régularisation	8.67	0.62	3.11	0.23	5.56 ↗
106 - Stocks, fournitures et travaux en cours	0.15	0.01	0.20	0.01	-0.05 ↘
107 - Placements financiers	44.89	3.19	11.36	0.86	33.54 ↗
108 - Immobilisations corporelles PF	575.71	40.91	564.56	42.58	11.16 ↗
<b>10 - Total du patrimoine financier</b>	<b>799.43</b>	<b>56.80</b>	<b>726.32</b>	<b>54.78</b>	<b>73.11 ↗</b>
140 - Immobilisations corporelles PA	248.99	17.70	250.98	18.93	-1.98 →
142 - Immobilisations incorporelles	30.76	2.19	21.11	1.59	9.65 ↗
144 - Prêts	31.60	2.25	31.60	2.38	0.00 →
145 - Participations, capital social	296.32	21.06	295.97	22.32	0.35 →
<b>14 - Total du patrimoine administratif</b>	<b>607.67</b>	<b>43.19</b>	<b>599.66</b>	<b>45.22</b>	<b>8.01 ↗</b>
<b>Actif</b>	<b>1'407.11</b>	<b>100.00</b>	<b>1'335.75</b>	<b>100.00</b>	<b>71.22 ↗</b>
200 - Engagements courants	32.23	2.29	31.00	2.34	1.23 ↗
201 - Engagements financiers à court terme	140.23	9.97	157.00	11.84	-16.76 ↘
204 - Passifs de régularisation	9.65	0.69	6.97	0.53	2.68 ↗
205 - Provisions à court terme	3.99	0.28	3.77	0.28	0.22 ↗
<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>186.10</b>	<b>13.23</b>	<b>198.74</b>	<b>14.99</b>	<b>-12.64 ↘</b>
206 - Engagements financiers à long terme	672.40	47.79	634.72	47.87	37.67 ↗
208 - Provisions à long terme	25.15	1.79	14.43	1.09	10.72 ↗
209 - Engagements envers les financements spéciaux	4.82	0.34	5.57	0.42	-0.75 ↘
<b>Total des capitaux de tiers à long terme</b>	<b>702.36</b>	<b>49.92</b>	<b>654.72</b>	<b>49.38</b>	<b>47.64 ↗</b>
<b>Total des capitaux de tiers</b>	<b>888.47</b>	<b>63.14</b>	<b>853.46</b>	<b>64.36</b>	<b>35.01 ↗</b>
290 - Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	153.40	10.90	161.80	12.20	-8.40 ↘
293 - Préfinancements	240.76	17.11	212.49	16.03	28.27 ↗
296 - Réserve de réévaluation du patrimoine financier	119.64	8.50	93.40	7.04	26.24 ↗
299 - Excédent/découvert du bilan	4.84	0.34	4.84	0.36	0.00 →
<b>29 - Total des capitaux propres</b>	<b>518.64</b>	<b>36.86</b>	<b>472.53</b>	<b>35.64</b>	<b>46.11 ↗</b>
<b>Passif</b>	<b>1'407.11</b>	<b>100.00</b>	<b>1'325.98</b>	<b>100.00</b>	<b>81.12 ↗</b>

### **1.1.5.2 Compte général**

Le tableau ci-après présente le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le bilan de clôture au 31 décembre 2022 du compte général avec un total du bilan de 1,35 milliard de francs.

Le bilan du compte général affiche à l'actif un patrimoine financier de 796,99 millions de francs et un patrimoine administratif de 556,19 millions de francs. Au passif, il affiche des capitaux de tiers de 877,71 millions de francs et des capitaux propres de 475,47 millions de francs.

Le total du bilan a ainsi augmenté de 107,02 millions de francs.

## Bilan du compte général (en millions de francs)

	État au 31.12.2022	%	État au 01.01.2022	%	Écart
100 - Disponibilités et placements à court terme	51.24	3.79	26.66	2.14	24.58 ↗
101 - Créances	161.05	11.90	164.79	13.22	-3.74 ↘
102 - Placements financiers à court terme	0.13	0.01	0.13	0.01	0.00 →
104 - Actifs de régularisation	8.02	0.59	2.38	0.19	5.64 ↗
106 - Stocks, fournitures et travaux en cours	0.15	0.01	0.20	0.02	-0.05 ↘
107 - Placements financiers	44.89	3.32	11.36	0.91	33.53 ↗
108 - Immobilisations corporelles PF	531.50	39.28	520.34	41.76	11.16 ↗
<b>10 - Total du patrimoine financier</b>	<b>796.99</b>	<b>58.90</b>	<b>725.86</b>	<b>58.25</b>	<b>71.13 ↗</b>
140 - Immobilisations corporelles PA	197.76	14.61	199.47	16.01	-1.71 ↘
142 - Immobilisations incorporelles	30.50	2.25	20.85	1.67	9.64 ↗
144 - Prêts	31.60	2.34	8.00	0.64	23.60 →
145 - Participations, capital social	296.32	21.90	291.97	23.43	4.35 →
<b>14 - Total du patrimoine administratif</b>	<b>556.19</b>	<b>41.10</b>	<b>520.29</b>	<b>41.75</b>	<b>107.02 ↗</b>
<b>Actif</b>	<b>1'353.18</b>	<b>100.00</b>	<b>1'246.16</b>	<b>100.00</b>	<b>107.02 ↗</b>
200 - Engagements courants	37.08	2.74	45.76	3.67	-8.68 ↘
201 - Engagements financiers à court terme	140.23	10.36	156.99	12.60	-16.76 ↘
204 - Passifs de régularisation	8.96	0.66	6.56	0.53	2.39 ↗
205 - Provisions à court terme	3.11	0.23	3.32	0.27	-0.22 ↘
<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>189.36</b>	<b>13.99</b>	<b>212.63</b>	<b>17.06</b>	<b>-23.27 ↘</b>
206 - Engagements financiers à long terme	672.40	49.69	634.72	50.93	37.67 ↗
208 - Provisions à long terme	13.75	1.02	4.02	0.32	9.73 ↗
209 - Engagements envers les financements spéciaux	2.20	0.16	3.00	0.24	-0.80 ↘
<b>Total des capitaux de tiers à long terme</b>	<b>688.34</b>	<b>50.87</b>	<b>641.74</b>	<b>51.50</b>	<b>46.61 ↗</b>
<b>20 - Total des capitaux de tiers</b>	<b>877.71</b>	<b>64.86</b>	<b>854.37</b>	<b>68.56</b>	<b>23.34 ↗</b>
290 - Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	120.06	8.87	130.56	10.48	-10.50 ↘
293 - Préfinancements	230.93	17.07	162.99	13.08	67.94 ↗
296 - Réserve réévaluation patrimoine financier	119.64	8.84	93.40	7.50	26.24 ↗
299 - Excédent/découvert du bilan	4.84	0.36	4.84	0.39	0.00 →
<b>29 - Total des capitaux propres</b>	<b>475.47</b>	<b>35.14</b>	<b>391.79</b>	<b>31.44</b>	<b>83.68 ↗</b>
<b>Passif</b>	<b>1'353.18</b>	<b>100.00</b>	<b>1'246.16</b>	<b>100.00</b>	<b>107.02 ↗</b>

Voici des explications plus détaillées sur le patrimoine financier et le patrimoine administratif ainsi que sur les capitaux de tiers et les capitaux propres :

#### **a) Patrimoine financier**

En 2022, le patrimoine financier a augmenté de 71,13 millions de francs. Cela s'explique principalement par la réévaluation des contrats d'échange (*swap*), passant d'une situation d'endettement à une situation de créances. Cette opération n'a toutefois pas d'impact sur le résultat.

#### **b) Patrimoine administratif**

La valeur comptable résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif a augmenté de 6,50 millions de francs durant l'exercice sous revue. Selon le MCH2, seuls les investissements achevés et transmis en vue de leur utilisation sont amortis. Toutes les autres dépenses d'investissement sont inscrites comme des « immobilisations en cours de construction » dans la comptabilité des immobilisations et ne sont pas encore amorties, ce qui engendre des décalages temporels entre la charge financière et le début de l'amortissement. Les détails par catégorie d'immobilisation sont donnés dans le tableau des immobilisations en appendice, au chapitre 11.7. Le patrimoine administratif existant avant l'introduction du MCH2 va être amorti linéairement sur douze ans (c.-à-d. jusqu'en 2027) avec un montant de 12,26 millions de francs. La présentation détaillée se trouve en appendice, au chapitre 11.1.5.

#### **c) Capitaux de tiers**

La part à court terme (GM 201) des capitaux de tiers s'élevait à quelque 16 % à fin 2022, c'est-à-dire à 140,23 millions de francs, ce qui représente 16,76 millions de moins qu'en 2021. Les dettes à moyen et à long terme (GM 206) atteignaient quelque 77 %, c'est-à-dire 672,40 millions de francs, ce qui représente 37,67 millions de plus qu'en 2021. Les 7 % restants des capitaux de tiers se composent de fonds, de provisions et de passifs de régularisation.

En vertu des dispositions du MCH2, les prêts pour une valeur de 10,1 millions de francs devant être remboursés courant 2022 doivent être inscrits au bilan parmi les engagements financiers à court terme (durée inférieure à un an).

Le taux d'intérêt moyen pondéré des capitaux de tiers à moyen et à long terme était de 1,31 % à fin 2022.

## Engagements financiers à long terme

Le total des engagements financiers à long terme (GM 206) de 672,40 millions de francs englobe les emprunts de la Ville de Bienne et les gains en capital inscrits au passif (GM 2063) selon la liste ci-dessous, dont le montant atteint 501,69 millions de francs.

Nom	Valeur nominale en MCHF	Coupon	Émission	Échéance
BIEL STADT 19-27	100.00	0.625%	12.04.2019	12.04.2027
BIEL STADT 06-26	130.00	2.625%	03.03.2006	03.03.2026
BIEL STADT 14-29	160.00	1.375%	24.09.2014	24.09.2029
BIEL STADT 19-34	100.00	1.030%	12.04.2019	12.04.2034
Gains sur les cours inscrits au passif	2.96			
Agio sur l'augmentation de capital	8.73			
<b>Total</b>	<b>501.69</b>			

Les prêts à long terme (GM 2064) s'élèvent à 170,70 millions de francs selon la liste ci-dessous.

Créancier	Montant en MCHF	Taux d'intérêts	Émission	Échéance
CP Ville de Zurich	15.00	0.020%	29.01.2021	29.01.2026
CP PUBLICA	15.00	0.000%	23.07.2021	23.07.2026
Canton de Saint-Gall	20.00	0.000%	25.11.2021	25.11.2025
AXA Vie SA	15.00	1.030%	03.02.2022	03.03.2042
SUVA Lucerne	10.00	0.190%	30.05.2020	30.05.2025
Dexia Bank Dublin	70.00	3.565%	28.09.2007	28.09.2027
Postfinance Berne	25.00	1.210%	14.04.2022	14.04.2032
Prêt LIM SECO et BECO	0.8	0.000%		amortiss. annuel
Transformé en engagement à court terme	-0.10			
<b>Total</b>	<b>170.70</b>			

Aucune position n'arrivera à échéance en 2023.

## Produits dérivés

Les produits dérivés à la valeur du marché apparaissent dans la liste suivante :

Contrat	Valeur nominale en MCHF	Émission	Échéance	Intérêt de couverture	31.12.2021	31.12.2022
					Valeur du marché en MCHF	
Dérivés s/tx d'intérêt n° 519659220, ZKB*	60.00	02.06.2020	02.06.2045	0.848%	-9.14	13.11
Dérivés s/tx d'intérêt n° 21/965702-00 IRSIR, I15583, BKB*	60.00	15.07.2021	15.07.2050	0.290%	-2.61	22.15
<b>Total</b>	<b>120.00</b>					<b>35.26</b>

\* ZKB: résiliable au 31.12.2025 + BKB: résiliable au 31.12.2030

Il s'agit d'opérations de couverture des risques au sens de la recommandation du Conseil suisse de présentation des comptes publics (CSPPC) « Swaps de taux d'intérêt ». Cette évaluation, présentée au bilan dans le GM 2961 « Réserve de valeur marchande sur instruments financiers », est sans effet sur le résultat.

## d) Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 475,47 millions de francs, et englobent désormais plusieurs postes qui sont présentés ici plus en détail :

- **Financements spéciaux, engagements et avances** : il s'agit des financements spéciaux reposant sur le droit de rang supérieur (réserve de réévaluation d'ESB, financement spécial « Compensation de la plus-value » selon le nouveau droit). Ils atteignent une valeur de 120,06 millions de francs.
- **Préfinancements (FS)** : tous les financements spéciaux s'appuyant sur un règlement communal sont portés au bilan sous ce poste. Ils s'élèvent à 230,93 millions de francs.
- **Réserves** : les réserves s'élèvent à 119,64 millions de francs. À fin 2022, la réserve de réévaluation s'élevait encore à 58,58 millions, tandis que la réserve de fluctuation était de 25,81 millions et les réserves de valeur marchande sur instruments financiers atteignaient 35,25 millions. Le montant restant de la réserve de réévaluation doit être dissout de manière linéaire sur cinq ans, en vertu des prescriptions cantonales.
- **Excédent / découvert du bilan** : l'excédent du bilan (résultats cumulés des années précédentes) s'élève à 4,84 millions de francs. Cela correspond à peu près à un dixième de quotité d'impôt.

### 1.1.6 Crédits supplémentaires

Tous les crédits supplémentaires (total de 46,74 millions) sont récapitulés dans un tableau séparé avec la motivation correspondante. Globalement, la situation se présente comme suit :

Désignation	Montant en MCHF
a) Crédits liés	22.70
b) Crédits de la compétence du Conseil municipal	6.26
c) Crédits de la compétence du Conseil de ville	17.78
<b>Total des crédits supplémentaires</b>	<b>46.74</b>

L'approbation des crédits supplémentaires par le Conseil municipal et le Conseil de ville est traitée dans une affaire séparée.

## 1.2 Financements spéciaux

### 1.2.1 Comptes spéciaux avec financement spécial

(Secteurs financés par les émoluments en vertu de l'art. 30, al. 1, let. b, ODGFCo).

#### FS Eaux usées (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022
Résultat total	1.61	-0.52
Patrimoine administratif au 31.12.2022	19.92	--
Montant pour le « maintien de la valeur » au 31.12.2022	9.83	--
Capitaux propres du FS au 31.12.2022	9.96	--

#### FS Enlèvement des ordures (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022
Résultat total	0.50	1.07
Patrimoine administratif au 31.12.2022	6.37	--
Capitaux propres du FS au 31.12.2022	10.61	--

## 1.2.2 Autres comptes spéciaux avec financement spécial fondé sur un règlement communal

### FS Sapeurs-pompiers (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022
Résultat total	-0.17	-0.09
Patrimoine administratif au 31.12.2022	2.91	--
Capitaux propres du FS au 31.12.2022	9.46	--

### FS EMS de Bienne (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022
Résultat total	-0.13	-0.26
Patrimoine administratif au 31.12.2022	17.19	--
Capitaux propres du FS au 31.12.2022	2.19	--

### FS Tissot Arena (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022
Résultat total	0.29	0.06
Patrimoine administratif au 31.12.2022	5.09	--
Capitaux propres du FS au 31.12.2022	1.12	--

## 2 Données principales

Les données principales sont les résultats chiffrés des comptes annuels qui revêtent une importance essentielle, tels que les résultats annuels, les revenus fiscaux et l'état des groupes de matières principaux du bilan. Entre autres informations importantes, ce point renseigne sur l'autofinancement tel qu'il ressort du compte global. Il est présenté en regard des investissements nets. Le MCH2 accorde une importance particulière aux considérations relatives aux résultats. Le compte-rendu et les commentaires détaillés se trouvent au chapitre 3.

### 2.1 Vue d'ensemble du compte global

Le tableau ci-dessous fournit les chiffres clés des comptes annuels 2022 du compte global de la Ville de Bienne.

#### Vue d'ensemble des comptes annuels du compte global (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Résultat annuel CR Compte global	2.10	0.26	-0.20
Résultat annuel CR Compte général	0.00	0.00	0.00
Résultat annuel CR Comptes spéciaux avec FS de rang supérieur	2.11	0.55	0.59
Résultat annuel CR Comptes spéciaux avec FS selon règlement du CM	0.00	-0.29	-0.79
Revenus fiscaux des personnes physiques	107.75	98.90	102.39
Revenus fiscaux des personnes morales	28.03	16.91	16.01
Taxe immobilière	16.15	14.95	15.13
Investissements nets	-37.20	-69.50	-44.08
Total du patrimoine administratif du compte global	607.67	--	599.66
Total du patrimoine administratif du compte général	556.19	--	520.29
Total du patrimoine administratif des comptes spéciaux avec FS	51.48	--	79.37
Capitaux de tiers	888.47	--	853.46
Capitaux propres	518.64	--	472.53
Excédent/découvert du bilan	4.84	--	4.84

## 2.2 Autofinancement / Résultat du financement

Le résultat du financement du compte global met l'autofinancement consolidé en regard des investissements nets consentis.

(en millions de francs)

	GM	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022/B2022	Comptes2021
Résultat du compte global	90 +	2.10	--	2.10	-0.20
Amortissement du patrimoine administratif	33 +	29.54	25.70	3.83	28.78
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	3.81	6.32	-2.51	5.31
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45 -	3.87	3.71	0.17	3.92
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365 +	0.01	--	0.01	--
Attributions aux capitaux propres	389 +	32.14	17.11	15.03	62.74
Prélèvements sur les capitaux propres	489 -	35.07	48.62	-13.56	62.40
Revalorisations du patrimoine administratif	4490 +	0.36	--	0.36	--
<b>Autofinancement</b>		<b>29.03</b>	<b>-3.19</b>	<b>32.22</b>	<b>30.31</b>
Dépenses d'investissement	690 +	39.81	--	39.81	44.64
Recettes d'investissement	590 -	2.62	--	2.62	0.57
<b>Investissements nets</b>		<b>37.20</b>	<b>--</b>	<b>37.20</b>	<b>44.08</b>
<b>Résultat du financement</b>		<b>-8.17</b>	<b>-3.19</b>	<b>-4.98</b>	<b>-13.76</b>

Au total, sur l'ensemble des finances communales, un autofinancement de 29,35 millions de francs \* est atteint, tandis que des investissements nets ont été consentis dans le patrimoine administratif à hauteur de 37,20 millions de francs. Dans les premières années suivant l'introduction du MCH2, il faut considérer l'autofinancement de manière nuancée, au vu des nouvelles règles d'amortissement. Il convient de prendre en considération les amortissements lors du calcul de l'autofinancement.

\* Remarque : cette formule simplifiée de calcul de l'autofinancement ne tient pas compte des changements survenus dans le patrimoine financier et dans les capitaux de tiers à court terme, ni des opérations comptables avec incidence sur les liquidités.

## 2.3 Présentation échelonnée des résultats

Le compte de résultats comprend les dépenses de consommation et les revenus y afférents d'une année civile. Les charges ne créent pas de contre-valeurs utilisables plusieurs années. La différence entre le total des charges et celui des revenus représente le résultat du compte global. Ce dernier se compose des résultats du compte général et de ceux des comptes spéciaux avec financements spéciaux présentés séparément.

### 2.3.1 Compte global

Le compte de résultats du compte global comprend les charges et revenus cumulés du compte général (financé par les impôts) et de tous les comptes spéciaux (eaux usées, enlèvement

des ordures, sapeurs-pompiers, EMS de Bienne et Tissot Arena). Les entreprises municipales autonomes sur le plan juridique (ESB, Parking Bienne S.A., CTS S.A. et TPB) n'y figurent pas, car elles ne font pas partie du cercle de consolidation.

## Résultat du compte global

	État au 31.12.2022	%	État au 01.01.2022	%	Écart
30 - Charges de personnel	127'046'640.44	126'939'098.35	107'542.09 →	0.08	124'174'799.13
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	56'092'405.66	54'324'179.47	1'768'226.19 ↗	3.25	56'852'204.05
33 - Amortissements du patrimoine administratif	29'536'991.24	25'703'418.00	3'833'573.24 ↗	14.91	28'776'631.41
35 - Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'811'422.65	6'324'000.00	-2'512'577.35 ↘	-39.73	5'314'988.95
36 - Charges de transfert	238'633'588.38	268'736'177.00	30'102'588.62 ↘	-11.20	245'610'544.02
37 - Subventions à redistribuer	162'837.35	--	162'837.35 ↗	--	--
Charges d'exploitation	455'283'885.72	482'026'872.82	26'742'987.10 ↘	-5.55	460'729'167.56
<b>40 - Revenus fiscaux</b>	<b>158'631'740.28</b>	<b>134'981'105.00</b>	<b>23'650'635.28 ↗</b>	<b>17.52</b>	<b>140'244'646.85</b>
41 - Revenus régaliens et de concessions	6'298'988.43	6'373'920.00	-74'931.57 ↘	-1.18	6'726'101.09
42 - Taxes	77'712'809.41	89'784'568.61	12'071'759.20 ↘	-13.45	77'982'170.06
43 - Revenus divers	33'479'585.64	33'107'829.00	371'756.64 ↗	1.12	36'543'800.76
45 - Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3'873'641.30	3'705'940.00	167'701.30 ↗	4.53	3'917'839.85
46 - Revenus de transfert	158'503'757.71	173'699'890.84	15'196'133.13 ↘	-8.75	164'554'945.61
47 - Subventions à redistribuer	44'751.00	--	44'751.00 ↗	--	0.00
Revenus d'exploitation	438'545'273.77	441'653'253.45	-3'107'979.68 ↘	-0.70	429'969'504.22
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-16'738'611.95</b>	<b>-40'373'619.37</b>	<b>23'635'007.42 ↗</b>	<b>58.54</b>	<b>-30'759'663.34</b>
34 - Charges financières	16'160'966.53	17'651'870.63	-1'490'904.10 ↘	-8.45	19'809'531.52
44 - Revenus financiers	32'076'791.66	26'774'076.00	5'302'715.66 ↗	19.81	50'706'429.48
Résultat provenant de financements	15'915'825.13	9'122'205.37	6'793'619.76 ↗	74.47	30'896'897.96
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-822'786.82</b>	<b>-31'251'414.00</b>	<b>30'428'627.18 ↗</b>	<b>97.37</b>	<b>137'234.62</b>
38 - Charges extraordinaires	32'142'761.81	17'112'652.00	15'030'109.81 ↗	87.83	62'738'701.45
48 - Revenus extraordinaires	35'067'611.12	48'623'448.00	13'555'836.88 ↘	-27.88	62'403'665.68
Résultat extraordinaire	2'924'849.31	31'510'796.00	28'585'946.69 ↘	-90.72	-335'035.77
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>2'102'062.49</b>	<b>259'382.00</b>	<b>1'842'680.49 ↗</b>	<b>710.41</b>	<b>-197'801.15</b>

Le compte global de la Ville de Bienne affiche un excédent de revenus de 2,10 millions de francs pour l'exercice 2022. Les commentaires détaillés sur les résultats du compte général et des comptes spéciaux figurent aux chapitres suivants.

## 2.3.2 Compte général

Dans le compte général, les charges d'exploitation de 397,66 millions de francs font face à des revenus d'exploitation de 381,45 millions de francs. Le résultat de l'activité d'exploitation affiche un excédent de charges de 16,53 millions de francs. Une fois le résultat provenant de financements et le résultat extraordinaire pris en compte, il en résulte un résultat équilibré.

### Résultat par groupes de matières (en millions de francs)

	État au 31.12.2022	%	État au 01.01.2022	%	Écart
30 - Charges de personnel	95.80	94.72	1.08 ↗	1.14	91.96
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	44.89	42.48	2.42 ↗	5.69	41.38
33 - Amortissements du patrimoine administratif	23.26	20.45	2.81 ↗	13.77	21.78
35 - Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.28	--	0.28 ↗	--	0.66
36 - Charges de transfert	233.58	263.93	-30.34 ↘	-11.50	240.12
37 - Subventions à redistribuer	0.16	--	0.16 ↗	--	--
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>397.98</b>	<b>421.57</b>	<b>-23.58 ↘</b>	<b>-5.59</b>	<b>395.90</b>
<b>40 - Revenus fiscaux</b>	<b>158.63</b>	<b>134.98</b>	<b>23.65 ↗</b>	<b>17.52</b>	<b>140.24</b>
41 - Revenus régaliens et de concessions	6.30	6.37	-0.07 ↘	-1.18	6.73
42 - Taxes	26.74	37.34	-10.60 ↘	-28.39	22.57
43 - Revenus divers	33.38	32.83	0.55 ↗	1.68	36.20
45 - Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	--	0.00 →	--	0.04
46 - Revenus de transfert	156.36	171.58	-15.22 ↘	-8.87	161.70
47 - Subventions à redistribuer	0.04	--	0.04 ↗	--	0.00
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>381.45</b>	<b>383.11</b>	<b>-1.65 →</b>	<b>-0.43</b>	<b>367.48</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-16.53</b>	<b>-38.46</b>	<b>21.93 ↗</b>	<b>57.02</b>	<b>-28.42</b>
34 - Charges financières	15.43	16.58	-1.14 ↘	-6.89	18.88
44 - Revenus financiers	29.04	23.56	5.48 ↗	23.28	47.15
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>13.60</b>	<b>6.98</b>	<b>6.63 ↗</b>	<b>94.94</b>	<b>28.26</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2.92</b>	<b>-31.48</b>	<b>28.56 ↗</b>	<b>90.71</b>	<b>-0.15</b>
38 - Charges extraordinaires	32.14	17.11	15.03 ↗	87.83	62.25
48 - Revenus extraordinaires	35.07	48.59	-13.53 ↘	-27.83	62.40
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>2.92</b>	<b>31.48</b>	<b>-28.56 ↘</b>	<b>-90.71</b>	<b>0.15</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 →</b>	<b>--</b>	<b>0.00</b>

Les principaux écarts de charges et de revenus au niveau des groupes de matières ont déjà été expliqués au chapitre 1.1.1.5. Le chapitre suivant présente plus en détail les résultats par direction et les principaux écarts par rapport au budget. Il ressort de l'annexe « Écarts entre le budget et les comptes 2022 », jointe aux comptes annuels, les écarts détaillés au niveau des différents centres de profits. Ils ne font pas partie du présent rapport en raison de leur degré de détails.

### 2.3.2.1 Résultats par direction municipale

Le tableau ci-dessous présente les excédents de charges ou de revenus des directions municipales.

#### Résultats par direction municipale (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
Mairie	-7.60	-4.67	-2.93 ▼	-62.63	-4.16
Direction des finances	142.17	137.60	4.57 ▲	3.32	136.93
Direction de l'action sociale et de la sécurité	-49.04	-47.01	-2.03 ▼	-4.32	-47.07
Direction de la formation, de la culture et du sport	-76.35	-79.29	2.94 ▲	3.71	-77.73
Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement	-9.18	-6.63	-2.55 ▼	-38.55	-7.98
<b>Total du compte général</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 ▼</b>	<b>-500.00</b>	<b>0.00</b>

Le compte de résultats échelonné par direction municipale au niveau des groupes de charges et de revenus est commenté en détail aux chapitres 2.3.2.1.1 à 2.3.2.1.5. Les informations détaillées figurent dans la partie comptable.

### 2.3.2.1.1 Mairie

La Mairie affiche un excédent de charges de 7,60 millions de francs, ce qui représente une détérioration de 2,93 millions de francs par rapport au montant budgété.

#### Compte de résultats échelonné de la Mairie (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	11.11	8.44	2.67 ↗	31.58	8.23
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1.97	1.90	0.07 ↗	3.73	2.33
33 - Amortissements du patrimoine administratif	1.30	0.77	0.52 ↗	67.91	0.98
35 - Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.28	--	0.28 ↗	--	0.66
36 - Charges de transfert	18.56	19.32	-0.76 ↘	-3.94	17.70
37 - Subventions à redistribuer	0.16	--	0.16 ↗	--	--
39 - Imputations internes	0.99	1.01	-0.02 ↘	-1.78	1.02
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>34.38</b>	<b>31.45</b>	<b>2.93 ↗</b>	<b>9.32</b>	<b>30.93</b>
41 - Revenus régalien et de concessions	0.06	0.06	0.00 →	2.14	0.03
42 - Taxes	1.13	1.50	-0.36 ↘	-24.18	1.03
43 - Revenus divers	0.66	0.17	0.49 ↗	294.54	0.96
45 - Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	--	0.00 →	--	0.04
46 - Revenus de transfert	20.50	20.55	-0.05 →	-0.23	20.77
47 - Subventions à redistribuer	0.04	--	0.04 ↗	--	--
49 - Imputations internes	1.69	1.75	-0.06 ↘	-3.67	1.75
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>24.08</b>	<b>24.02</b>	<b>0.06 →</b>	<b>0.26</b>	<b>24.57</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-10.30</b>	<b>-7.43</b>	<b>-2.87 ↘</b>	<b>-38.59</b>	<b>-6.37</b>
34 - Charges financières	0.00	0.01	0.00 ↘	-59.69	0.00
44 - Revenus financiers	1.71	1.71	-0.01 →	-0.33	1.71
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>1.70</b>	<b>1.71</b>	<b>0.00 →</b>	<b>-0.04</b>	<b>1.71</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-8.59</b>	<b>-5.72</b>	<b>-2.87 ↘</b>	<b>-50.10</b>	<b>-4.66</b>
38 - Charges extraordinaires	0.11	0.03	0.08 ↗	235.25	0.36
48 - Revenus extraordinaires	1.10	1.08	0.02 ↗	1.58	0.86
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.99</b>	<b>1.05</b>	<b>-0.06 ↘</b>	<b>-5.58</b>	<b>-0.50</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>-7.60</b>	<b>-4.67</b>	<b>-2.93 ↘</b>	<b>-62.63</b>	<b>-4.16</b>

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

L'écart négatif au niveau des charges de personnel (2,67 millions) s'explique par la constitution pour la première fois – et pour le moment unique – d'une provision pour les prestations de départ des membres de l'Exécutif à hauteur de 2,62 millions de francs.

### **Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**

L'écart s'élève à 0,07 million de francs par rapport au budget. Les charges supplémentaires découlent principalement du crédit supplémentaire « task force de la police des constructions » à hauteur de 0,12 million de francs.

### **Explications concernant le GM 33 - Amortissement du patrimoine administratif**

Les charges d'amortissement sont supérieures au montant budgété, avec un écart de 0,52 million de francs. Cela s'explique par le fait que divers projets ont été transmis en vue de leur utilisation durant l'exercice sous revue.

### **Explications concernant le GM 35 - Attributions aux fonds et financements spéciaux**

En vertu des dispositions de la loi sur l'aménagement du territoire entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014 et des dispositions de la loi cantonale sur les constructions applicables depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, il faut gérer des financements spéciaux pour la compensation de la plus-value en cas de classement en zone à bâtir. Contrairement aux financements spéciaux municipaux, les versements dans ce financement spécial sont comptabilisés via le GM 35. Durant l'exercice 2022, un versement a pu être effectué dans le financement spécial « Compensation de la plus-value selon le nouveau droit », sur décision de l'organe compétent.

### **Explications concernant le GM 36 - Charges de transfert**

Les charges de transfert sont inférieures au montant budgété, avec un écart de 0,76 million de francs. Cela s'explique avant tout par des contributions moins élevées au système de la compensation des charges en matière de transports publics.

### **Explications concernant le GM 42 - Taxes**

Les revenus découlant des taxes n'ont pas atteint la valeur budgétée, avec un écart de 0,36 million de francs. Cela s'explique par le fait que la Ville a perçu moins d'émoluments en relation avec des demandes de permis de construire en 2022, d'où une baisse des émoluments liés à des actes officiels. En outre, les taxes d'exemption ont baissé, suite à des corrections effectuées les années précédentes.

### **Explications concernant le GM 43 - Revenus divers**

Les revenus divers, qui ont dépassé de 0,49 million de francs le montant budgété, sont à mettre sur le compte de revenus découlant de la modification partielle de la réglementation fondamentale en matière de construction.

### 2.3.2.1.2 Direction des finances

La Direction des finances affiche un excédent de revenus de 142,17 millions de francs, ce qui représente 4,57 millions de francs de plus que le résultat budgété.

#### Compte de résultats échelonné de la Direction des finances (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	10.29	10.70	-0.41 ↘	-3.83	10.50
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11.73	10.30	1.43 ↗	13.87	11.17
33 - Amortissements du patrimoine administratif	15.59	15.05	0.54 ↗	3.58	15.13
36 - Charges de transfert	11.16	10.78	0.37 ↗	3.44	11.30
39 - Imputations internes	0.59	0.50	0.10 ↗	19.78	0.62
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>49.36</b>	<b>47.33</b>	<b>2.03 ↗</b>	<b>4.28</b>	<b>48.71</b>
40 - Revenus fiscaux	158.38	134.77	23.61 ↗	17.52	140.00
42 - Taxes	0.32	0.33	-0.01 ↘	-2.40	0.34
43 - Revenus divers	1.48	1.29	0.19 ↗	14.77	1.41
46 - Revenus de transfert	15.48	10.58	4.90 ↗	46.26	14.58
49 - Imputations internes	3.94	3.72	0.22 ↗	5.87	4.00
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>179.59</b>	<b>150.69</b>	<b>28.90 ↗</b>	<b>19.18</b>	<b>160.34</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>130.23</b>	<b>103.36</b>	<b>26.87 ↗</b>	<b>26.00</b>	<b>111.63</b>
34 - Charges financières	15.43	16.56	-1.13 ↘	-6.83	18.88
44 - Revenus financiers	25.99	20.81	5.18 ↗	24.89	44.79
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>10.56</b>	<b>4.25</b>	<b>6.31 ↗</b>	<b>148.42</b>	<b>25.91</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>140.79</b>	<b>107.61</b>	<b>33.19 ↗</b>	<b>30.84</b>	<b>137.54</b>
38 - Charges extraordinaires	30.86	15.83	15.03 ↗	94.96	60.98
48 - Revenus extraordinaires	32.24	45.82	-13.58 ↘	-29.64	60.37
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>1.38</b>	<b>29.99</b>	<b>-28.61 ↘</b>	<b>-95.41</b>	<b>-0.61</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>142.17</b>	<b>137.60</b>	<b>4.57 ↗</b>	<b>3.32</b>	<b>136.93</b>

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

Les charges de personnel sont inférieures au montant budgété, avec un écart de 0,41 million de francs. Des postes sont longtemps restés vacants pour diverses raisons dans différents départements.

#### Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Les charges de biens, services et autres charges d'exploitation dépassent le montant budgété de 1,43 million de francs. Les raisons sont variées. D'une part, la mise en œuvre de « DiAna » a occasionné des coûts supplémentaires au niveau des licences et des conduites de données, qui n'avaient pas été budgétés. Suite à la réévaluation cantonale des bâtiments qui a eu lieu

en 2020, les valeurs officielles de ces derniers ont augmenté, tout comme leurs valeurs d'assurance.

### **Explications concernant le GM 33 - Amortissement du patrimoine administratif**

Les charges d'amortissement sont supérieures au montant budgété, avec un écart de 0,54 million de francs. Cela s'explique par le fait que divers projets ont été transmis en vue de leur utilisation durant l'exercice sous revue.

### **Explications concernant le GM 36 - Charges de transfert**

Les charges de transfert plus élevées s'expliquent par une hausse des versements pour la compensation des charges relative à la nouvelle répartition des tâches. Les coûts plus élevés de l'estimateur (évaluation officielle) ont conduit à un écart de 0,37 million de francs.

### **Explications concernant le GM 40 - Revenus fiscaux**

Les revenus fiscaux totaux de 158,38 millions de francs (année précédente : 140,00 millions) ont dépassé les valeurs budgétées, avec un écart de 23,61 millions de francs. Les revenus fiscaux des personnes physiques ont atteint 107,75 millions de francs (année précédente : 102,39 millions), ce qui dépasse de 8,85 millions le montant budgété. Des revenus de 28,03 millions de francs (année précédente : 16,01 millions) ont été atteints chez les personnes morales. Toutefois, les revenus fiscaux comptabilisés sont trop élevés par rapport aux montants probablement finalement dus, car certaines entreprises ont reçu des bordereaux d'acompte trop élevés. Cela se corrigera ces prochaines années, partiellement avec des effets doubles ou répétés. C'est pourquoi la Ville a constitué des provisions à hauteur de 9 millions de francs.

### **Explications concernant le GM 46 - Revenus de transfert**

La réduction des disparités, qui est comptabilisée dans les revenus de transfert, a atteint un montant de 10,66 millions de francs en 2022. Elle fait partie de la péréquation financière et constitue le principal instrument visant à réduire les différences de capacité financière entre les communes les plus riches et les communes les plus pauvres. Le calcul repose sur l'indice de rendement fiscal harmonisé (IRH) et permet de déterminer si Bienne doit bénéficier de la péréquation financière (IRH < 100) ou verser un montant à ce titre (IRH > 100). L'IRH de la Ville de Bienne étant inférieur à 100, celle-ci a reçu, en 2022 également, des prestations complémentaires de la péréquation financière, qui se sont révélées plus élevées que prévu. En outre, la Ville a pu comptabiliser des parts de revenus à l'impôt fédéral direct à hauteur de 5,54 millions de francs.

### **Explications concernant le GM 34 - Charges financières**

L'écart de 1,13 million de francs s'explique par des charges moindres au niveau des intérêts sur les capitaux de tiers (1,82 million). En outre, il a fallu corriger la valeur d'une participation (0,97 million).

### **Explications concernant le GM 44 - Revenus financiers**

Les revenus financiers proviennent majoritairement de transactions en relation avec des biens-fonds du patrimoine financier. D'une part, il a été possible en 2022 de prolonger des droits de superficie et de réaliser des bénéfices sur des ventes à hauteur de 2,57 millions de francs. Il s'agit d'opérations comptables neutres au niveau du résultat, car ces gains comptables sont

versés dans le financement spécial « Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier » (GM 38). D'autre part, les revenus provenant des biens-fonds ont dépassé de 2,02 millions de francs le montant budgété. Cela s'explique notamment par les droits de superficie réévalués en 2021.

### **Explications concernant le GM 38 - Charges extraordinaires**

Le poste de charges « Attributions aux capitaux propres », de 30,86 millions de francs, est dépassé de 15,03 millions de francs. Depuis la clôture 2021, la réserve de réévaluation doit être dissoute de manière linéaire sur cinq ans en faveur du compte de résultats, en vertu des dispositions cantonales. La moitié des moyens découlant de la dissolution linéaire (9,76 millions) est attribuée au financement spécial « Financement d'infrastructures ».

De plus, il est prévu de soumettre pour approbation au Conseil de ville les 28 et 29 juin 2023, en même temps que les comptes annuels, deux attributions aux financements spéciaux « Financements d'infrastructures » et « Protection du climat » (10,79 millions de francs). Les présents comptes annuels 2022 tiennent déjà compte de ces attributions.

Ces transactions sont toutes compensées par les postes de revenus et n'ont pas d'effet sur le résultat.

### **Explications concernant le GM 48 - Revenus extraordinaires**

La tranche de la dissolution linéaire de la réserve de réévaluation apparaît, selon les dispositions légales, dans les revenus extraordinaires.

Pour afficher un budget 2022 équilibré, un prélèvement de 15,00 millions de francs sur le financement spécial « Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier » avait été prévu. Au vu de l'évolution des revenus durant l'exercice 2022, ce prélèvement n'a finalement pas été nécessaire.

### 2.3.2.1.3 Direction de l'action sociale et de la sécurité

La Direction de l'action sociale et de la sécurité affiche un excédent de charges de 49,04 millions de francs, ce qui représente 2,03 millions de francs de plus que le résultat budgété.

#### Compte de résultats échelonné de la Direction de l'action sociale et de la sécurité (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	29.94	30.41	-0.47 ↓	-1.53	28.61
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7.03	9.26	-2.23 ↓	-24.07	5.19
33 - Amortissements du patrimoine administratif	0.43	0.45	-0.01 ↓	-2.73	0.24
36 - Charges de transfert	136.57	164.48	-27.91 ↓	-16.97	145.36
39 - Imputations internes	5.19	1.93	3.26 ↑	169.31	2.11
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>179.17</b>	<b>206.53</b>	<b>-27.35 ↓</b>	<b>-13.25</b>	<b>181.52</b>
40 - Revenus fiscaux	0.26	0.21	0.04 ↑	21.23	0.24
41 - Revenus régaliens et de concessions	0.05	0.05	0.00 →	4.25	0.05
42 - Taxes	12.61	18.20	-5.58 ↓	-30.69	9.23
43 - Revenus divers	29.52	29.05	0.47 ↑	1.60	31.93
46 - Revenus de transfert	84.48	110.91	-26.42 ↓	-23.83	92.35
49 - Imputations internes	2.41	0.18	2.24 ↑	1'247.05	0.19
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>129.34</b>	<b>158.60</b>	<b>-29.26 ↓</b>	<b>-18.45</b>	<b>133.99</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-49.83</b>	<b>-47.93</b>	<b>-1.91 ↓</b>	<b>-3.98</b>	<b>-47.53</b>
34 - Charges financières	0.00	0.01	-0.01 ↓	-99.97	0.00
44 - Revenus financiers	0.47	0.56	-0.09 ↓	-16.86	0.33
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>0.47</b>	<b>0.55</b>	<b>-0.09 ↓</b>	<b>-15.81</b>	<b>0.32</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-49.37</b>	<b>-47.37</b>	<b>-1.99 ↓</b>	<b>-4.21</b>	<b>-47.21</b>
38 - Charges extraordinaires	0.75	0.75	0.00 →	-0.17	0.29
48 - Revenus extraordinaires	1.07	1.11	-0.04 ↓	-3.28	0.43
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.32</b>	<b>0.36</b>	<b>-0.04 ↓</b>	<b>-9.77</b>	<b>0.14</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>-49.04</b>	<b>-47.01</b>	<b>-2.03 ↓</b>	<b>-4.32</b>	<b>-47.07</b>

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

L'écart positif de 0,47 million de francs au niveau des charges de personnel s'explique par la diminution de la provision pour soldes de vacances et d'heures supplémentaires et par la vacance de certains postes. En outre, la Commission sociale, dont il avait été tenu compte, n'a pas encore été créée.

### **Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation sont moins élevées que budgété, avec un écart de 2,23 millions de francs. Cet écart s'explique principalement par les indemnisations budgétées du centre de coûts des places de stationnement (3 millions), qui ont été versées aux autres centres de coûts municipaux pour des prestations dans le domaine des places de stationnement. Ces indemnisations ont tout d'abord été examinées et adaptées, puis comptabilisées par le biais des imputations internes (GM 39/49).

### **Explications concernant le GM 36 - Charges de transfert**

Les charges de transfert affichent une amélioration de 27,91 millions de francs par rapport au budget. Les charges moindres découlent de dépenses moins élevées dans le domaine de l'aide sociale (25,10 millions). Ces coûts sont admis à la compensation des charges et sont remboursés par le Canton. Ce remboursement figure dans le GM 46.

En outre, la part versée au système de compensation des charges dans le domaine de l'aide sociale a été inférieure au montant budgété.

### **Explications concernant le GM 42 - Taxes**

Les taxes sont inférieures aux valeurs budgétées, avec un écart de 5,58 millions de francs. Ceci s'explique par les raisons suivantes : en 2022 également, la Ville a dû s'accommoder de recettes moindres au niveau des amendes d'ordre de plus de 1,20 million de francs. En outre, les revenus du compte spécial « Places de stationnement » avaient été budgétés dans le GM 42, mais ont finalement été comptabilisés dans le GM 49. Il en résulte une différence de 3,59 millions de francs. Enfin, la Ville a encaissé moins de remboursements, notamment au Département des affaires sociales et au Département de la protection de l'adulte et de l'enfant.

### **Explications concernant le GM 43 - Revenus divers**

Les coûts de l'aide sociale comptabilisés dans les charges de transfert (GM 36) ont un lien direct avec les revenus divers (GM 43) et les revenus de transfert (GM 46). Les cas d'aide sociale en recul ont, par principe, aussi engendré moins de revenus, ce que l'on remarque au niveau des GM 43 et 46.

### **Explications concernant le GM 46 - Revenus de transfert**

Voir GM 43

### 2.3.2.1.4 Direction de la formation, de la culture et du sport

La Direction de la formation, de la culture et du sport affiche un excédent de charges de 76,35 millions de francs, ce qui représente une amélioration de 2,94 millions de francs par rapport au budget.

#### Compte de résultats échelonné de la Direction de la formation, de la culture et du sport (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	28.61	28.50	0.11 →	0.38	29.27
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15.99	14.30	1.68 ↗	11.76	14.52
33 - Amortissements du patrimoine administratif	0.26	0.43	-0.17 ↘	-39.05	0.37
36 - Charges de transfert	66.60	68.54	-1.94 ↘	-2.83	64.84
39 - Imputations internes	1.59	1.71	-0.12 ↘	-6.93	1.71
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>113.05</b>	<b>113.49</b>	<b>-0.43 →</b>	<b>-0.38</b>	<b>110.71</b>
42 - Taxes	8.15	11.12	-2.96 ↘	-26.67	7.38
43 - Revenus divers	1.43	1.44	-0.01 →	-0.91	1.33
46 - Revenus de transfert	26.36	21.29	5.07 ↗	23.83	23.81
49 - Imputations internes	0.06	--	0.06 ↗	--	0.06
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>36.01</b>	<b>33.85</b>	<b>2.16 ↗</b>	<b>6.37</b>	<b>32.58</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-77.05</b>	<b>-79.64</b>	<b>2.59 →</b>	<b>3.25</b>	<b>-78.13</b>
44 - Revenus financiers	0.62	0.27	0.35 ↗	130.28	0.32
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>0.62</b>	<b>0.27</b>	<b>0.35 ↗</b>	<b>130.28</b>	<b>0.32</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-76.43</b>	<b>-79.37</b>	<b>2.94 →</b>	<b>3.70</b>	<b>-77.81</b>
48 - Revenus extraordinaires	0.08	0.08	0.00 →	1.04	0.08
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.08</b>	<b>0.08</b>	<b>0.00 →</b>	<b>1.04</b>	<b>0.08</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>-76.35</b>	<b>-79.29</b>	<b>2.94 →</b>	<b>3.71</b>	<b>-77.73</b>

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

Les charges de personnel présentent un écart de 0,10 million de francs par rapport au budget. Les charges relatives aux responsables des cours du passeport vacances n'ont malencontreusement pas été budgétées.

#### Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Les charges de biens, services et autres charges d'exploitation dépassent le montant budgété de 1,68 million de francs. Cette hausse s'explique notamment par la hausse des prix du gaz et du mazout. En outre, on a procédé à des délimitations plus élevées pour des charges attendues, mais pas encore facturées.

### **Explications concernant le GM 36 - Charges de transfert**

Dans les charges de transfert sont comptabilisées, outre le traitement du corps enseignant, les versements aux systèmes de compensation des charges dans le domaine des prestations complémentaires et des allocations familiales. Les charges de transfert affichent un résultat inférieur au budget, avec écart de 1,94 million de francs. Les charges moindres au niveau du traitement du corps enseignant (- 0,68 million) découlent du fait que moins de classes ont été ouvertes et qu'il y a eu moins de leçons de logopédie et de psychomotricité. Celles-ci n'ont pas pu avoir lieu par manque de personnel qualifié. Les contributions aux systèmes de compensation des charges dans le domaine des prestations complémentaires et des allocations familiales ont aussi été moins élevées que ce qui avait été budgété.

Les charges liées aux bons de garde ont baissé suite à l'augmentation des contributions parentales.

### **Explications concernant le GM 42 - Taxes**

L'écart de 2,96 millions de francs s'explique notamment par le fait que les recettes d'écolage des élèves externes ont dû être comptabilisées via le GM 46 selon le plan comptable du MCH2, alors qu'elles avaient été budgétées dans les taxes.

### **Explications concernant le GM 46 - Revenus de transfert**

Cf. GM 42. En outre, la contribution du Canton aux écoles à journée continue a dépassé de 0,50 million de francs le montant prévu.

### 2.3.2.1.5 Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement

La Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement affiche un excédent de charges de 9,18 millions de francs, ce qui représente une détérioration de 2,55 millions de francs par rapport au budget.

#### Compte de résultats échelonné de la Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	15.84	16.66	-0.82 ↘	-4.91	15.34
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8.17	6.71	1.46 ↗	21.81	8.17
33 - Amortissements du patrimoine administratif	5.68	3.75	1.93 ↗	51.40	5.06
36 - Charges de transfert	0.69	0.80	-0.10 ↘	-12.93	0.92
39 - Imputations internes	1.35	0.51	0.84 ↗	165.37	1.45
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>31.74</b>	<b>28.43</b>	<b>3.32 ↗</b>	<b>11.67</b>	<b>30.94</b>
41 - Revenus régaliens et de concessions	6.19	6.26	-0.08 ↘	-1.25	6.65
42 - Taxes	4.52	6.21	-1.68 ↘	-27.13	4.59
43 - Revenus divers	0.30	0.88	-0.58 ↘	-65.74	0.58
46 - Revenus de transfert	9.53	8.25	1.28 ↗	15.53	10.18
49 - Imputations internes	1.62	--	1.62 ↗	--	0.92
Revenus d'exploitation	22.16	21.60	0.56 ↗	2.57	22.92
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-9.58</b>	<b>-6.82</b>	<b>-2.76 ↘</b>	<b>-40.46</b>	<b>-8.01</b>
44 - Revenus financiers	0.25	0.20	0.05 ↗	26.99	--
Résultat provenant de financements	0.25	0.20	0.05 ↗	26.99	--
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-9.33</b>	<b>-6.62</b>	<b>-2.71 ↘</b>	<b>-40.87</b>	<b>-8.01</b>
38 - Charges extraordinaires	0.42	0.50	-0.08 ↘	-15.42	0.62
48 - Revenus extraordinaires	0.57	0.50	0.07 ↗	15.10	0.65
Résultat extraordinaire	0.15	0.00	0.15 ↗	3'067.93	0.04
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>-9.18</b>	<b>-6.63</b>	<b>-2.55 ↘</b>	<b>-38.55</b>	<b>-7.98</b>

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

En raison de postes vacants, les charges de personnel ont été inférieures au montant budgété, avec un écart de 0,82 million de francs.

#### Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation sont plus élevées que le montant budgété, avec un écart de 1,46 million de francs. Les raisons sont variées. Dans le domaine des infrastructures, l'évolution des prix des matières premières (entretien des routes) et de l'énergie (notamment au crématoire) s'est fait particulièrement ressentir. En outre, les

frais d'élimination ont augmenté et la direction a mandaté une entreprise pour évaluer l'état d'entretien des bâtiments.

#### **Explications concernant le GM 33 - Amortissement du patrimoine administratif**

Suite à la réalisation de projets, de nombreux objets ont été transmis en vue de leur utilisation. Dès lors, les charges d'amortissement se sont révélées plus élevées qu'attendu en 2022, avec un écart de 1,93 million de francs.

#### **Explications concernant le GM 39 - Imputations internes**

L'écart de 0,84 million de francs s'explique par la mise en service de l'atelier en 2021. Depuis lors, les coûts des départements sont comptabilisés via le GM 39, et non plus via le GM 31.

#### **Explications concernant le GM 41 - Revenus régaliens et de concessions**

En 2022, les revenus régaliens et de concessions ont pratiquement atteint le montant budgété. Le règlement sur la protection du climat de la Ville de Bienne est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Depuis lors, ESB verse une redevance supplémentaire de 0,2 centime par kWh d'énergie provenant de gaz non renouvelable (gaz naturel). Ces revenus supplémentaires sont neutres au niveau du résultat, puisqu'ils sont versés dans le financement spécial pour la protection du climat (voir aussi commentaire sous chapitre 1.1.1.5).

#### **Explications concernant le GM 46 - Revenus de transfert**

Les prestations de l'atelier à charge des comptes spéciaux sont comptabilisées via les revenus de transfert (cf. aussi GM 31 et GM 39).

#### **Explications concernant le GM 49 - Imputations internes**

Les prestations de l'atelier dans le domaine de l'entretien (GM 31) sont compensées par leur refacturation aux départements via le GM 49. En outre, la nouvelle réglementation concernant les indemnisations dans le domaine des places de stationnement a un effet positif ici.

#### **Explications concernant le GM 48 - Revenus extraordinaires**

En 2022, divers projets financés par le biais de financements spéciaux ont été transmis en vue de leur utilisation. L'augmentation des charges d'amortissement qui en résulte n'a pas d'impact sur le résultat, en raison d'un prélèvement équivalent sur les financements spéciaux.

### 2.3.3 Compte spécial avec financement spécial « Eaux usées »

Le compte spécial « Eaux usées » est doté d'un financement spécial dit normal, alimenté par des émoluments, qui est régi par le droit supérieur. La loi prévoit, en outre, un financement de la valeur de remplacement sous forme d'attribution à un financement spécial distinct, traité comme un préfinancement.

Le compte spécial « Eaux usées » affiche un excédent de revenus de 1,61 million de francs, ce qui représente une amélioration de 2,13 millions de francs par rapport au budget.

L'excédent de revenus de 1,61 million de francs, à affectation liée, est transféré dans le compte spécial « Eaux usées ». Les capitaux propres (maintien de la valeur et financement spécial) du compte spécial s'élevaient à 19,79 millions de francs au 31 décembre 2022 ; ils servent à financer les frais induits d'investissement et de futurs déficits d'exploitation.

#### Compte de résultats échelonné « Eaux usées » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	2.26	2.64	-0.38 ↘	-14.28	2.37
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.94	1.53	-0.59 ↘	-38.58	0.93
33 - Amortissements du patrimoine administratif	3.80	3.73	0.07 ↗	1.85	3.79
35 - Attributions aux fonds et financements spéciaux	3.53	6.32	-2.80 ↘	-44.23	4.65
36 - Charges de transfert	3.69	3.76	-0.07 ↘	-1.89	3.82
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>14.22</b>	<b>17.98</b>	<b>-3.76 ↘</b>	<b>-20.94</b>	<b>15.56</b>
42 - Taxes	11.78	13.39	-1.61 ↘	-12.04	11.47
43 - Revenus divers	0.09	0.26	-0.17 ↘	-65.24	0.23
45 - Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3.87	3.71	0.17 ↗	4.53	3.88
46 - Revenus de transfert	0.12	0.26	-0.15 ↘	-55.70	0.17
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>15.86</b>	<b>17.62</b>	<b>-1.76 ↘</b>	<b>-9.98</b>	<b>15.74</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>1.64</b>	<b>-0.37</b>	<b>2.01 ↗</b>	<b>545.13</b>	<b>0.18</b>
34 - Charges financières	0.03	0.16	-0.13 ↘	-81.81	0.08
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>-0.03</b>	<b>-0.16</b>	<b>0.13 ↗</b>	<b>81.81</b>	<b>-0.08</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1.61</b>	<b>-0.53</b>	<b>2.14 ↗</b>	<b>405.37</b>	<b>0.10</b>
48 - Revenus extraordinaires	0.00	0.01	-0.01 ↘	-100.00	--
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.00</b>	<b>0.01</b>	<b>-0.01 ↘</b>	<b>-100.00</b>	<b>--</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>1.61</b>	<b>-0.52</b>	<b>2.13 ↗</b>	<b>410.44</b>	<b>0.10</b>

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

La baisse au niveau des charges de personnel par rapport au budget s'explique notamment par des postes vacants dans les secteurs de l'entretien des canalisations et de l'évacuation des eaux urbaines. Cela a conduit à une baisse des charges salariales et des prestations sociales.

### **Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**

Il a été possible de maintenir à un faible niveau les charges de biens et services et autres charges d'exploitation. En raison de postes vacants, il n'a pas été possible de réaliser tous les travaux d'entretien prévus. En outre, la Ville a renoncé à l'achat d'appareils de remplacement.

### **Explications concernant le GM 33 - Amortissement du patrimoine administratif**

Suite à la réalisation de projets, de nombreux objets ont été transmis en vue de leur utilisation. Dès lors, les charges d'amortissement se sont révélées plus élevées qu'attendu en 2022, avec un écart de 0,07 million de francs.

### **Explications concernant le GM 35 - Attributions aux fonds et financements spéciaux**

Les recettes provenant des taxes de raccordement ont été moins élevées que prévu durant l'exercice 2022 ; celles-ci ont été versées dans le financement spécial destiné au maintien de la valeur via le GM 35. En outre, les taxes de raccordement ont pour la première fois été déduites du versement après les valeurs de remplacement. Cela a conduit à un versement moins élevé pour le maintien de la valeur et, dès lors, à des charges moindres.

### **Explications concernant le GM 36 - Charges de transfert**

L'écart de 0,07 million de francs découle de contributions moins élevées à la STEP Région Bienne SA.

### **Explications concernant le GM 42 - Taxes**

En relation avec l'évacuation des eaux usées, les propriétaires de biens-fonds doivent payer une taxe de raccordement dès que le bâtiment est raccordé au réseau de canalisations municipales. Cet émolument unique est comptabilisé dans les taxes. En 2022, l'activité de construction n'a pas été aussi importante que les années précédentes, ce qui a conduit à une baisse de 1,25 million de francs des émoluments de raccordement. En outre, moins de prestations ont été facturées à des tiers pour l'entretien des canalisations.

### **Explications concernant le GM 34 - Charges financières**

Le résultat positif des comptes en 2022 a aussi permis de maintenir à un bas niveau les charges d'intérêts.

### 2.3.4 Compte spécial avec financement spécial « Enlèvement des ordures »

Les dispositions concernant les financements spéciaux dit normaux, alimentés par les émoluments, s'appliquent à ce compte spécial (loi sur les déchets [LD] ; RSB 822.1). Les frais d'élimination des déchets sont couverts par des émoluments selon le principe de causalité.

Le compte spécial « Enlèvement des ordures » affiche un excédent de revenus de 0,50 million de francs, ce qui représente une dégradation de 0,58 million de francs par rapport au budget.

L'excédent de revenus de 0,50 million de francs, à affectation liée, est transféré dans le compte spécial « Enlèvement des ordures ». Les capitaux propres du compte spécial s'élevaient à 10,61 millions de fr. au 31.12.2022 et servent à financer les frais induits d'investissement et de futurs déficits d'exploitation.

#### Compte de résultats échelonné « Enlèvement des ordures » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	3.41	3.39	0.01 →	0.32	3.47
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1.67	1.95	-0.28 ↘	-14.17	1.81
33 - Amortissements du patrimoine administratif	0.81	0.42	0.39 ↗	92.78	0.81
36 - Charges de transfert	0.77	0.25	0.52 ↗	211.48	0.76
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6.66</b>	<b>6.01</b>	<b>0.65 ↗</b>	<b>10.78</b>	<b>6.85</b>
42 - Taxes	6.99	6.78	0.20 ↗	3.01	6.88
43 - Revenus divers	0.00	0.00	0.00 ↗	13.50	0.00
46 - Revenus de transfert	0.12	0.12	0.00 ↗	1.25	0.12
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7.11</b>	<b>6.91</b>	<b>0.21 ↗</b>	<b>2.98</b>	<b>7.00</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>0.45</b>	<b>0.89</b>	<b>-0.44 ↘</b>	<b>-49.50</b>	<b>0.15</b>
44 - Revenus financiers	0.05	0.17	-0.12 ↘	-72.98	0.34
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>0.05</b>	<b>0.17</b>	<b>-0.12 ↘</b>	<b>-72.98</b>	<b>0.34</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0.50</b>	<b>1.06</b>	<b>-0.56 ↘</b>	<b>-53.19</b>	<b>0.49</b>
48 - Revenus extraordinaires	0.00	0.01	-0.01 ↘	-100.00	--
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.50</b>	<b>0.01</b>	<b>0.48 ↗</b>	<b>4'221.24</b>	<b>0.49</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>0.50</b>	<b>1.07</b>	<b>-0.58 ↘</b>	<b>-53.70</b>	<b>0.49</b>

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

Les charges de personnel respectent le montant budgété.

#### Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Le budget des charges de biens et services et autres charges d'exploitation n'a pas été entièrement épuisé, avec un écart de 0,28 million de francs. Cela s'explique par le fait que les prestations de l'atelier ont été comptabilisées dans le GM 36.

### **Explications concernant le GM 33 - Amortissement du patrimoine administratif**

Lors de ses séances des 24 et 25 juin 2020, le Conseil de ville avait approuvé le remplacement de cinq camions à ordures électriques. Ces cinq véhicules circulent dans les rues de Bienne et des communes voisines depuis fin décembre 2021. Du fait que ces véhicules ont été transmis en vue de leur utilisation, les amortissements de l'investissement ont débuté en 2021. Cela n'avait pas été pris en compte lors de la budgétisation, ce qui induit une hausse de 0,39 million de francs des charges d'amortissement.

### **Explications concernant le GM 36 - Charges de transfert**

La hausse des charges de transfert de 0,52 million de francs s'explique par la mise en service de l'atelier au niveau du compte général et de la nouvelle méthode d'imputation. Depuis 2021, les coûts d'entretien des véhicules sont comptabilisés par le biais du GM 36, et non plus du GM 31 (voir GM 31).

## 2.3.5 Autres comptes spéciaux avec financement spécial fondé sur un règlement communal

### 2.3.5.1 Sapeurs-pompiers

Par principe, le compte spécial « Sapeurs-pompiers » est alimenté non par des émoluments, mais par la taxe d'exemption selon le règlement municipal RDCo 5.7-1.

Le compte spécial « Sapeurs-pompiers » affiche un excédent de charges de 0,17 million de francs, ce qui représente une dégradation de 0,07 million de francs par rapport au budget.

L'excédent de charges de 0,17 million de francs, à affectation liée, est reporté sur le compte spécial « Sapeurs-pompiers ». Les capitaux propres du compte spécial s'élevaient à 9,46 millions de fr. au 31.12.2022 et servent à couvrir de futurs déficits d'exploitation.

#### Compte de résultats échelonné « Sapeurs-pompiers » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	4.44	4.51	-0.06 ↘	-1.41	4.65
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1.35	1.43	-0.08 ↘	-5.28	1.38
33 - Amortissements du patrimoine administratif	0.42	0.36	0.06 ↗	16.80	0.40
36 - Charges de transfert	0.18	0.16	0.02 ↗	13.44	0.17
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6.39</b>	<b>6.45</b>	<b>-0.06 ↘</b>	<b>-0.89</b>	<b>6.59</b>
42 - Taxes	4.34	4.43	-0.09 ↘	-2.00	4.64
43 - Revenus divers	0.01	0.02	-0.01 ↘	-63.39	0.03
46 - Revenus de transfert	1.69	1.63	0.06 ↗	3.92	1.70
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>6.04</b>	<b>6.08</b>	<b>-0.04 ↘</b>	<b>-0.61</b>	<b>6.37</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-0.35</b>	<b>-0.37</b>	<b>0.02 ↗</b>	<b>5.47</b>	<b>-0.22</b>
44 - Revenus financiers	0.18	0.27	-0.08 ↘	-31.90	0.31
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>0.18</b>	<b>0.27</b>	<b>-0.08 ↘</b>	<b>-31.90</b>	<b>0.31</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-0.17</b>	<b>-0.10</b>	<b>-0.06 ↘</b>	<b>-62.45</b>	<b>0.09</b>
48 - Revenus extraordinaires	0.00	0.01	-0.01 ↘	-100.00	--
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-0.17</b>	<b>0.01</b>	<b>-0.18 ↘</b>	<b>-1'780.16</b>	<b>0.09</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>-0.17</b>	<b>-0.09</b>	<b>-0.07 ↘</b>	<b>-79.84</b>	<b>0.09</b>

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

Les postes approuvés n'ont pu être occupés que tardivement.

#### Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Le budget des charges de biens et services et autres charges d'exploitation n'a pas été entièrement épuisé, avec un écart de 0,08 million de francs. En raison de la résiliation du contrat de location avec la société Ambulance Région Bienne SA, des travaux d'entretien

planifiés n'ont pas été réalisés. Une rénovation du bâtiment du corps des sapeurs-pompiers a été envisagée à la place.

#### **Explications concernant le GM 33 - Amortissement du patrimoine administratif**

Suite à la réalisation de projets, de nombreux objets ont été transmis en vue de leur utilisation. Dès lors, les charges d'amortissement se sont révélées plus élevées qu'attendu en 2022, avec un écart de 0,06 million de francs.

#### **Explications concernant le GM 42 - Taxes**

On note des revenus moindres de 0,09 million de francs au niveau des taxes. D'une part, les revenus des taxes d'exemption ont baissé ; d'autre part, moins de prestations ont été facturées.

#### **Explications concernant le GM 46 - Revenus de transfert**

Le montant payé par les communes affiliées contractuellement a été plus élevé que budgété.

#### **Explications concernant le GM 44 - Revenus financiers**

Le compte courant interne est productif d'intérêts par le biais des revenus financiers. Le taux d'intérêt dépend des conditions que la Ville de Bienne obtient lors de l'acquisition de fonds de tiers.

### 2.3.5.2 EMS de Bienne

Le compte spécial « EMS de Bienne » est tenu comme un compte spécial avec financement spécial en vertu du règlement municipal RDCo 8.7-3.1. C'est le seul compte spécial reposant sur un plan comptable (CURAVIVA) qui s'écarte du MCH2 et s'appuie sur les directives de la Direction cantonale de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI). Il a donc fallu procéder à une conversion selon le MCH2 pour établir les comptes annuels.

Le compte spécial « EMS de Bienne » affiche un excédent de charges de 0,13 million de francs, ce qui représente une amélioration de 0,14 million de francs par rapport au budget.

#### Compte de résultats échelonné « EMS de Bienne » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	21.10	21.53	-0.43 ↘	-2.01	21.14
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6.12	5.45	0.67 ↗	12.20	5.90
33 - Amortissements du patrimoine administratif	0.63	0.67	-0.03 ↘	-4.68	1.07
36 - Charges de transfert	0.40	0.60	-0.20 ↘	-33.10	0.40
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>28.25</b>	<b>28.25</b>	<b>0.00 →</b>	<b>0.01</b>	<b>28.51</b>
42 - Taxes	27.86	27.84	0.03 →	0.10	26.55
46 - Revenus de transfert	0.22	0.11	0.11 ↗	96.40	0.87
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>28.08</b>	<b>27.95</b>	<b>0.13 →</b>	<b>0.48</b>	<b>27.42</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-0.17</b>	<b>-0.30</b>	<b>0.13 ↗</b>	<b>43.25</b>	<b>-1.09</b>
44 - Revenus financiers	0.04	0.03	0.01 ↗	16.72	0.03
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>0.04</b>	<b>0.03</b>	<b>0.01 ↗</b>	<b>16.72</b>	<b>0.03</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-0.13</b>	<b>-0.26</b>	<b>0.14 ↗</b>	<b>51.08</b>	<b>-1.07</b>
Résultat extraordinaire	0.00	--	0.00 →	--	--
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>-0.13</b>	<b>-0.26</b>	<b>0.14 ↗</b>	<b>51.08</b>	<b>-1.07</b>

#### Situation générale

Le COVID-19 continue à impacter le quotidien des EMS municipaux, contrairement au reste de la population. D'une part, les restaurants et cafétérias ont généré moins de recettes que prévu. D'autre part, les mesures de protection recommandées ont été appliquées.

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

La baisse du nombre de lits après l'abandon du site du Ried du Haut a occasionné une réduction du personnel.

#### Explications concernant le GM 31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

On note des charges supplémentaires non budgétées liées à des frais d'entretien, des petits investissements et de nouveaux contrats de maintenance. En outre, une nouvelle protection pour les issues de secours a été installée dans un site.

### Explications concernant le GM 33 - Amortissement du patrimoine administratif

Le retard dans l'avancement de divers projets a fait baisser les charges par rapport au budget.

### Explications concernant le GM 42 - Taxes

Les revenus découlant des taxes de soins dépendent fortement du niveau de soins que requièrent les pensionnaires. Globalement, il a été possible de facturer des niveaux de soins plus élevés que ce qui avait été budgété.

Dans les restaurants et les cafétérias, un chiffre d'affaires de 0,97 million de francs a été atteint, ce qui représente une baisse de 19 % par rapport au montant budgété. Le respect des plans de protection peut clairement être cité comme facteur principal, sachant que les cafétérias sont restées fermées au public jusqu'en juin.

### Explications concernant le GM 46 - Revenus de transfert

Les contributions du Canton à l'activité de formation ont été plus élevées qu'attendues. De plus, la contribution du « Contrat social » a permis un allègement.

### Équilibre des comptes des EMS de Bienne (en millions de francs)

	Capitaux propres 01.01.2022	Résultat 2022	Capitaux propres 31.12.2022
EMS Ried	2.56	0.09 ↗	2.65
EMS Esplanade	-1.23	-0.08 ↘	-1.31
EMS Cristal	-1.41	-0.12 ↘	-1.53
EMS Redern	2.39	-0.01 →	2.38
<b>Total</b>	<b>2.31</b>	<b>-0.13 ↘</b>	<b>2.19</b>

### Contributions aux frais d'infrastructures des EMS de Bienne (en millions de francs)

	État au 01.01.2022	Évolution en 2022	État au 31.12.2022
EMS Ried	2.73	0.40 ↗	3.12
EMS Esplanade	0.58	0.14 ↗	0.73
EMS Cristal	0.49	0.10 ↗	0.60
EMS Redern	6.60	0.34 ↗	6.94
<b>Total</b>	<b>10.41</b>	<b>0.99 ↗</b>	<b>11.39</b>

### 2.3.5.3 Tissot Arena

La Tissot Arena est gérée par le biais d'un compte spécial avec financement spécial en vertu du règlement municipal RDCo 4.4-2.

Le compte spécial « Tissot Arena » affiche un excédent de revenus de 0,29 million de francs, ce qui représente une amélioration de 0,23 million de francs par rapport au budget.

#### Compte de résultats échelonné « Tissot Arena » (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	0.04	0.15	-0.11 ↓	-72.20	0.04
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1.12	1.49	-0.37 ↓	-25.02	1.08
33 - Amortissements du patrimoine administratif	0.61	0.08	0.53 ↑	692.93	0.62
36 - Charges de transfert	0.01	0.05	-0.04 ↓	-76.34	0.01
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1.78</b>	<b>1.77</b>	<b>0.01 →</b>	<b>0.56</b>	<b>1.76</b>
43 - Revenus divers	0.00	--	0.00 →	--	0.08
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0.00</b>	<b>--</b>	<b>0.00 →</b>	<b>--</b>	<b>0.08</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-1.78</b>	<b>-1.77</b>	<b>-0.01 →</b>	<b>-0.56</b>	<b>-1.68</b>
34 - Charges financières	0.70	0.92	-0.22 ↓	-23.82	0.85
44 - Revenus financiers	2.77	2.75	0.02 →	0.75	2.70
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>2.07</b>	<b>1.84</b>	<b>0.24 ↑</b>	<b>13.02</b>	<b>1.86</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0.29</b>	<b>0.06</b>	<b>0.23 ↑</b>	<b>354.48</b>	<b>0.18</b>
Résultat extraordinaire	0.00	--	0.00 →	--	0.18
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>0.29</b>	<b>0.06</b>	<b>0.23 ↑</b>	<b>354.48</b>	<b>0.18</b>

#### Explications concernant le GM 30 - Charges de personnel

Les charges de personnel moindres sont liées à l'exploitation des terrains de football.

#### Explications concernant le GM 33 - Amortissement du patrimoine administratif

Suite à la réalisation de projets, de nombreux objets ont été transmis en vue de leur utilisation. Dès lors, les charges d'amortissement se sont révélées plus élevées qu'attendu en 2022, avec un écart de 0,53 million de francs.

#### Explications concernant le GM 36 - Charges de transfert

La baisse de 0,47 million de francs des charges de transfert découle du dernier ajustement (*restatement*). Dès lors, les écritures au niveau du compte général disparaissent. En outre, il y a eu moins de prestations de la part du Département des constructions.

#### Explications concernant le GM 34 - Charges financières

Le compte courant interne est productif d'intérêts par le biais des charges financières. Le taux d'intérêt dépend des conditions que la Ville de Bienne obtient lors de l'acquisition de fonds de tiers.

### 3 Bilan

Les principaux écarts au niveau des actifs et des passifs du compte général ont déjà été expliqués au chapitre 1.1.5.

#### Bilan du compte général (en millions de francs)

	État au 31.12.2022	En %	État au 01.01.2022	En %	Écart
100 - Disponibilités et placements à court terme	51.24	3.79	26.66	2.14	24.58 ↗
101 - Créances	161.05	11.90	164.79	13.22	-3.74 ↘
102 - Placements financiers à court terme	0.13	0.01	0.13	0.01	0.00 →
104 - Actifs de régularisation	8.02	0.59	2.38	0.19	5.64 ↗
106 - Stocks, fournitures et travaux en cours	0.15	0.01	0.20	0.02	-0.05 ↘
107 - Placements financiers	44.89	3.32	11.36	0.91	33.53 ↗
108 - Immobilisations corporelles PF	531.50	39.28	520.34	41.76	11.16 ↗
<b>10 - Total du patrimoine financier</b>	<b>796.99</b>	<b>58.90</b>	<b>725.86</b>	<b>58.25</b>	<b>71.13 ↗</b>
140 - Immobilisations corporelles PA	197.76	14.61	199.47	16.01	-1.71 ↘
142 - Immobilisations incorporelles	30.50	2.25	20.85	1.67	9.64 ↗
144 - Prêts	31.60	2.34	8.00	0.64	23.60 →
145 - Participations, capital social	296.32	21.90	291.97	23.43	4.35 →
<b>14 - Total du patrimoine administratif</b>	<b>556.19</b>	<b>41.10</b>	<b>520.29</b>	<b>41.75</b>	<b>107.02 ↗</b>
<b>Actif</b>	<b>1'353.18</b>	<b>100.00</b>	<b>1'246.16</b>	<b>100.00</b>	<b>107.02 ↗</b>
200 - Engagements courants	37.08	2.74	45.76	3.67	-8.68 ↘
201 - Engagements financiers à court terme	140.23	10.36	156.99	12.60	-16.76 ↘
204 - Passifs de régularisation	8.96	0.66	6.56	0.53	2.39 ↗
205 - Provisions à court terme	3.11	0.23	3.32	0.27	-0.22 ↘
<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>189.36</b>	<b>13.99</b>	<b>212.63</b>	<b>17.06</b>	<b>-23.27 ↘</b>
206 - Engagements financiers à long terme	672.40	49.69	634.72	50.93	37.67 ↗
208 - Provisions à long terme	13.75	1.02	4.02	0.32	9.73 ↗
209 - Engagements envers les financements spéciaux	2.20	0.16	3.00	0.24	-0.80 ↘
<b>Total des capitaux de tiers à long terme</b>	<b>688.34</b>	<b>50.87</b>	<b>641.74</b>	<b>51.50</b>	<b>46.61 ↗</b>
<b>20 - Total des capitaux de tiers</b>	<b>877.71</b>	<b>64.86</b>	<b>854.37</b>	<b>68.56</b>	<b>23.34 ↗</b>
290 - Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	120.06	8.87	130.56	10.48	-10.50 ↘
293 - Préfinancements	230.93	17.07	162.99	13.08	67.94 ↗
296 - Réserve réévaluation patrimoine financier	119.64	8.84	93.40	7.50	26.24 ↗
299 - Excédent/découvert du bilan	4.84	0.36	4.84	0.39	0.00 →
<b>29 - Total des capitaux propres</b>	<b>475.47</b>	<b>35.14</b>	<b>391.79</b>	<b>31.44</b>	<b>83.68 ↗</b>
<b>Passif</b>	<b>1'353.18</b>	<b>100.00</b>	<b>1'246.16</b>	<b>100.00</b>	<b>107.02 ↗</b>

## 4 Fonctions

### 4.1 Compte de résultats

Le tableau ci-après présente les charges et revenus du compte global, répartis entre les dix groupes de fonctions fixés par le Canton (l'évaluation complète et détaillée doit être livrée chaque année à la Direction des finances du Canton de Berne à des fins statistiques). Les comptes annuels de la Ville de Bienne sont basés sur la répartition institutionnelle. De ce fait, le commentaire relatif aux écarts porte sur les différentes directions (cf. chapitre 2.3.2.1 et suivants).

#### Compte de résultats selon la classification fonctionnelle (en millions de francs)

	Comptes 2022			Budget 2022			Comptes 2021		
	Charges	Revenus	Excédent de revenus/charges	Charges	Revenus	Excédent de revenus/charges	Charges	Revenus	Excédent de revenus/charges
0 - Administration générale	68.50	51.38	-17.12	50.30	71.39	21.09	79.16	81.53	2.37
1 - Ordre et sécurité publics, défense	37.94	23.01	-14.92	38.48	25.43	-13.05	37.61	23.48	-14.13
2 - Formation	59.91	16.15	-43.76	58.62	14.45	-44.17	58.22	14.16	-44.07
3 - Culture, sports et loisirs, Eglises	26.46	6.86	-19.60	26.91	6.45	-20.46	27.01	6.42	-20.58
4 - Santé	28.25	28.12	-0.13	28.25	27.98	-0.26	28.51	27.44	-1.07
5 - Sécurité sociale	176.75	124.02	-52.73	207.09	149.56	-57.53	183.26	132.18	-51.08
6 - Transports et télécommunications	27.68	8.43	-19.25	31.77	9.02	-22.75	29.89	8.07	-21.82
7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire	27.98	28.56	0.58	29.73	29.66	-0.07	30.71	29.35	-1.36
8 - Économie publique	0.52	--	-0.52	0.61	--	-0.61	0.60	--	-0.60
9 - Finances et impôts	49.60	219.15	169.55	45.04	183.12	138.08	68.29	220.44	152.14
<b>Somme: Compte global</b>	<b>503.59</b>	<b>505.69</b>	<b>2.10</b>	<b>516.79</b>	<b>517.05</b>	<b>0.26</b>	<b>543.28</b>	<b>543.08</b>	<b>-0.20</b>

## 4.2 Compte des investissements du compte global par fonctions (en millions de francs)

Désignation	MCHF			
	Comptes 2022		Comptes 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	1.71	0.02	4.68	1.82
Charges nettes		1.69		2.86
Revenus nets				
Ordre et sécurité publics, défense	0.49	0.01	0.88	0.00
Charges nettes		0.48		0.88
Revenus nets				
Formation	17.48	0.00	20.67	0.28
Charges nettes		17.48		20.39
Revenus nets				
Culture, sports et loisirs, Églises	4.74	1.62	6.96	1.03
Charges nettes		3.12		5.93
Revenus nets				
Santé	4.59	0.00	1.41	0.09
Charges nettes		4.59		1.32
Revenus nets				
Sécurité sociale	0.04	0.00	0.07	0.00
Charges nettes		0.04		0.07
Revenus nets				
Transports et télécommunications	6.35	0.84	5.58	0.08
Charges nettes		5.51		5.50
Revenus nets				
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	4.25	0.12	7.33	0.21
Charges nettes		4.13		7.12
Revenus nets				
Économie publique	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges nettes		0.00		
Revenus nets				
Finances et impôts	0.17	0.00	-0.57	44.64
Charges nettes		0.17	44.07	
Revenus nets	0.17			
Décompte d'investissement	2.62	39.81	3.51	47.58
<b>Investissement net</b>	<b>37.20</b>		<b>44.07</b>	
Total	39.81	39.81	47.58	47.58

## 5 Groupes de matières

### 5.1 Compte de résultats

#### Résultat par groupes de matières (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Écart C2022 / B2022	%	Comptes 2021
30 - Charges de personnel	127.05	126.94	0.11 →	0.08	124.17
31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	56.09	54.32	1.77 ↗	3.25	56.85
33 - Amortissements du patrimoine administratif	29.54	25.70	3.83 ↗	14.91	28.78
35 - Attributions aux fonds et financements spéciaux	3.81	6.32	-2.51 ↘	-39.73	5.31
36 - Charges de transfert	238.63	268.74	-30.10 ↘	-11.20	245.61
37 - Subventions à redistribuer	0.16	--	0.16 ↗	--	--
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>455.28</b>	<b>482.03</b>	<b>-26.74 ↘</b>	<b>-5.55</b>	<b>460.73</b>
<b>40 - Revenus fiscaux</b>	<b>158.63</b>	<b>134.98</b>	<b>23.65 ↗</b>	<b>17.52</b>	<b>140.24</b>
41 - Revenus régalien et de concessions	6.30	6.37	-0.07 ↘	-1.18	6.73
42 - Taxes	77.71	89.78	-12.07 ↘	-13.45	77.98
43 - Revenus divers	33.48	33.11	0.37 ↗	1.12	36.54
45 - Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3.87	3.71	0.17 ↗	4.53	3.92
46 - Revenus de transfert	158.50	173.70	-15.20 ↘	-8.75	164.55
47 - Subventions à redistribuer	0.04	--	0.04 ↗	--	0.00
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>438.55</b>	<b>441.65</b>	<b>-3.11 →</b>	<b>-0.70</b>	<b>429.97</b>
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-16.74</b>	<b>-40.37</b>	<b>23.64 ↗</b>	<b>58.54</b>	<b>-30.76</b>
34 - Charges financières	16.16	17.65	-1.49 ↘	-8.45	19.81
44 - Revenus financiers	32.08	26.77	5.30 ↗	19.81	50.71
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>15.92</b>	<b>9.12</b>	<b>6.79 ↗</b>	<b>74.47</b>	<b>30.90</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-0.82</b>	<b>-31.25</b>	<b>30.43 ↗</b>	<b>97.37</b>	<b>0.14</b>
38 - Charges extraordinaires	32.14	17.11	15.03 ↗	87.83	62.74
48 - Revenus extraordinaires	35.07	48.62	-13.56 ↘	-27.88	62.40
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>2.92</b>	<b>31.51</b>	<b>-28.59 ↘</b>	<b>-90.72</b>	<b>-0.34</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>2.10</b>	<b>0.26</b>	<b>1.84 ↗</b>	<b>710.41</b>	<b>-0.20</b>

## 5.2 Compte des investissements

Le compte des investissements s'appuie sur les art. 79 et 79a de l'ordonnance cantonale sur les communes (OCO, RSB 170.111). Seules les dépenses et les recettes du patrimoine administratif peuvent y être comptabilisées. Les augmentations et diminutions des placements financiers et des immobilisations corporelles du patrimoine financier sont considérées comme des immobilisations et non comme des investissements et sont donc directement comptabilisées au bilan.

### 5.2.1 Compte global

La vue d'ensemble ci-dessous présente les dépenses et recettes d'investissement du patrimoine administratif par groupes de matières pour le compte global.

#### Compte des investissements du compte global (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Degré de réalisation	Comptes 2021
Dépenses d'investissement	39.81	69.50	57.28	44.64
Immobilisations corporelles	35.64	65.79	54.17	37.37
Immobilisations incorporelles	4.18	3.72	112.41	6.94
Recettes d'investissement	2.62	--	--	0.57
Report d'immobilisations corporelles dans le PF	0.00	--	--	0.01
Subventions d'investissement acquises	2.62	--	--	0.56
<b>Total des dépenses/recettes</b>	<b>-37.20</b>	<b>-69.50</b>	<b>53.52</b>	<b>-44.08</b>
Recettes portées au bilan	2.62	--	--	0.57
Dépenses portées au bilan	39.81	--	--	44.64
<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>-69.50</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Investissements nets</b>	<b>37.20</b>	<b>69.50</b>	<b>53.52</b>	<b>44.08</b>

Les recettes et dépenses affichées dans le compte des investissements sont portées à l'actif dans le patrimoine administratif. Cependant, les valeurs patrimoniales ne sont amorties qu'à partir du moment où l'objet est transmis en vue de son utilisation. Cela peut engendrer des décalages temporels entre la charge financière et le début de l'amortissement.

## 5.2.2 Compte général

La vue d'ensemble ci-dessous présente les dépenses et recettes d'investissement du patrimoine administratif par groupes de matières pour le compte général (financé par les impôts).

### Comptes des investissements du compte général (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Degré de réalisation	Comptes 2021
Dépenses d'investissement	31.95	43.41	73.61	36.43
Immobilisations corporelles	27.87	39.69	70.20	29.19
Immobilisations incorporelles	4.08	3.72	109.94	6.91
Recettes d'investissement	2.54	--	--	0.55
Report d'immobilisations corporelles dans le PF	0.00	--	--	0.01
Subventions d'investissement acquises	2.54	--	--	0.54
<b>Total des dépenses/recettes</b>	<b>-29.42</b>	<b>-43.41</b>	<b>67.77</b>	<b>-35.88</b>
Recettes portées au bilan	2.54	--	--	0.55
Dépenses portées au bilan	31.95	--	--	36.43
<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>-43.41</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Investissements nets</b>	<b>29.42</b>	<b>43.41</b>	<b>67.77</b>	<b>35.88</b>

### Principaux projets d'investissements : compte général (en millions de francs)

Projets/Investissements	2022
Rénovation totale de l'École Dufour est et ouest	10.26
Assainissement du bassin d'apprentissage de l'école du Sahligut	2.62
Rénovation et extension de la Coupole	1.97
Concept de bus Bienne 2020, étape 2	1.71
Projet DiAna – nouvelle informatique scolaire	1.48
Rénovation du complexe scolaire Geyisried	1.19
Remplacement du terrain en gazon synthétique des Tréfileries	1.00
Règlement sur l'alimentation saine	0.98
Rue Hermann-Lienhard / Assainissement du trottoir côté sud	0.91
Chemin de la Ciblerie / Arrêt de bus et route	0.58
Quartier Bubenbergr : introduction d'une zone 30 km/h	0.55
Aménagement de la rue Marcelin-Chipot	0.52
Divers projets (routes, bâtiments scolaires, infrastructures, transports, etc.)	4.54
<b>Investissements nets</b>	<b>28.31</b>

En 2022, la Ville est parvenue à mener à terme sept projets. À l'inverse, des crédits d'engagement ont été accordés pour 38 nouveaux projets.

### 5.2.3 Comptes spéciaux

La vue d'ensemble ci-dessous présente les dépenses et recettes d'investissement du patrimoine administratif par groupes de matières pour les comptes spéciaux.

#### Compte des investissements des comptes spéciaux (financés par les émoluments) (en millions de francs)

	Comptes 2022	Budget 2022	Degré de réalisation	Comptes 2021
Dépenses d'investissement	7.86	26.10	30.14	8.21
Immobilisations corporelles	7.77	26.10	29.78	8.18
Immobilisations incorporelles	0.09	--	--	0.03
Recettes d'investissement	0.08	--	--	0.02
Subventions d'investissement acquises	0.08	--	--	0.02
<b>Total des dépenses/recettes</b>	<b>-7.78</b>	<b>-26.10</b>	<b>29.83</b>	<b>-8.19</b>
Recettes portées au bilan	0.08	--	--	0.02
Dépenses portées au bilan	7.86	--	--	8.21
<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>-26.10</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Investissements nets</b>	<b>7.78</b>	<b>26.10</b>	<b>29.83</b>	<b>8.19</b>

#### Principaux projets d'investissements: comptes spéciaux (en millions de francs)

Projets/Investissements	2022
EMS Redern / Règlement sur l'alimentation saine	3.62
EMS Redern / Remplacement des cuisines d'étage	0.41
EMS Redern / Rénovation partielle et extension	0.23
EMS Redern / Nouvelles acquisitions de mobilier	0.23
Divers projets	3.28
<b>Investissements nets</b>	<b>7.78</b>

En 2022, la Ville est parvenue à mener à terme deux projets. À l'inverse, des crédits d'engagement ont été accordés pour huit nouveaux projets.

## 6 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est un instrument devant figurer dans les comptes annuels, aux côtés du bilan, du compte de résultats et du compte des investissements. Il met en lumière l'origine des entrées et des sorties de fonds et contribue ainsi à la transparence des comptes annuels dans leur ensemble.

### 6.1 Tableau des flux de trésorerie du compte global

La figure ci-dessous présente le tableau des flux de trésorerie du compte global de la Ville de Bienne.

Tableau des flux de trésorerie	MCHF	
	2022	2021
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>38.88</b>	18.36
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-46.24</b>	-53.80
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>	<b>31.92</b>	40.61
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>24.57</b>	5.18
Disponibilités et placements à court terme au 1.1.	26.71	21.53
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.	51.28	26.71

Le tableau des flux de trésorerie du compte global s'appuie sur le bilan consolidé. Les différents secteurs ne sont pas strictement séparés en particulier au niveau des postes qui n'ont pas d'incidence financière. De ce fait, les postes du secteur du compte général dans le tableau des flux de trésorerie du compte global ne peuvent pas être comparés directement avec ceux du tableau des flux de trésorerie du compte général.

Les liquidités de la Ville de Bienne ont augmenté de 24,57 millions de francs durant l'exercice 2022. Pour financer les dépenses d'investissement de quelque 31,92 millions de francs dans le patrimoine administratif et le patrimoine financier, il a néanmoins fallu augmenter les capitaux de tiers.

## 6.2 Tableau des flux de trésorerie du compte général

Le tableau des flux de trésorerie fait apparaître les causes de fluctuations : il montre en quoi les recettes (+) et les dépenses (-) ont augmenté ou diminué les disponibilités sur une période donnée. C'est pourquoi il est parfois aussi nommé « troisième jeu de compte ». Il fournit des informations ne pouvant pas être obtenues à la lecture du bilan et du compte de résultats au sujet de l'évolution des liquidités dans les domaines de l'exploitation, des investissements et du financement.

Dans le compte général, l'état net des disponibilités et des placements à court terme a augmenté de 24,58 millions de francs entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022.

Tableau des flux de trésorerie	MCHF	
	2022	2021
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>31.14</b>	<b>11.11</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-38.45</b>	<b>-45.63</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>	<b>31.88</b>	<b>39.67</b>
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>24.56</b>	<b>5.16</b>
Disponibilités et placements à court terme au 1.1. (1.1.2022 y c. ancien compte spécial « place de stationnement »)	26.68	21.48
Disponibilités et placements à court terme au 31.12. (31.12.2021 sans compte spécial « place de stationnement »)	51.24	26.64

Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation indiquent le montant des revenus obtenus, qui serviront à de nouveaux investissements ou à une réduction de la dette. Malgré des flux positifs ici, il n'a pas été possible d'obtenir des moyens en suffisance pour financer entièrement les investissements. Cela signifie que le financement des investissements effectués a requis d'augmenter les capitaux de tiers de 14 millions de francs.

## 7 Indicateurs financiers

Les indicateurs financiers facilitent grandement l'évaluation de la situation financière et patrimoniale d'une collectivité. Toutefois, ces indicateurs ne devraient pas être examinés individuellement, mais dans leur ensemble, sur plusieurs années, et appréciés à la lumière d'autres facteurs.

### Informations sur les indicateurs financiers

La signification et les informations sur chaque indicateur financier sont fournies dans la vue d'ensemble ci-après.

### Informations sur les indicateurs financiers

Indicateur financier	Informations
<b>Quotient d'endettement net (QEN)</b>	indique la part des revenus fiscaux (impôts directs des personnes physiques et morales) +/- les prestations de la péréquation financière qui serait nécessaire pour amortir la dette nette.
<b>Degré d'autofinancement (DA)</b>	indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 %, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 %, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt.
<b>Quotité de la charge des intérêts (QChI)</b>	indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée et plus l'endettement est important. À l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette. Les comparaisons portant sur plusieurs exercices renseignent sur l'évolution de l'endettement dans la commune, et les comparaisons intercommunales sur la situation actuelle de la commune en la matière.
<b>Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)</b>	permet d'évaluer la situation d'endettement, et en particulier de déterminer si l'endettement est proportionné compte tenu des revenus obtenus. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus financiers qui est nécessaire au remboursement de la dette brute.
<b>Quotité d'investissement (QInv)</b>	renseigne sur le rapport entre les activités d'investissement et les charges annuelles globales. Cet indicateur ne permet toutefois pas à lui seul de tirer des conclusions sur la situation financière de la commune.
<b>Quotité de la charge financière (QChF)</b>	indique l'incidence des frais financiers sur le budget (= charges d'intérêts nettes plus amortissements et rectifications). Cet indicateur permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par les intérêts et les amortissements ordinaires (charge financière). Une hausse de ce taux équivaut à une réduction de la marge budgétaire.
<b>Endettement net en francs par habitant (E/H)</b>	sert à mesurer l'importance de la dette et doit être apprécié en même temps que la capacité financière de la commune (quotité d'autofinancement). Une valeur négative reflète l'existence d'une fortune nette par habitant.
<b>Quotité d'autofinancement (QA)</b>	reflète la capacité financière d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectée au financement d'investissements ou au désendettement (capacité financière).
<b>Quotité de la charge des intérêts nets (QChIN)</b>	indique la part des revenus fiscaux qu'une commune doit affecter à la rémunération de sa dette. Un taux élevé est synonyme d'endettement important.
<b>Capitaux propres déterminants par habitant (CPD/H)</b>	sont destinés aux comparaisons et utilisés dans le contexte de la péréquation financière.
<b>Quotient de l'excédent du bilan (QEB)</b>	est défini par rapport aux revenus fiscaux +/- les prestations de la péréquation financière. Seule une base saine de capitaux propres est à même de garantir un bon autofinancement. Le QEB n'est calculé que pour le compte général.
<b>Taux de couverture des coûts (TCC)</b>	indique le rapport entre les revenus et les charges, dès lors que les émoluments doivent couvrir les frais dans les domaines de l'alimentation en eau, du traitement des eaux usées, de la gestion des déchets, etc. Si le taux de couverture des coûts excède 100 %, l'accomplissement de la tâche en question a généré un gain, et s'il est inférieur à 100 %, il a entraîné une perte.
<b>Quotité du maintien de la valeur (QMV)</b>	indique le rapport entre le maintien de la valeur et les valeurs de remplacement dans le cas de l'alimentation en eau et du traitement des eaux usées, domaines dans lesquels la législation permet la réduction ou l'arrêt des attributions dès que le montant du maintien de la valeur atteint ou dépasse 25 % de la valeur de remplacement.

### 7.1 Compte global

En vertu de l'art. 30, al. 1, let. h, ODGFCo (RSB 170.511), les indicateurs financiers doivent être calculés non seulement pour le compte global, mais aussi pour le compte général et pour les comptes spéciaux alimentés par les émoluments. Selon le MCH2, les indicateurs financiers suivants doivent être calculés pour le compte global.

## Indicateurs financiers du compte global

	2018	2019	2020	2021	2022	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats
Quotient d'endettement net (QEN)	63.66	63.16	76.38	85.06	52.94	<100% bon 100%-150% suffisant >150% mauvais	
Degré d'autofinancement (DA)	96.16	114.89	35.03	68.77	76.09	>100% très bon 80%-100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	2.96	2.48	2.04	1.73	1.60	0% - 4% bon 4% - 9% suffisant >9% mauvais	
Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)	155.62	164.07	168.94	153.80	171.95	<50 % très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais	
Quotité d'investissement (QInv)	6.39	7.52	9.28	9.11	8.36	<10% faible 10% - 20% moyenne 20% - 30% forte >30% très forte	
Quotité de la charge financière (QChF)	7.25	7.05	7.31	7.19	7.62	<5% charge faible 5% - 15% charge acceptable >15% charge élevée	
Endettement net en francs par habitant (E/H)	1'809.05	1'802.73	2'093.24	2'298.73	1'608	0 - 1'000 endettement faible 1'001 - 2'500 endettement moyen 2'501 - 5'000 endettement important	
Quotité d'autofinancement (QA)	5.41	6.28	3.16	5.75	5.76	>20% bon 10% - 20% moyen <10% mauvais	
Quotité de la charge des intérêts nets (QChIN)	-6.55	-9.78	-6.76	-18.09	-6.15	<0% pas de charge 0% - 7% charge moyenne >8% charge haute	
Capitaux propres déterminants par habitant (CPD/H)	4'920.14	5'068.04	5'061.61	5'434.34	6'420	Aucune valeur indicative	

Les indicateurs financiers du compte global n'ont qu'une pertinence limitée, au vu du cadre méthodologique des prescriptions de consolidation du MCH2.

## 7.2 Compte général

Pour le compte général (financé par les impôts), nous utilisons les mêmes indicateurs que pour le compte global, mais en ajoutant le quotient de l'excédent du bilan, bien qu'il n'y ait encore aucune valeur indicative cantonale.

### Indicateurs financiers du compte général

	2018	2019	2020	2021	2022	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats
Quotient d'endettement net (QEN)	63.91	64.11	77.34	85.98	48.00	<100% bon 100%-150% suffisant >150% mauvais	
Degré d'autofinancement (DA)	71.47	120.09	12.23	62.00	68.92	>100% très bon 80%-100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	3.14	2.75	2.23	1.87	1.68	0% - 4% bon 4% - 9% suffisant >9% mauvais	
Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)	178.49	191.99	201.85	179.02	171.95	<50 % très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais	
Quotité d'investissement (QInv)	6.03	6.41	9.10	8.51	7.60	<10% faible 10% - 20% moyenne 20% - 30% forte >30% très forte	
Quotité de la charge financière (QChF)	6.84	6.80	6.86	6.59	7.07	<5% charge faible 5% - 15% charge acceptable >15% charge élevée	
Endettement net en francs par habitant (E/H)	1'816.07	1'830.00	2'119.45	2'324.00	1'458	0 - 1'000 endettement faible 1'001 - 2'500 endettement moyen 2'501 - 5'000 endettement important	
Quotité d'autofinancement (QA)	3.80	4.80	1.10	4.82	4.70	>20% bon 10% - 20% moyen <10% mauvais	
Quotité de la charge des intérêts nets (QChIN)	-5.65	-8.45	-6.23	-17.44	-5.64	<0% pas de charge 0% - 7% charge moyenne >8% charge haute	
Capitaux propres déterminants par habitant (CPD/H)	4'228.39	4'367.38	4'372.36	4'723.00	6'420	Aucune valeur indicative	

En 2022, la Ville de Bienne présentait un degré d'autofinancement de 70 %. Cela s'explique, d'une part, par la réévaluation du patrimoine financier, qui est comptabilisée au niveau du compte de résultats, et par le meilleur résultat qui en a découlé, et, d'autre part, par les versements sur les financements spéciaux. Les investissements nets, qui ont atteint 29 millions de francs, ont baissé de 4,5 millions de francs par rapport à l'exercice 2021. Il a fallu acquérir de nouveaux fonds de tiers en 2022, pour un montant de 23 millions de francs. Cela a conduit à une hausse de la part de l'endettement brut, qui est passée à 172 %. La quotité d'autofinancement (QA) indique la marge de manœuvre que possède la Ville de Bienne pour financer des investissements. Avec 4,8 %, elle est très basse en raison des investissements nets très élevés.

### 7.3 Compte spécial « Eaux usées »

Les indicateurs suivants doivent être présentés pour le compte spécial alimenté par les émoluments « Eaux usées ».

#### Indicateurs financiers du compte spécial « Eaux usées »

	2018	2019	2020	2021	2022	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats
Degré d'autofinancement (DA)	182.06	163.62	184.31	337.90	187.61	>100% très bon 80%-100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Taux de couverture des coûts (TCC)	102.48	102.96	102.62	100.56	109.86	Aucune valeur indicative	
Quotité du maintien de la valeur (QMV)	0.80	1.50	2.14	2.31	2.23	Aucune valeur indicative	

### 7.4 Compte spécial « Enlèvement des ordures »

Les indicateurs suivants doivent être présentés pour le compte spécial alimenté par les émoluments « Enlèvement des ordures ».

#### Indicateurs financiers du compte spécial « Enlèvement des ordures »

	2018	2019	2020	2021	2022	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats
Degré d'autofinancement (DA)	90'823.42	1'181.75	3'620.02	27.80	847.28	>100% très bon 80%-100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Taux de couverture des coûts (TCC)	121.32	120.78	117.65	107.13	107.45	Aucune valeur indicative	

## 7.5 Autres comptes spéciaux avec financement spécial fondé sur un règlement communal

### 7.5.1 Compte spécial « Sapeurs-pompiers »

Les indicateurs suivants doivent être présentés pour le compte spécial alimenté par les émoluments « Sapeurs-pompiers ».

#### Indicateurs financiers du compte spécial « Sapeurs-pompiers »

	2018	2019	2020	2021	2022	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats
Degré d'autofinancement (DA)	371.85	379.54	317.20	140.60	73.57	>100% très bon 80%-100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Taux de couverture des coûts (TCC)	115.44	110.67	107.76	101.44	97.37	Aucune valeur indicative	

## 7.5.2 Comparaison des indicateurs principaux avec d'autres villes du canton de Berne et de Suisse (compte global)

Indicateur financier		2022		2021		Berne	Évaluation des résultats	Thoune	Évaluation des résultats	Lucerne	Évaluation des résultats
		Bienne	Évaluation des résultats	Bienne	Évaluation des résultats						
Quotient d'endettement net (QEN)	< 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais	52.94%		85.06%		59.70%		-76.89%		-66.00%	
Degré d'autofinancement (DA)	> 100% très bon 80% - 100% cas normal 50% - 80% insuffisant	75.88%		68.77%		70.60%		281.88%		205.20%	
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais	1.60%		1.73%		1.20%		0.10%		0.70%	
Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)	< 50% très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais	170.98%		153.80%		157.40%		67.84%		91.40%	
Quotité d'investissement (QInv)	<10% faible 10% - 20% moyenne 20% - 30% forte	8.36%		9.11%		11.30%		7.11%		Aucune valeur indicative	
Quotité de la charge financière (QChF)	< 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable >15% charge élevée	7.57%		7.19%		7.80%		3.06%		6.30%	
Endettement net en francs par habitant (E/H)	0 - 1'000 endettement faible 1'001 - 2'500 endettement moyen 2'501 - 5'000 endettement important	1'609		2'299		2'035		-2'169.40		Aucune valeur indicative	
Quotité d'autofinancement (QA)	> 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais	5.71%		5.75%		7.50%		10.60%		14.20%	

Indicateur financier		2022		2021		Winterthur	Évaluation des résultats	Neuchâtel	Évaluation des résultats	Soleure	Évaluation des résultats
		Bienne	Évaluation des résultats	Bienne	Évaluation des résultats						
Quotient d'endettement net (QEN)	< 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais	52.94%		85.06%		242.00%		135.10%		-110.34%	
Degré d'autofinancement (DA)	> 100% très bon 80% - 100% cas normal 50% - 80% insuffisant	75.88%		68.77%		165.00%		4.50%		37.64%	
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais	1.60%		1.73%		1.00%		0.70%		-0.26%	
Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)	< 50% très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais	170.98%		153.80%		Aucune valeur indicative		168.70%		27.74%	
Quotité d'investissement (QInv)	<10% faible 10% - 20% moyenne 20% - 30% forte	8.36%		9.11%		10.00%		12.00%		13.94%	
Quotité de la charge financière (QChF)	< 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable >15% charge élevée	7.57%		7.19%		Aucune valeur indicative		9.50%		3.98%	
Endettement net en francs par habitant (E/H)	0 - 1'000 endettement faible 1'001 - 2'500 endettement moyen 2'501 - 5'000 endettement important	1'609		2'299		8'429		5'143		-4'243	
Quotité d'autofinancement (QA)	> 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais	5.71%		5.75%		Aucune valeur indicative		0.40%		5.40%	

## 8 Proposition au Conseil de ville

Le Conseil municipal de Bienne approuve les présents comptes annuels 2022 à l'attention du Conseil de ville.

### Proposition au Conseil de ville - comptes annuels 2022 (en millions de francs)

	Charges	Revenus	Excédant de revenus / Excédant de charges (-)
Compte global	503.59	505.69	2.10
Compte général	445.56	445.56	0.00
Compte spécial « Eaux usées »	14.25	15.86	1.61
Compte spécial « Enlèvement des ordures »	6.66	7.16	0.50
Compte spécial « Sapeurs-pompiers »	6.39	6.22	-0.17
Compte spécial « EMS de Bienne »	28.25	28.12	-0.13
Compte spécial « Places de stationnement »	--	--	--
Compte spécial « Tissot Arena »	2.48	2.77	0.29

### Projet d'arrêté

Vu le rapport du Conseil municipal du 26 avril 2023, vu l'art. 40, al. 1, ch. 4, let. b, du Règlement de la Ville de Bienne du 9 juin 1996 (RDCo 1.01-1), le Conseil de ville de Bienne arrête :

1. Il approuve les comptes annuels 2022.
2. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté.

Bienne, le 26 avril 2023

#### Au Nom du Conseil municipal

Le maire



Erich Fehr

Le vice-chancelier:



Julien Steiner

## 9 Rapport succinct de l'organe de révision des comptes (BDO S.A.)



Tel. +41 32 346 22 22  
Fax +41 32 346 22 23  
www.bdo.ch

BDO AG  
Längfeldweg 116A  
2504 Biel - Bienne

### Bericht des Rechnungsprüfungsorgans zur Jahresrechnung 2022

An den Stadtrat der Stadt Biel

#### *Prüfungsurteil*

Als Rechnungsprüfungsorgan haben wir die Jahresrechnung der Stadt Biel, bestehend aus Berichterstattung, Bilanz, Erfolgsrechnung, Investitionsrechnung, Geldflussrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2022 abgeschlossene Rechnungsjahr geprüft.

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2022 abgeschlossene Rechnungsjahr den kantonalen und kommunalen gesetzlichen Vorschriften.

#### *Sonstiger Sachverhalt*

In der vorliegenden Jahresrechnung ist die vom Gemeinderat beantragte Verwendung des Ertragsüberschusses bereits verbucht. Die diesbezüglich notwendigen Nachtragskredite müssen durch den Stadtrat noch genehmigt werden.

#### *Grundlage für das Prüfungsurteil*

Wir haben unsere Abschlussprüfung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und der Arbeitshilfe für Rechnungsprüfungsorgane (AHRPO, Ausgabe 2016) durchgeführt. Unsere Verantwortlichkeiten nach diesen Vorschriften sind im Abschnitt "Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung" unseres Berichts weitergehend beschrieben. Wir sind von der Stadt Biel unabhängig in Übereinstimmung mit den kantonalen und kommunalen gesetzlichen Vorschriften und den Anforderungen des Berufsstands, und wir haben unsere sonstigen beruflichen Verhaltenspflichten in Übereinstimmung mit diesen Anforderungen erfüllt.

#### *Verantwortlichkeiten des Gemeinderates für die Jahresrechnung*

Der Gemeinderat ist verantwortlich für die Aufstellung einer Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den kantonalen und kommunalen gesetzlichen Vorschriften und für die internen Kontrollen, die der Gemeinderat als notwendig feststellt, um die Aufstellung einer Jahresrechnung zu ermöglichen, die frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist.

#### *Verantwortlichkeiten des Rechnungsprüfungsorgans für die Prüfung der Jahresrechnung*

Unsere Ziele sind, hinreichende Sicherheit darüber zu erlangen, ob die Jahresrechnung als Ganzes frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist, und einen Bericht abzugeben, der unser Prüfungsurteil beinhaltet. Hinreichende Sicherheit ist ein hohes Mass an Sicherheit, aber keine Garantie dafür, dass eine in Übereinstimmung mit den kantonalen und kommunalen gesetzlichen Vorschriften und der Arbeitshilfe für Rechnungsprüfungsorgane (AHRPO, Ausgabe 2016) und Berichterstattung des Abschlussprüfers einer Gemeinderechnung durchgeführte Abschlussprüfung eine wesentliche falsche Darstellung, falls eine solche vorliegt, stets aufdeckt. Falsche Darstellungen können aus dolosen Handlungen oder Irrtümern resultieren und werden als wesentlich gewürdigt, wenn von ihnen einzeln oder insgesamt vernünftigerweise erwartet werden könnte, dass sie die auf der Grundlage dieser Jahresrechnung getroffenen wirtschaftlichen Entscheidungen von Nutzern beeinflussen.

Als Teil einer Abschlussprüfung in Übereinstimmung mit der Arbeitshilfe für Rechnungsprüfungsorgane (AHRPO, Ausgabe 2016) üben wir, während der gesamten Abschlussprüfung pflichtgemässes Ermessen aus und bewahren eine kritische Grundhaltung. Darüber hinaus:

- Identifizieren und beurteilen wir die Risiken wesentlicher falscher Darstellungen in der Jahresrechnung aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern, planen und führen Prüfungshandlungen als Reaktion auf diese Risiken durch sowie erlangen Prüfungsnachweise, die ausreichend und geeignet sind, um als Grundlage für unser Prüfungsurteil zu dienen. Das Risiko, dass aus dolosen Handlungen resultierende wesentliche falsche Darstellungen nicht aufgedeckt werden, ist höher als ein aus Irrtümern resultierendes, da dolose Handlungen kollusives Zusammenwirken, Fälschungen, beabsichtigte Unvollständigkeiten, irreführende Darstellungen oder das Ausserkraftsetzen interner Kontrollen beinhalten können.
- Gewinnen wir ein Verständnis von den für die Prüfung relevanten internen Kontrollen, um Prüfungshandlungen zu planen, die unter den gegebenen Umständen angemessen sind, jedoch nicht mit dem Ziel, ein Prüfungsurteil zur Wirksamkeit des internen Kontrollsystems der Gemeinde abzugeben.
- Beurteilen wir die Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden sowie die Vertretbarkeit der dargestellten geschätzten Werte in der Rechnungslegung und damit zusammenhängenden Angaben.

Wir kommunizieren mit dem Gemeinderat und oder mit dem Rechnungsprüfungsorgan, unter anderem über den geplanten Umfang und die geplante zeitliche Einteilung der Abschlussprüfung sowie über bedeutsame Prüfungsfeststellungen, einschliesslich etwaiger bedeutsamer Mängel im internen Kontrollsystem, die wir während unserer Abschlussprüfung identifizieren.

Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die Anforderungen an die Befähigung gemäss Art. 123 GV erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbare Sachverhalte vorliegen.

Wir beantragen, die Jahresrechnung per 31. Dezember 2022 mit Aktiven und Passiven von CHF 1'407'105'290.75 und einem ausgeglichenen Ergebnis (Gesamthaushalt) zu genehmigen.

Biel - Bienne, 26. Mai 2023

BDO AG



Marcel Wasem

Leitender Revisor

Zugelassener Revisionsexperte



i.V. Anja Schläppi

Zugelassene Revisorin

## 10 Approbation des comptes annuels

Le Conseil de ville a approuvé les comptes annuels 2022 en date du 28/29 juin 2023 conformément à la proposition ci-avant du Conseil municipal.

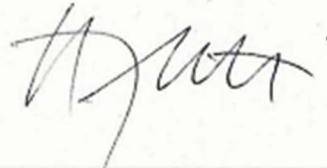
### Au nom du Conseil de ville

Le président

Le secrétaire parlementaire ad interim



Pascal Bord



Hervé Gullotti

## **11 Annexe**

### **11.1 Règles**

#### **11.1.1 Règles applicables à la présentation des comptes**

Les comptes annuels de la Ville de Bienne ont été clôturés conformément aux bases légales cantonales en vigueur.

- Loi sur les communes (LCo, RSB 170.11)
- Ordonnance sur les communes (OCo, RSB 170.111)
- Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes du Canton de Berne (ODGFCo, RSB 170.511)

En vertu de l'art. 70, al. 1, LCo, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

##### **11.1.1.1 Dérogations prévues par la législation cantonale**

Les dérogations qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont les suivantes :

- Les terrains bâtis du patrimoine administratif sont inscrits avec le ou les bâtiments à l'actif du bilan dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence (art. 83 et annexe 2 OCo).
- Il est possible d'affecter des recettes fiscales aux financements spéciaux pour autant que les art. 86 à 88a OCo soient respectés.
- Les préfinancements ne sont admis que s'il existe une base réglementaire pour un financement spécial (art. 86 à 88a OCo).
- La législation bernoise sur les communes ne prévoit pas de fonds enregistrés comme capitaux propres ou comme capitaux de tiers. Seules les contributions de remplacement pour abris constituent une exception: en vertu de la législation spéciale, elles sont inscrites au bilan en tant qu'engagements envers des fonds enregistrés comme capitaux de tiers, ce qui garantit une présentation uniforme du bilan conformément au plan comptable du MCH2.
- La législation bernoise sur les communes ne prévoit pas de legs et fondations enregistrés comme capitaux propres. Les art. 92 et 93 OCo traitent des libéralités affectées (fondations dépendantes gérées par la collectivité) qui, par définition, sont inscrites au bilan comme capitaux de tiers.
- Les gains comptables provenant du transfert de patrimoine administratif à un organisme responsable autonome au capital duquel la commune participe sont attribués à un financement spécial. La dissolution intervient en application des dispositions légales (art. 85a OCo).

- Les catégories d'immobilisations des entreprises communales ainsi que des EMS sont régies par les prescriptions de droit supérieur, édictées par la Confédération et le Canton, ou, à défaut, par la réglementation de la branche (annexe 2 OCo). Dans les domaines de l'alimentation en eau et du traitement des eaux usées, les principes de financement découlent de la loi et de l'ordonnance sur l'alimentation en eau (LAEE, RSB 752.32, et OAEE, RSB 752.321.1) ainsi que de la loi et de l'ordonnance cantonales sur la protection des eaux (LCPE, RSB 821.0, et OPE, RSB 821.1).
- Le plan comptable a été adapté aux spécificités cantonales sur quelques points de détail, en particulier les suivants :
  - Les recettes des taxes de raccordement sont comptabilisées dans le compte de résultats.
  - La comptabilisation des charges et des revenus extraordinaires dans le compte de résultats est réglée de manière exhaustive à l'art. 78 OCo.
  - La législation bernoise ne prévoit pas de charges et de revenus extraordinaires dans le compte des investissements.
  - Les communes qui exploitent des foyers appliquent, en vertu de l'art. 13 ODGFCo, le plan comptable harmonisé à l'échelle nationale de l'Association des homes et institutions sociales suisses.

### 11.1.1.2 Bilan consolidé

Sur la base du bilan consolidé au niveau des montants totaux, les créances et engagements réciproques se compensent dans le bilan consolidé.

Actif	État au 31.12.2021	VB	EU	SP	EO	EMS	TA	État au 01.01.2022
100 Disponibilités et placements à court terme	51.29							26.74
101 Créances	180.13	-55.15		-3.85	-2.54			130.12
102 Placements financiers à court terme	0.13							0.13
104 Actifs de régularisation	8.67							3.11
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	0.15							0.20
107 Placements financiers	47.23							11.36
108 Immobilisations corporelles PF	575.71							564.56
<b>Total Patrimoine financier</b>	<b>860.98</b>							<b>736.22</b>
	<b>57 %</b>							<b>59 %</b>
140 Immobilisations corporelles PA	248.99							250.98
142 Immobilisations incorporelles	30.76							21.11
144 Prêts	31.60							31.60
145 Participations, capital social	296.32							295.97
<b>Total Patrimoine administratif</b>	<b>607.67</b>							<b>599.66</b>
	<b>43 %</b>							<b>41 %</b>
<b>Total Actif</b>	<b>1'468.65</b>							<b>1'335.88</b>

Passif	État au 31.12.2021	VB	EU	SP	EO	EMS	TA	État au 01.01.2022
200 Engagements courants	93.77	-6.39	-1.28			-1.6	-52.26	32.23
201 Engagements financiers à court terme	140.23							140.23
204 Passifs de régularisation	9.65							9.65
205 Provisions à court terme	3.99							3.99
<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>247.64</b>							<b>186.10</b>
206 Engagements financiers à long terme	672.40							672.40
208 Provisions à long terme	25.15							25.15
209 Engagem. envers les financements spéciaux	4.82							4.82
<b>Total des capitaux de tiers à long terme</b>	<b>702.36</b>							<b>702.36</b>
<b>Total des capitaux de tiers</b>	<b>950.01</b>							<b>888.47</b>
	<b>66 %</b>							<b>65 %</b>
290 Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	153.40							153.40
293 Préfinancements	240.76							240.76
296 Réserve réévaluation patrimoine financier	119.64							119.64
299 Excédent/découvert du bilan	4.84							4.84
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>518.64</b>							<b>518.64</b>
	<b>34 %</b>							<b>35 %</b>
<b>Total Passif</b>	<b>1'468.65</b>							<b>1'407.11</b>

## Bilan au 31.12.2022

Les comptes courants (CC = comptes de liaison) relatifs aux comptes spéciaux apparaissent à l'actif ou au passif du bilan de la comptabilité municipale et dans l'autre côté du bilan des comptes spéciaux. Ces états conduisent à un changement au niveau des créances et des engagements dans le bilan consolidé.

Actif	État au 31.12.2022	VB	EU	SP	EO	EMS	TA	État au 31.12.2022
100 Disponibilités et placements à court terme	51.29							51.29
101 Créances	182.53	-55.15		-3.85	-2.54			120.98
102 Placements financiers à court terme	0.13							0.13
104 Actifs de régularisation	6.27							6.27
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	0.15							0.15
107 Placements financiers	47.23							47.23
108 Immobilisations corporelles PF	575.71							575.71
<b>Total Patrimoine financier</b>	<b>863.31</b>							<b>801.77</b>
	59 %							57 %
140 Immobilisations corporelles PA	248.99							248.99
142 Immobilisations incorporelles	30.76							30.76
144 Prêts	31.60							31.60
145 Participations, capital social	296.32							296.32
<b>Total Patrimoine administratif</b>	<b>607.67</b>							<b>607.67</b>
	41 %							43 %
<b>Total Actif</b>	<b>1'470.98</b>							<b>1'409.44</b>

Passif	État au 31.12.2022	VB	EU	SP	EO	EMS	TA	État au 31.12.2022
200 Engagements courants	93.77	-6.39	-1.28			-1.6	-52.26	32.23
201 Engagements financiers à court terme	142.57							142.57
204 Passifs de régularisation	9.65							9.65
205 Provisions à court terme	3.99							3.99
<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>249.98</b>							<b>188.44</b>
206 Engagements financiers à long terme	672.40							672.40
208 Provisions à long terme	25.15							25.15
209 Engagem. envers les financements spéciaux	4.82							4.82
<b>Total des capitaux de tiers à long terme</b>	<b>702.36</b>							<b>702.36</b>
<b>Total des capitaux de tiers</b>	<b>952.34</b>							<b>890.80</b>
	65 %							63 %
290 Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	153.40							153.40
293 Préfinancements	240.76							240.76
296 Réserve réévaluation patrimoine financier	119.64							119.64
299 Excédent/découvert du bilan	4.84							4.84
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>518.64</b>							<b>518.64</b>
	35 %							37 %
<b>Total Passif</b>	<b>1'470.98</b>							<b>1'409.44</b>

### 11.1.1.3 Intégration du compte spécial « Places de stationnement »

Suite à la dissolution du compte spécial « Places de stationnement », le bilan de clôture de ce compte au 31 décembre 2021 a été intégré dans le bilan du compte général. Le bilan du compte général au 1<sup>er</sup> janvier 2022 n'affiche donc pas le même état que son bilan de clôture au 31 décembre 2021, puisqu'il regroupe les deux bilans.

Ce regroupement peut être documenté comme suit :

	État au 31.12.2021 Compte général	État au 31.12.2021 Compte spécial PS	État au 01.01.2022 Compte général
100 Disponibilités et placements à court terme	26'661'603.87	43'495.78	26'705'099.65
101 Créances	164'794'604.76	9'944'347.76	174'738'952.52
102 Placements financiers à court terme	134'000.00		134'000.00
104 Actifs de régularisation	2'378'254.96		2'378'254.96
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	195'954.95		195'954.95
107 Placements financiers	11'359'251.88		11'359'251.88
108 Immobilisations corporelles PF	520'341'097.84		520'341'097.84
<b>Total Patrimoine financier</b>	<b>725'864'768.26</b>	<b>9'987'843.54</b>	<b>735'852'611.80</b>
140 Immobilisations corporelles PA	199'468'458.76	1'777'203.52	201'245'662.28
142 Immobilisations incorporelles	20'852'427.35	16'529.59	20'868'956.94
144 Prêts	8'000'000.00	23'600'000.00	31'600'000.00
145 Participations, capital social	291'971'356.56	4'000'000.00	295'971'356.56
<b>Total Patrimoine administratif</b>	<b>520'292'242.67</b>	<b>29'393'733.11</b>	<b>549'685'975.78</b>
<b>Total Actif</b>	<b>1'246'157'010.93</b>	<b>39'381'576.65</b>	<b>1'285'538'587.58</b>
200 Engagements courants	45'764'054.15	49'154.79	45'813'208.94
201 Engagements financiers à court terme	156'990'370.33		156'990'370.33
204 Passifs de régularisation	6'561'050.81		6'561'050.81
205 Provisions à court terme	3'315'879.98	7'657.16	3'323'537.14
<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>212'631'355.27</b>	<b>56'811.95</b>	<b>212'688'167.22</b>
206 Engagements financiers à long terme	634'721'492.86		634'721'492.86
208 Provisions à long terme	4'020'893.95		4'020'893.95
209 Engagem. envers les financements spéciaux	2'996'070.04		2'996'070.04
<b>Total des capitaux de tiers à long terme</b>	<b>641'738'456.85</b>	<b>-</b>	<b>641'738'456.85</b>
<b>Total des capitaux de tiers</b>	<b>854'369'812.12</b>	<b>56'811.95</b>	<b>854'426'624.07</b>
290 Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	130'560'275.71		130'560'275.71
293 Préfinancements	162'987'726.62	39'324'764.70	202'312'491.32
296 Réserve réévaluation patrimoine financier	93'400'444.46		93'400'444.46
299 Excédent/découvert du bilan	4'838'752.02		4'838'752.02
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>391'787'198.81</b>	<b>39'324'764.70</b>	<b>431'111'963.51</b>
<b>Total Passif</b>	<b>1'246'157'010.93</b>	<b>39'381'576.65</b>	<b>1'285'538'587.58</b>

### 11.1.1.4 Comptabilisation simultanée de la participation variable aux bénéfices

La Ville de Bienne comptabilise la participation variable aux bénéfices d'ESB de manière simultanée. L'approbation des comptes annuels d'ESB par le Conseil municipal a lieu avant l'approbation des comptes annuels municipaux.

## 11.1.2 Évaluation du patrimoine financier

Les actifs du patrimoine financier sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité économique future et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Le patrimoine financier est inscrit pour la première fois au bilan à sa valeur d'acquisition ou de production. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine financier.

Les évaluations ultérieures du patrimoine financier (art. 81 OCo) ont lieu à la valeur vénale de ce dernier à la date du bilan. Une réévaluation intervient tous les cinq ans ou en cas de modification de la valeur officielle pour les biens-fonds, droits de superficie exceptés, et annuellement pour toutes les autres valeurs patrimoniales (art. 81 OCo). Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte (voir art. 32*d*, let. b, ODGFCo). Les valeurs vénales de biens-fonds, d'immeubles et de droits de superficie peuvent être déterminées au moyen des valeurs officielles ou sur la base de méthodes d'évaluation reconnues.

La dernière évaluation a eu lieu au 31 décembre 2021.

### Évaluation des terrains et des bâtiments du patrimoine financier (en millions de francs)

Désignation	Valeur au 31.12.2022	Valeur au 1.1.2022	Évolution	Principaux changements	Méthode d'évaluation (annexe 1, OCo)	Dernière évaluation
1080 Terrains	121.85	174.03	-52.18		chiffre 2, 1 <sup>re</sup> priorité	31.12.2021
1080 Terrains Tissot Arena	44.22	44.22	0.00		surface x prix/m2 chiffre 2, 1 <sup>re</sup> priorité	31.12.2021
1080 Terrains cédés en droit de superficie	207.34	242.72	35.38		Capitalisation de la rente de droit de superficie, chiffre 6 ou valeur de terrain indexée selon contrat de droit de superficie ou 80% de la valeur vénale lors de la conclusion du contrat ou réglementation spéciale	31.12.2021
1084 Bâtiments	102.30	103.59	1.29		Valeur officielle x facteur 1,4, chiffre 1	31.12.2021
<b>Total des terrains et bâtiments inscrits au PF</b>	<b>575.71</b>	<b>564.56</b>	<b>11.15</b>			

### 11.1.3 Évaluation du patrimoine administratif

Les actifs du patrimoine administratif sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité publique pour plusieurs années à venir et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production en application du principe de la méthode nette et amortis de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Par contre, les terrains non construits dans le patrimoine administratif ne sont pas amortis. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine administratif. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte. Les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation sont définies à l'annexe 2 OCo.

### 11.1.4 Limites d'inscription à l'actif

Entité	Valeur en francs
<b>Compte général</b>	50'000
Dès 2022 : Immobilisations corporelles meubles des catégories 1406 et 1420	10'000
<b>Compte Spécial « Eaux usées » (financement spécial)</b>	50'000
<b>Compte spécial « Enlèvement des ordures » (financement spécial)</b>	50.000
<b>Autres comptes spéciaux (financements spéciaux fondés sur un règlement communal)</b>	50.000

### 11.1.5 Patrimoine administratif existant

Le patrimoine administratif existant au 31 décembre 2015 est amorti de manière linéaire sur douze ans, depuis le passage au MCH2. Sont exceptés les postes suivants selon les dispositions transitoires de l'art. T2-4 de l'OCo du 16 décembre 1998 (RSB 170.111) :

- les prêts et les participations du patrimoine administratif ;
- les éléments du patrimoine administratif qui doivent être amortis selon les prescriptions de la législation spéciale ;
- les investissements destinés aux immobilisations en cours de construction et
- le patrimoine administratif dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement.

<b>Patrimoine administratif existant</b>			
	Valeur de l'immobilisation en francs	Rectification de valeur en francs	Valeur en francs à la date du bilan (chiffres nets)
<b>Compte général</b>			
Valeur au 31.12.2021	147'139'807	74'392'169	72'747'638
Intégration du compte spécial « Places de stationnement »	2'658'493	1'329'247	1'326'247
Augmentations			
Diminutions	-76'331		
7 <sup>e</sup> tranche d'amortissement (sur 12)		12'222'655	
<b>Valeur au 31.12.2022</b>	<b>149'721'969</b>	<b>86'614'824</b>	<b>61'777'899</b>
<b>Eaux usées</b>			
Valeur au 31.12.2021	24'914'562	20'880'000	4'034'562
Augmentations			
Amortissements dans le cadre de l'attribution au maintien de la valeur 2015		3'480'000	
<b>Valeur au 31.12.2022</b>	<b>24'914'562</b>	<b>24'360'000</b>	<b>554'562</b>
<b>Enlèvement des ordures</b>			
Valeur au 31.12.2021	4'840'025	2'424'509	2'415'515
7 <sup>e</sup> tranche d'amortissement (sur 12)		403'335	
<b>Valeur au 31.12.2022</b>	<b>4'840'025</b>	<b>2'827'845</b>	<b>2'012'180</b>
<b>Sapeurs-pompiers</b>			
Valeur au 31.12.2021	3'158'828	1'581'214	1'577'614
7 <sup>e</sup> tranche d'amortissement (sur 12)		263'236	
<b>Valeur au 31.12.2022</b>	<b>3'158'828</b>	<b>1'844'450</b>	<b>1'314'378</b>
<b>Places de stationnement</b>			
Valeur au 31.12.2021	2'658'493	1'329'247	1'329'247
Dissolution du compte spécial « Places de stationnement » et intégration dans le compte général	-2'658'493	-1'329'247	
7 <sup>e</sup> tranche d'amortissement (sur 12)			
<b>Valeur au 31.12.2022</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>EMS de Bienne</b>			
Valeur au 31.12.2021	430'744	215'372	215'372
7 <sup>e</sup> tranche d'amortissement (sur 12)		35'895	
<b>Valeur au 31.12.2022</b>	<b>430'744</b>	<b>251'267</b>	<b>179'477</b>
<b>Tissot Arena</b>			
Valeur au 31.12.2021	3'779'398	944'849	2'834'548
7 <sup>e</sup> tranche d'amortissement (sur 12)		472'425	
<b>Valeur au 31.12.2022</b>	<b>3'779'398</b>	<b>1'417'274</b>	<b>2'362'124</b>
<b>Total du patrimoine administratif au 31.12.2022</b>			<b>68'200'619</b>

## 11.2 Bases des comptes annuels

Les comptes annuels de 2022 se basent sur le budget 2022 et sur les comptes de l'exercice précédent, à savoir ceux de 2021.

Approbation / vérification :

Désignation	Budget 2022	Comptes 2021
Conseil municipal	18.08.2021	23.03.2022
Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes	-	13.04.2022
Conseil de ville	29.09.2021	30.06.2022
Ayants droit au vote	28.11.2021	

## 11.3 État des capitaux propres

### 11.3.1 Compte global

#### a) Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)

Capitaux propres au 1er janvier 2022				Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022						
				Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)								
				TCHF		TCHF		TCHF		TCHF				
29	Capitaux propres			255'199		2'802		11'071		29	Capitaux propres		151'215	
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)			161'798		2'802		11'071		290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		151'215	
29000	29000	1700	Taxe sur la plus-value, nouveau droit	VB	1'145	351000000	403	451000000	118	29000	29000	1700	Taxe sur la plus-value, nouveau droit	1'430
29002	29002	2907	FS «traitement des eaux usées»	EU	8'352	901000000	1'610	901100000		29002	29002	2907	FS «traitement des eaux usées»	9'962
29003	29003	1900	FS «Enlèvement des ordures»	EO	10'118	901000000	496	901100000		29003	29003	1900	FS «Enlèvement des ordures»	10'614
29004	29004	2400	Transfert de patrimoine (ESB)	VB	129'415	389800000		489800000	10'785	29004	29004	2400	Transfert de patrimoine (ESB)	118'631
29005	29005	4960	FS «Sapeurs-pompiers» normal	SP	9'625	901000000		901100000	168	29005	29005	4960	FS «Sapeurs-pompiers» normal	9'457
29000	29000	9300	FS «Tissot Arena»	TA	829	901000000	294	901100000		29000	29000	9300	FS «Tissot Arena»	1'123
29000	29000	.xxxx	EMS de Bienne		2'315	901000000		901100000	-	29000	29000	.xxxx	EMS de Bienne	-
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire				-	3892xxxxx	-	4892xxxxx		292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-	
						Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres		Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire						

## b) Préfinancements

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022			
			Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)					
			TCHF	TCHF	TCHF	TCHF				
293	Préfinancements		212'490				293	Préfinancements	240'757	
29300	Compte général	VB	202'313	Attributions aux préfinancements des capitaux propres	57'844		29300	Compte général	230'927	
29300 1100	Marketing de la Ville; total		452		347	29'230	29300 1100	Marketing de la Ville; total	274	
29300 1200	Contrat social; total		5'471		-	400	29300 1200	Contrat social; total	5'071	
29300 1300	Développement urbain; total		8'185		-	174	29300 1300	Développement urbain; total	8'011	
29300 1400	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise; total		2'271		-	-	29300 1400	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise; total	2'271	
29300 1500	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation; total		4'997		218	267	29300 1500	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation; total	4'949	
29300 1700	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux; total		1'463		669	843	29300 1700	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux; total	1'289	
29300 2200	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier; total		92'859		7'253	6'133	29300 2200	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier; total	93'979	
29300 2400	FS financement d'infrastructures (NRE)		12'400	389300000	33'200	15'600	29300 2400	FS financement d'infrastructures (NRE)	30'000	
29300 3100	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (ASS); total		562		-	Prélèvement selon règlement	-	29300 3100	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (ASS); total	562
29300 4200	Infrastr. publiques Champs-de-Boujean; total		2'213		6'337	4'114	29300 4200	off. Infra Bözigenfeld; Total	4'435	
29300 5300	Construction/entretien des écoles municipales; total		4'318		-	223	29300 5300	Construction/entretien des écoles municipales; total	4'096	
29300 5500	Mobilité douce sûre		3'830		13	13	29300 5500	Mobilité douce sûre	3'830	
29300 5600	Protection du climat ; disponible		1'378		4'227	938	29300 5600	Protection du climat ; disponible	4'666	
29302	293022908	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	EU	10'177	351000000	3'527	451000000	293022908	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	9'830

c) Réserves, réserve liée à la réévaluation, autres capitaux propres, excédent/découvert du bilan

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changements intervenus pendant l'exercice			Capitaux propres au 31 décembre 2022				
			Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)					
			TCHF	TCHF	TCHF	TCHF				
293	Préfinancements		212'490				293	Préfinancements	240'757	
29300	Compte général	VB	202'313		57'844	29'230	29300	Compte général	230'927	
29300 1100	Marketing de la Ville; total		452		347	525	29300 1100	Marketing de la Ville; total	274	
29300 1200	Contrat social; total		5'471		-	400	29300 1200	Contrat social; total	5'071	
29300 1300	Développement urbain; total		8'185		-	174	29300 1300	Développement urbain; total	8'011	
29300 1400	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise; total		2'271		-	-	29300 1400	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise; total	2'271	
29300 1500	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation; total		4'997		218	267	29300 1500	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation; total	4'949	
29300 1700	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux; total		1'463		669	843	29300 1700	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux; total	1'289	
29300 2200	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier; total		92'859		7'253	6'133	29300 2200	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier; total	93'979	
29300 2400	FS financement d'infrastructures (NRE)		12'400	389300000	33'200	15'600	29300 2400	FS financement d'infrastructures (NRE)	30'000	
29300 3100	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (ASS); total		562		-	-	29300 3100	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (ASS); total	562	
29300 4200	Infrastr. publiques Champs-de-Boujean; total		2'213		6'337	4'114	29300 4200	off. Infra Bözigenfeld; Total	4'435	
29300 5300	Construction/entretien des écoles municipales; total		4'318		-	223	29300 5300	Construction/entretien des écoles municipales; total	4'096	
29300 5500	Mobilité douce sûre		3'830		13	13	29300 5500	Mobilité douce sûre	3'830	
29300 5600	Protection du climat ; disponible		1'378		4'227	938	29300 5600	Protection du climat ; disponible	4'666	
29302	293022908	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	EU	10'177	351000000	3'527	451000000	293022908	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	9'830

## 11.3.2 Compte général

### a) Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)

Capitaux propres au 1er janvier 2022				Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022								
			TCHF	Motifs de l'augmentation (+)		TCHF	Motifs de la diminution (-)		TCHF							
29	Capitaux propres		VB	431'112		105'246		60'889	29	Capitaux propres		475'470				
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)			130'560	Attributions aux FS, capitaux propres		403	Prélèvements sur les FS, capitaux propres		10'903	290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		120'060		
29000	29000	1700	Taxe sur la plus-value, nouveau droit	VB	1'145	351000000	403	451000000	118	29000	29000	1700	Taxe sur la plus-value, nouveau droit	1'430		
29004	29004	2400	Transfert de patrimoine (ESB)	VB	129'415	389800000		489800000	10'785	29004	29004	2400	Transfert de patrimoine (ESB)	118'631		
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			-	3892xxxxx	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres		-	4892xxxxx	Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-

## b) Préfinancements

Capitaux propres au 1er janvier 2022				Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022			
			Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)						
		TCHF							TCHF		
293	Préfinancements	202'313	Attributions aux préfinancements des capitaux propres		Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres		293	Préfinancements	230'927		
29300	Compte général	VB	202'313	57'844	29'230	29300	Compte général	230'927			
29300 1100	Marketing de la Ville; total	452		347	525	29300 1100	Marketing de la Ville; total	274			
29300 1100	Marketing de la Ville; disponible	176	29300 1102/05	90	29300 1105	Financement des amortissements	258	29300 1100	Marketing de la Ville; disponible	8	
29300 1103	IMAGE PLUS, mise en œuvre	34		48930000			25	29300 1103	IMAGE PLUS, mise en œuvre	8	
29300 1104	Rue Basse et rue des Maréchaux	2		48930000			2	29300 1104	Rue Basse et rue des Maréchaux	0	
29300 1105	Marketing de la Ville; divers projets	240	29300 1100 389300000	258	29300 1100 489300000		240	29300 1105	Marketing de la Ville; divers projets	258	
29300 1200	Contrat social; total	5'471		-		400	29300 1200	Contrat social; total	5'071		
29300 1200	Contrat social	3'000	389300000				29300 1200	Contrat social	3'000		
29300 1202	CP, déduction de coordination	2'471		489300120		400	29300 1202	PK Koordinationsabz.	2'071		
29300 1300	Développement urbain; total	8'185		-		174	29300 1300	Développement urbain; total	8'011		
29300 1300	Développement urbain; disponible	1'534				Financement des amortissements	29300 1300	Développement urbain; disponible	1'534		
29300 1301	Aire Gygax, Aménagement de la Suze	3'549		489300000		167	29300 1301	Aire Gygax, Aménagement de la Suze	3'382		
29300 1302	Installation sportive Champagne, nouveau bâtiment	1'757		489300000			29300 1302	Installation sportive Champagne, nouveau bâtiment	1'757		
29300 1303	Déplacement de la rue de Gottstatt	1'281		489300000		6	29300 1303	Déplacement de la rue de Gottstatt	1'274		
29300 1304	IMAGE PLUS, Mesures d'accompagnement	64		489300000		0	29300 1304	IMAGE PLUS, Mesures d'accompagnement	64		
29300 1400	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise; total	2'271		-		-	29300 1400	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise; total	2'271		
29300 1400	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise	2'015					29300 1400	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise	2'015		
29300 1401	Regio Tram	256					29300 1401	Regio Tram	256		
29300 1500	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation; total	4'997		218		267	29300 1500	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation; total	4'949		
29300 1500	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation; disponible	4'328		62		156	29300 1500	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation; disponible	4'234		
29300 1501	Construction de logements générationnels au chemin Mettlen	150					29300 1501	Construction de logements générationnels au chemin Mettlen	150		
29300 1502	Concours de projet rue des Fleurs Nord	260					29300 1502	Concours de projet rue des Fleurs Nord	260		
29300 1503	Concours d'architecture rue des Fleurs Sud	149					29300 1503	Concours d'architecture rue des Fleurs Sud	149		
29300 1504	Étude préalable rue d'Aegerten	27		489300000		27	29300 1504	Étude préalable rue d'Aegerten	-		
29300 1505	Étude préalable Crêt-du-Bois	16		489300000		16	29300 1505	Étude préalable Crêt-du-Bois	-		
29300 1506	Étude préalable chemin des Bergers	19		489300000		19	29300 1506	Étude préalable chemin des Bergers	-		
29300 1507	Analyse de l'habitat	49		489300000		49	29300 1507	Analyse de l'habitat	-		
29300 1508	Mâche-Centre sud, mandats d'étude		29300 1700	74			29300 1508	Mâche-Centre sud, mandats d'étude	74		
29300 1509	Developpement du secteur Mühlematte avec la cooperative Fröhlsberg, Convention		29300 1700	82			29300 1509	Developpement du secteur Mühlematte avec la cooperative Fröhlsberg, Convention de planification	82		
29300 1700	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux; total	1'463		669		843	29300 1700	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux; total	1'289		

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022				
			Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)						
		TCHF		TCHF		TCHF		TCHF			
29300 1700	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux; disponible	197	Selon règlement	669	Selon règlement	600	29300 1700	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux; disponible	266		
29300 1701	Gestion de la mobilité Agglo	74			489300000	39	29300 1701	Gestion de la mobilité Agglo	35		
29300 1702	Monitoring de la mobilité	121			489300000	74	29300 1702	Monitoring de la mobilité	47		
29300 1703	Gestion de la mobilité	52			489300000	8	29300 1703	Gestion de la mobilité	44		
29300 1706	Perte d'intérêt Capital de dotation TPB	600	394000000		494000000		29300 1706	Perte d'intérêt Capital de dotation TPB	600		
29300 1708	Velospot / rééquipement de la flotte	120			489300000	15	29300 1708	Velospot / rééquipement de la flotte	105		
29300 1712	Velospot 2022-2024	299	29300 1700			106	29300 1712	Velospot 2022-2024	192		
<b>29300 2200</b>	<b>FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier; total</b>	<b>92'859</b>		<b>7'253</b>		<b>6'133</b>	<b>29300 2200</b>	<b>FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier; total</b>	<b>93'979</b>		
29300 2200	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier	86'194	389300000	Gains comptables réalisés et non réalisés	6'698	489300000 29300 2213 29300 2214	Pertes comptables réalisées et non réalisées	4'152	29300 2200	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier	88'739
29300 2203	Assainissement du site pollué P. 11140	617					617	29300 2203	Assainissement du site pollué P. 11140	-	
29300 2204	P537 Vitalis	237					237	29300 2204	P537 Vitalis	-	
29300 2205	Site pollué Bienne P 4045	270			489300000	10	29300 2205	Site pollué Bienne P 4045	260		
29300 2206	Eplanade Nord I - Bureaux du DAS	2291			489300000	973	29300 2206	Eplanade Nord I - Bureaux du DAS	1'318		
29300 2207	Octroi droit de superficie Evillard P 656	3			489300000	3	29300 2207	Octroi droit de superficie Evillard P 656	0		
29300 2208	Assainissement du site pollué P 4405+10165 (crédit 22000.0188)	245			489300000		245	29300 2208	Assainissement du site pollué P 4405+10165 (crédit 22000.0188)	245	
29300 2209	Excavation + élimination parcelle n° 7738	116					116	29300 2209	Excavation + élimination parcelle n° 7738	-	
29300 2212	Élimination parcelle n° 8417	2'700					2'700	29300 2212	Élimination parcelle n° 8417	2'700	
29300 2213	Villa Meyer, vente Salle d'orgue	45	29300 2200				6	29300 2213	Villa Meyer, vente Salle d'orgue	39	
29300 2214	Echange de terrains avec le canton ACV du 15.12.2021	141	29300 2200					29300 2214	Echange de terrains avec le canton ACV du 15.12.2021	141	
29300 2215			29300 2200		555		18	29300 2215	0	537	
<b>29300 2300</b>	<b>FS Couverture de rectification de valeur de la participation dans ESB</b>	<b>21'569</b>	<b>389300000</b>		<b>5'392</b>			<b>29300 2300</b>	<b>FS Couverture de rectification de valeur de la participation dans ESB</b>	<b>26'962</b>	
<b>29300 2400</b>	<b>FS financement d'infrastructures (NRE)</b>	<b>12'400</b>	<b>389300000</b>		<b>33'200</b>		<b>15'600</b>	<b>29300 2400</b>	<b>FS financement d'infrastructures (NRE)</b>	<b>30'000</b>	
29300 2400	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier	12'400	389300000	Gains comptables réalisés et non réalisés	17'600	489300000	Pertes comptables réalisées et non réalisées	15'600	29300 2400	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier	14'400
29300 2401	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier	-	389300000	Gains comptables réalisés et non réalisés	15'600	489300000	Pertes comptables réalisées et non réalisées	-	29300 2401	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier	15'600
<b>29300 3100</b>	<b>Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (ASS); total</b>	<b>562</b>						<b>29300 3100</b>	<b>Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (ASS); total</b>	<b>562</b>	
29300 3100	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (ASS); disponible	562	389300000			489300000		29300 3100	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (ASS); disponible	562	
29300 3101	Soutien projet pilote HommesTISCHE	-				489300000	Prélèvement selon règlement	-	29300 3101	Soutien projet pilote HommesTISCHE	-

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022			
			Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)					
			TCHF		TCHF		TCHF		TCHF	
29300 3200	Constructions publiques de protection civile, intérêts cumulés	872	340900000	Intérêts	5			29300 3200	Constructions publiques de protection civile, intérêts cumulés	877
29300 3300	Constructions publiques de protection civile, intérêts cumulés	39'325	389300000	Intérêts	183	4893		29300 3300	Constructions publiques de protection civile, intérêts cumulés	39'507
29300 4100	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (FCS)	0						29300 4100	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (FCS)	0
29300 4200	Infrastr. publiques Champs-de-Boujean; total	2'213			6'337		4'114	29300 4200	Infrastr. publiques Champs-de-Boujean; total	4'435
29300 4200	Infrastr. publiques Champs-de-Boujean; disponible	1'918			4'437		4'114	29300 4200	Infrastr. publiques Champs-de-Boujean; disponible	2'240
29300 4201	Étude salle omnisports Boujean	295			1'900			29300 4201	Étude salle omnisports Boujean	2'195
29300 5300	Construction/entretien des écoles municipales; total	4'318			-		223	29300 5300	Construction/entretien des écoles municipales; total	4'096
29300 5300	Construction/entretien des écoles municipales	427						29300 5300	Construction/entretien des écoles municipales	427
29300 5301	École Sahligut, rénovation	1'147			489300000		62	29300 5301	École Sahligut, rénovation	1'085
29300 5302	Crèche de l'Avenir, rénovation du toit	145			489300000		6	29300 5302	Crèche de l'Avenir, rénovation du toit	139
29300 5303	54000.0510 aménagement piscine d'apprentissage Sahligut	2'600			489300000		155	29300 5303	54000.0510 aménagement piscine d'apprentissage Sahligut	2'445
29300 5400	Aménagement des rives du lac (infrastructures)	149						29300 5400	Aménagement des rives du lac (infrastructures)	149
29300 5500	Mobilité douce sûre	3'830			13		13	29300 5500	Mobilité douce sûre	3'830
29300 5500	Mobilité douce sûre; disponible	3'830	389300000		29300 55xx 389300000	Prélèvement selon règlement et financement des amortissements	13	29300 5500	Mobilité douce sûre; disponible	3'817
29300 5501	Centre d'éducation routière, Avant-projet	-	389300000		13	489300000	Prélèvement selon règlement et financement des amortissements	29300 5501	Centre d'éducation routière, Avant-projet	13
29300 5600	Protection du climat ; disponible	1'378			4'227		938	29300 5600	Protection du climat ; disponible	4'666
29300 5600	Protection du climat ; disponible	392	29300 5200 29300 5606 389300000		3747	29300 56xx 389300000	Prélèvement selon règlement et financement des amortissements	29300 5600	Protection du climat ; disponible	3'355
29300 5602	Aménagement de quartier participatif	16	29300 5202 29300 5600			489300000	Prélèvement selon règlement et financement des amortissements	29300 5602	Aménagement de quartier participatif	15
29300 5603	Mandat de mise en œuvre	29	29300 5203			489300000		29300 5603	Mandat de mise en œuvre	25
29300 5604	Mise en œuvre des mesures	6	29300 5204			489300000		29300 5604	Mise en œuvre des mesures	0
29300 5607	Re-audit d'obtention	41	29300 5207			489300000		29300 5607	Re-audit d'obtention	33
29300 5608	Concept de biodiversité	100	29300 5208					29300 5608	Concept de biodiversité	100

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changements intervenus pendant l'exercice			Capitaux propres au 31 décembre 2022			
			Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)				
			TCHF	TCHF	TCHF	TCHF			
29300 5610	École Champagne	64	29300 5210	489300000	2	29300 5610	École Champagne	62	
29300 5611	Verstaires Long-Champ 2	40	29300 5211	489300000	6	29300 5611	Verstaires Long-Champ 2	34	
29300 5612	EE chemin des Bouleaux, extension	1	29300 5212	489300000	1	29300 5612	EE chemin des Bouleaux, extension	-	
29300 5613	Optimisation d'exploitation de la technique des bâtiments publics	100	29300 5213			29300 5613	Optimisation d'exploitation de la technique des bâtiments publics	100	
29300 5615	Cité de l'énergie Campagne 2012	25	29300 5215	489300000	25	29300 5615	Cité de l'énergie Campagne 2012	-0	
29300 5616	Plan d'action Climat phases 1+2	73	29300 5216	489300000	9	29300 5616	Plan d'action Climat phases 1+2	64	
29300 5618	Parcs municipaux	7	29300 5201	489300000	7	29300 5618	Parcs municipaux	0	
29300 5619	Ecoles	60	29300 5205	489300000	3	29300 5619	Ecoles	57	
29300 5620	Pendulaires respectueux du climat, CM210171 du 17.03.2021	271	29300 5600	489300000	20	29300 5620	Pendulaires respectueux du climat, CM210171 du 17.03.2021	251	
29300 5621	Formation environnementale+comm., CM200756 du 09.12.2020	31	29300 5600	489300000	31	29300 5621	Formation environnementale+comm., CM200756 du 09.12.2020	-	
29300 5622	Coopérative solaire, CM200755 du 09.12.2020	41	29300 5600	489300000	29	29300 5622	Coopérative solaire, CM200755 du 09.12.2020	11	
29300 5623	Re-Audit label d'or, CM210386 du 23.06.2021	80	29300 5600	489300000		29300 5623	Re-Audit label d'or, CM210386 du 23.06.2021	80	
29300 5624	Re-Audit label d'or, CM210386 du 23.06.2021	-	29300 5600	300		29300 5624	Re-Audit label d'or, CM210386 du 23.06.2021	300	
29300 5625	Re-Audit label d'or, CM210386 du 23.06.2021	-	29300 5600	100		29300 5625	Re-Audit label d'or, CM210386 du 23.06.2021	100	
29300 5626		-	29300 5600	80		29300 5626	0	80	

c) Réserves, réserve liée à la réévaluation, autres capitaux propres, excédent/découvert du bilan

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022					
			Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)							
			TCHF		TCHF		TCHF					
294		Réserves	-	Attributions	-	Prélèvements	-	294	Réserves	-		
29400		Amortissements supplémentaires VB		3894.xx		4894.xx		29400	Amortissements supplémentaires	-		
296		Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	93'400	Attributions		Prélèvements		296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	119'644		
29600	29600 0100	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier Immobilisations corporelles	79'332			489600000	Dissolution de la réserve de revalorisation suite à une vente	20'756	29600 0100	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier Immobilisations corporelles	58'575	
29600	29600 0200	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier Placements financiers	-	20160 0100 29610 0200					29600 0200	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier Placements financiers	-	
29610	29610 0100	Réserve de fluctuation selon l'art. T2-3, al.2 OCo	25'815	29600 0100					29610 0100	Réserve de fluctuation selon l'art. T2-3, al.2 OCo	25'815	
29610	29610 0200	Réserve de valeur de marché sur les produits dérivés	-11'746	20160 0300 201600400 201600500	47'000	29600 0200 107900100 201600500 29600 0200			29610 0200	Réserve de valeur de marché sur les produits dérivés	35'253	
29610	29610 0300	Réserve de valeur de marché sur les produits dérivés	-						29610 0300	Réserve de valeur de marché sur les produits dérivés	-	
298		Autres capitaux propres	-	3898	Attributions aux autres capitaux propres	-	4898	Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	298	Autres capitaux propres	-
299		Excédent/découvert du bilan	4'839	2990	Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	-			-	299	Excédent/découvert du bilan	4'839
2990	29900 0000	Résultat annuel	-	9000.xx		9001.xx			29900 0000	Résultat annuel	-	
2999	29990 0000	Excédent/découvert du bilan	4'839						29990 0000	Excédent/découvert du bilan	4'839	

### 11.3.3 Comptes spéciaux

### 11.3.4 Eaux usées

Capitaux propres au 1er janvier 2022				Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022			
				Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)					
				TCHF	TCHF	TCHF	TCHF				
29	Capitaux propres	EU	18'529		5'136		3'874	29	Capitaux propres		19'792
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		8'352	Attributions aux FS, capitaux propres	1'610	Prélèvements sur les FS, capitaux propres	-	290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		9'962
29002 29002 2907	FS «traitement des eaux usées»	EU	8'352	901000000	1'610	901100000		29002 29002 2907	FS «traitement des eaux usées»		9'962
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-	3892xxxxx Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres	-	4892xxxxx Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-
293	Préfinancements		10'177	Attributions aux préfinancements des capitaux propres		Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres		293	Préfinancements		9'830
29302 293022908	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	EU	10'177	351000000	3'527	451000000	3'874	293022908	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur		9'830
294	Réserves		-	Attributions	-	Prélèvements	-	294	Réserves		-
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier		-	Attributions	-	Prélèvements	-	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier		-
298	Autres capitaux propres		-	3898 Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	298	Autres capitaux propres		-
299	Excédent/découvert du bilan		-	2990 Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	-		-	299	Excédent/découvert du bilan		-

### 11.3.5 Enlèvement des ordures

Capitaux propres au 1er janvier 2022				Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022			
				Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)					
				TCHF		TCHF		TCHF		TCHF	
29	Capitaux propres	EO	10'118		496		-	29	Capitaux propres		10'614
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		10'118	Attributions aux FS, capitaux propres	496	Prélèvements sur les FS, capitaux propres	-	290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		10'614
29003	29003 1900	FS «Enlèvement des ordures»	EO	10'118	901000000	496	901100000	29003	29003 1900	FS «Enlèvement des ordures»	10'614
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-	3892xxxxx Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres	-	4892xxxxx Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-
293	Préfinancements		-	Attributions aux préfinancements des capitaux propres	-	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres	-	293	Préfinancements		-
294	Réserves		-	Attributions	-	Prélèvements	-	294	Réserves		-
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier		-	Attributions	-	Prélèvements	-	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier		-
298	Autres capitaux propres		-	3898 Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	298	Autres capitaux propres		-
299	Excédent/découvert du bilan		-	2990 Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	-		-	299	Excédent/découvert du bilan		-

## 11.3.6 Sapeurs-pompiers

Capitaux propres au 1er janvier 2022				Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022				
				Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)						
				TCHF		TCHF		TCHF		TCHF		
29	Capitaux propres	SP	9'625		-		168	29	Capitaux propres		9'457	
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		9'625	Attributions aux FS, capitaux propres	-	Prélèvements sur les FS, capitaux propres	168	290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		9'457	
29005	29005 4960	FS «Sapeurs-pompiers» normal	SP	9'625	901000000		901000000	168	29005	29005 4960	FS «Sapeurs-pompiers» normal	9'457
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-	3892xxxxx Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres	-	4892xxxxx Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-	
293	Préfinancements		-	Attributions aux préfinancements des capitaux propres		Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres		293	Préfinancements		-	
294	Réserves		-	Attributions	-	Prélèvements	-	294	Réserves		-	
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier		-	Attributions	-	Prélèvements	-	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier		-	
298	Autres capitaux propres		-	3898 Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	298	Autres capitaux propres		-	
299	Excédent/découvert du bilan		-	2990 Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	-		-	299	Excédent/découvert du bilan		-	

## 11.3.7 EMS de Bienne

Capitaux propres au 1er janvier 2022				Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022			
		TCHF		Motifs de l'augmentation (+)		TCHF		Motifs de la diminution (-)		TCHF	
29	Capitaux propres	EMS	2'315			90		219	29	Capitaux propres	2'185
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		2'315		Attributions aux FS, capitaux propres	90		219	290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	4'371
29000	29000.xxxx EMS de Bienne		2'315	901000000		901000000		219	29000	29000.xxxx EMS de Bienne	2'185
	29000 8900 Capitaux propres EMS Ried	EMS	2'561			90				29000 8900 Capitaux propres EMS Ried	2'651
	29001 8901 Capitaux propres EMS Esplanade	EMS	-1'230					83		29001 8901 Capitaux propres EMS Esplanade	-1'312
	29002 8902 Capitaux propres EMS Cristal	EMS	-1'407					123		29002 8902 Capitaux propres EMS Cristal	-1'529
	29003 8903 Capitaux propres EMS Redern	EMS	2'390					14		29003 8903 Capitaux propres EMS Redern	2'376
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-	3892xxxxx	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres	-		4892xxxxx	292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-
293	Préfinancements		-		Attributions aux préfinancements des capitaux propres				293	Préfinancements	-
294	Réserves		-		Attributions	-			294	Réserves	-
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier		-		Attributions	-			296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-
298	Autres capitaux propres		-	3898	Attributions aux autres capitaux propres	-		4898	298	Autres capitaux propres	-
299	Excédent/découvert du bilan		-	2990	Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	-			299	Excédent/découvert du bilan	-

## 11.3.8 Tissot Arena

Capitaux propres au 1er janvier 2022				Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2022			
				Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)					
				TCHF		TCHF		TCHF		TCHF	
29	Capitaux propres	TA	829		294		-	29	Capitaux propres		1'123
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		829	Attributions aux FS, capitaux propres	294	Prélèvements sur les FS, capitaux propres	-	290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)		1'123
29000	29000 9300	FS «Tissot Arena»	TA	829	901000000	294	901100000	29000	29000 9300	FS «Tissot Arena»	1'123
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-	3892xxxxx Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres	-	4892xxxxx Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		-
293	Préfinancements		-	Attributions aux préfinancements des capitaux propres		Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres		293	Préfinancements		-
294	Réserves		-	Attributions	-	Prélèvements	-	294	Réserves		-
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier		-	Attributions	-	Prélèvements	-	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier		-
298	Autres capitaux propres		-	3898 Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	298	Autres capitaux propres		-
299	Excédent/découvert du bilan		-	2990 Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	-		-	299	Excédent/découvert du bilan		-

## 11.4 Tableau des provisions

### Total des provisions

Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2022	Modification			Valeur comptable au 31.12.2022	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Total des provisions à court terme	3'769'166	442'312	-216'163	-7'657	3'987'658	
	Total des provisions à long terme	14'427'602	13'187'295	-1'982'393	-486'200	25'146'303	
	<b>Total des provisions</b>	<b>18'196'768</b>	<b>13'629'607</b>	<b>-2'198'557</b>	<b>-493'857</b>	<b>29'133'961</b>	

**205 Provisions à court terme**

Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2022	Modification			Valeur comptable au 31.12.2022	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Total des provisions à court terme compte général	3'315'880	7'657	-216'163	0	3'107'374	
	<b>EMS municipaux</b>						
20450 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires	236'602	324'970			561'572	Adaptation de la provision pour soldes de vacances, d'heures supplémentaires, d'horaires flexible et de jubilés au 31.12.2022.
	<b>Places de stationnement</b>						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires	7'657			-7'657	0	Dissolution et intégration dans le compte général SB
	<b>Sapeurs-pompiers</b>						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires	72'656	39'355			112'011	
	<b>Enlèvement des ordures</b>						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires	60'551	47'604			108'155	Adaptation de la provision pour soldes de vacances, d'heures supplémentaires, d'horaires flexible et de jubilés au 31.12.2022.
	<b>Eaux usées</b>						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires	75'820	22'725			98'545	Adaptation de la provision pour soldes de vacances, d'heures supplémentaires, d'horaires flexible et de jubilés au 31.12.2022.
	<b>Tissot Arena</b>						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires	0				0	Adaptation de la provision pour soldes de vacances, d'heures supplémentaires, d'horaires flexible et de jubilés au 31.12.2022.
	Total des provisions à court terme des comptes spéciaux	453'286	434'655	0	-7'657	880'284	
	<b>Total des provisions à court terme</b>	<b>3'769'166</b>	<b>442'312</b>	<b>-216'163</b>	<b>-7'657</b>	<b>3'987'658</b>	

**208 Provisions à long terme**

Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2022	Modification			Valeur comptable au 31.12.2022	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20810 1200	Provision rémunération des membres des autorités	0	2'622'091			2'622'091	Les membres de l'Exécutif reçoivent une indemnité de départ lorsqu'ils quittent leur fonction en vertu de la réglementation municipale. Une provision est constituée pour la première fois afin d'en tenir compte.
20810 3510	Provision Indemnisation de rémunération SOC Canton	415'528	262'329			677'857	Différence entre les charges salariales réelles et le dédommagement forfaitaire
20810 3700	Provision Indemnisation de rémunération PAE Canton	806'852	184'345	-3'354		987'843	Différence entre les charges salariales réelles et le dédommagement forfaitaire
20830 2400	Provision Beau-Rivage	500'000		-13'800	-486'200	0	Cas de responsabilité bouclé / 14.12.2022
20890 2600	Provision Pertes fiscales attendues	1'939'566	9'000'000	-1'939'566		9'000'000	Atténuation partielle des pertes de revenus chez les personnes morales
20890 3701	Provision Comptes d'exploitation PEA	12'000				12'000	Comptes clients négatifs
20890 5690	Provision entretien des tombes à long terme	346'948	131'301	-25'674		452'575	Modification de la provision liées aux contrats d'entretien des tombes à long terme. Les parts annuelles d'entretien ont été retirées.
	<b>Total des provisions à long terme du compte général</b>	<b>4'020'894</b>	<b>12'200'066</b>	<b>-1'982'393</b>	<b>-486'200</b>	<b>13'752'366</b>	
	<b>Sapeurs-pompiers</b>						
	<b>EMS de Bienne</b>						
20890 8900	Subv. d'infrastructures EMS Ried	2'727'418	397'025			3'124'443	Transfert, correction et attribution d'années précédentes (CHF 2'710'722), plus attribution de l'excédent 2021 (CHF 16'696).
20890 8901	Subv. d'infrastructures EMS Esplanade	581'954	144'793			726'747	Transfert, correction et prélèvement d'années précédentes (CHF 461'221), plus attribution de l'excédent 2021 (CHF 120'733).
20890 8902	Subv. d'infrastructures EMS Cristal	493'340	104'837			598'177	Transfert, correction et prélèvement d'années précédentes (CHF 422'806), plus attribution de l'excédent 2021 (CHF 70'534).
20890 8903	Subv. d'infrastructures EMS Redern	6'603'996	340'574			6'944'570	Transfert, correction et attribution d'années précédentes (CHF 6'249'180), plus attribution de l'excédent 2021 (CHF 354'816).
	<b>Total des provisions à long terme des comptes spéciaux</b>	<b>10'406'708</b>	<b>987'229</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11'393'937</b>	
	<b>Total des provisions à long terme</b>	<b>14'427'602</b>	<b>13'187'295</b>	<b>-1'982'393</b>	<b>-486'200</b>	<b>25'146'303</b>	

## 11.5 Tableau des participations

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal (100%)	Part de propriété nom.	en %	Part des voix - E : électif - L : législatif	Autres détenteurs de parts importants	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Participations importantes de l'organisation	Norme de présentation des comptes, déclarations sur les comptes annuels	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques Remarques	
<b>Entreprises communales (établissements) au sens de l'article 64, alinéa 1, lettre b LCo*</b>													
CTS - Congrès, Tourisme et Sport SA Siège: Bienne Forme juridique: SA	Société d'exploitation du Palais des Congrès, de la patinoire, des terrains de sport de la Tissot Arena, de la Maison du Peuple, de la Plage, du port	400'000.00	400'000.00	100.00%	CA : Thomas Gfeller, Erich Fehr, Lena Frank, Emanuel Amrein, Beat Rüfli	aucun	300'000.00	400'000.00	aucun	CO, aucune consolidation dans les comptes municipaux	Selon accord de couverture de déficit et bail à ferme 2022 (net) : - 1,261 million de fr.	Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2022 : 296 milliers de fr.	
Transports publics biennois Siège: Bienne Forme juridique: entreprise autonome de droit public	Transports publics	12'000'000.00	12'000'000.00	100.00%	CA : Erich Fehr, Andreas Lienhard, Regula Rytz, Stefan Kaufmann, Gabriel Portz	aucun	12'000'000.00	12'000'000.00	aucun	Prescriptions cant. pour les communes et dispositions de la loi sur les transports publics, aucune consolidation dans les comptes municipaux	aucun	Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2022 : 13'267 milliers de fr.	
Energie Service Biel/Bienne Siège: Bienne Forme juridique: entreprise autonome de droit public	Approvisionnement en énergie et en eau, éclairage public	50'000'000.00	50'000'000.00	100.00%	CA : Thomas Bähler, Erich Fehr, Lena Frank, Freddy Lei, Nathalie Wittig, Michel Berger, Stefan Dörig	aucun	276'669'194.07	50'000'000.00	aucun	Swiss GAAP RPC, aucune consolidation dans les comptes municipaux	Redevance de concession 2022 : 6.24 millions de fr. Participation aux bénéfices/Dividende de substance 2022 : 8.4 millions de fr.	Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2021 : 341'987 milliers de fr.	
Parking Bienne SA Siège: Bienne Forme juridique: SA	Parkings (concentrés)	4'000'000.00	4'000'000.00	100.00%	CA : S. Steidle, L. Frank, A. Glauser, Y. Joliet	aucun	4'000'000.00	4'000'000.00	aucun	CO, aucune consolidation dans les comptes municipaux	aucun	Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2021 : 9388 milliers de fr.	
<b>Organisations de droit public dans le cadre de la coopération intercommunale (syndicats de communes, établissements, etc.)*</b>													
<b>Musée Neuchâs</b>							12'973.87						
Syndicat de communes de la Leugene Siège: Perles Forme juridique: syndicat de communes	Exécution de l'obligation d'aménager les eaux de la Leugene (art. 10, al. 2, let. a, LAE)				E : 2 des 9 membres Markus Brentano, Vera Wyrach L : 3 des 17 voix Lena Frank, Daphné Rüfenacht, Roger Racordon				aucun	MCH1 (MCH2 dès 2018)	Contribution de la Ville de Bienne au syndicat en 2022 : 29'922 fr. Selon la nouvelle répartition des coûts arrêtée en 2019, la part de la Ville de Bienne s'élève à 28.9% du total de toutes les contributions communales.	Loi sur l'aménagement des eaux: art. 14 Responsabilité ... La commune d'une part et le syndicat de communes ou la corporation de digues d'autre part répondent solidairement. Loi sur les communes: art. 135 Responsabilité en cas de liquidation En cas de liquidation d'un syndicat de communes, les communes affiliées répondent solidairement des dettes syndicales existant au moment de la dissolution.	
Syndicat d'aménagement des eaux de la Sûze (SAES) Siège: au domicile du président, actuellement Péry Forme juridique: syndicat de communes	Exécution de l'obligation d'aménager les eaux de la Sûze des Savillier (art. 10, al. 2, let. a, LAE)				E : 1 des 12 membres Vera Wyrach L : 5 des 27 voix Lena Frank, Markus Brentano, Cytillie Mühlestein, Roger Racordon, Daphné Rüfenacht				aucun	MCH1 (MCH2 dès 2018)	Contribution de la Ville de Bienne à la SAES : 90'000 fr. La part de la Ville de Bienne s'élève à 21.08% du total de toutes les contributions communales.	Loi sur l'aménagement des eaux: art. 14 Responsabilité ... La commune d'une part et le syndicat de communes ou la corporation de digues d'autre part répondent solidairement. Loi sur les communes: art. 135 Responsabilité en cas de liquidation En cas de liquidation d'un syndicat de communes, les communes affiliées répondent solidairement des dettes syndicales existant au moment de la dissolution.	
<b>Affiliations et participations à des personnes morales de droit privé*</b>													
AG der Reilbahn Biel Siège: Bienne Forme juridique: SA	Sport	58'500.00	34'750.00	59.40%	Délégué : Urs Stauffer		9'250.00	34'750.00	aucun	CO		en liquidation	
Aare Seeland Mobil AG Siège: Langenthal Forme juridique: SA	Transport	10'267'000.00	75'140.00	0.73%	CA : Thomas Rufener, Lena Frank, Rick Straub, Martin Büttkofer, Matthias Gygax, Veronique Gigon, Rolf Riechsteiner, Kurt Fluri, Peter Haudenschild		3'750.00	75'140.00	aucun	CO		Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2020 : 24'621 milliers de fr.	
Société de navigation du lac de Bienne (SNLB) Siège: Bienne Forme juridique: SA	Navigation sur l'Aar et les Trois-Lacs	4'320'000.00	1'965'674.00	45.50%	CA : Erich Fehr, Stefanie Ingold, Marco Ammon, Margrit Bohnerbühl, Petra Frommert, Sandra Hess, Adrian Jakob, André Kurth, Theresie Luchti Gertsch, Reto Lindegger	Ville de Soleure Canton Bernne Commune de Büren Commune de La Neuveville Commune de Douanne-Daucher	294'851.10	1'965'674.00		CO	Bielsee-Gastro AG, Bienne, part : 57.14% du capital-actions de 224'000 fr., valeur comptable: 1fr.00 (selon comptes 2020)	Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2021 : 3370 milliers de francs.	
Seelandheim AG Siège: Worben Forme juridique: SA	Santé	20'000'000.00	362'400.00	18.12%	CA : Stefan Kaufmann, Dominik Frei, Karin Jeanneret, Marion Reichert Hutzli, Emil Steingruber, Patrick Weiss, Peter Zwahlen	Les quelques 70 anciennes communes du syndicat. Actions liées	3'624'000.00	3'624'000.00	keine	CO		Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2021 : 31'170 milliers de fr. (x18.12% = 5648 milliers de fr.)	
STEP Région Bienne SA Siège: Brügg Forme juridique: SA	Exploitation des installations d'épuration des eaux usées	9'500'000.00	6'605'000.00	69.53%	CA : Matthias Gygax, Tobias Egger, Lena Frank, Sandra Gutter-Oesch, Franz Kölliker, Patrick Locher, Beat Mühlethaler, Roger Racordon	Communes rattachées: Balmont, Bienne, Brügg, Evillard, Ipsach, Mönigen, Nidau, Orvin, Piry-La Haute, Port, Saugue et Sutz-Lattrigen	0.00			CO	ST Biel-Seeland AG mit Sitz in Brügg. Anteil: 41.8% von CHF 500'000	Contribution communale, contribution au fonds cantonal des eaux usées et contribution au fonds fédéral d'élimination des micropolluants : - 3'197'088 fr.99	Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2020 : 10'809 milliers de fr.
Müve Bienne-Seeland SA Siège: Brügg Forme juridique: SA	Valorisation et traitement des déchets urbains (ordures ménagères, etc.)	9'261'200.00	5'079'700.00	54.8%	CA : Lena Frank, Rolf Christen, Manuela Kocher Hir, Franz Kölliker, Daniel Kopp, Martin Mattys, Cytillie Mühlestein, Beat Mühlethaler, Roger Racordon, Thomas Wenk	49 communes actionnaires.	0.00			CO	ST Biel-Seeland AG avec siège à Brügg, part: 20% de 500'000 fr.	Part de dividendes de la Müve à Bienne: 253'985 fr. (54.85% de 463'060)	Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2020 : 22'339 milliers de fr.

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal (100%)	Part de propriété nom. en %	Part des voix - E : exécutif - L : législatif	Autres détenteurs de parts importants	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Participations importantes de l'organisation	Norme de présentation des comptes: déclarations sur les comptes annuels	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques Remarques
Switzerland Innovation Park Biel/Bienne SA Siège: Bienne Forme juridique: SA	Prestations aux entreprises visant à promouvoir les innovations dans les technologies high-tech	2202700.00	110'000.00	4.99%	CA : Thomas Gfeller, Felix Kunz, Denis Griesel, Marcel Gerber, Sebastian Friess	-	26'819.49	1'100'000.00	CO		Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2021 : 1,603 milliers de fr.
<b>Qualité de membre de sociétés simples, de sociétés en nom collectifs ou de sociétés en commandite</b>											
<b>Rapports contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales*</b>											
Direction de la police et des affaires militaires (POM)	Fourniture de prestations en matière de police de sécurité et de police routière, ainsi que d'entraide administrative et d'assistance à l'exécution par la Police cantonale bernoise									9'266'312	Contrat sur les ressources du 01.01.2016
Securtas	Surveillance des véhicules à l'arrêt									472'625	
Securtas	Circulation à la gare									68'904	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Affiches bpa									annuellement 14'400 fr. (dépenses)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Colonnes culturelles									annuellement 49'902 fr. (dépenses)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Socles culturels									annuellement 28'000 fr. (dépenses)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Affichage politique temporaire									dés 2018 : 34'776 fr. tous les 2 ans (dépenses)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Elections communales									dés 2020 : 18'840 fr. tous les 4 ans (dépenses)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Affichage à Bienne									Location de surfaces publicitaires, 2017 : 823'650 fr. (recettes)	
Commune municipale d'Orpond	Obligation d'aménager les eaux du ruisseau d'Orpond							MCH2 Contribution de la Ville de Bienne sur la base du contrat de 1996 sur le canal de dérivation (ruisseau d'Orpond), participation de Bienne aux coûts: 50%.		Contributions de la Ville de Bienne à la commune d'Orpond : 2016 : 6'313 fr. 95 2017 : 3'649 fr. 05 2018 : 2'094 fr. 60 2019 : 1'894 fr. 60 2020 : 2'853 fr. 50 2021 : 3'882 fr. 50 2022 : pas encore connu	
Société ContactTravail	Littering dans les espaces verts								Selon modification du contrat du 22.08.2018.	2019 : 11'000 fr. 2020 : 11'000 fr. 2021 : 11'000 fr. 2022 : 11'000 fr.	
Congrés, Tourisme et Sports SA (CTS) Siège: Bienne Forme juridique: SA	Mise en place et réalisation d'une offre de loisirs par le biais de divers exploitations								Capital-actions de 400'000 fr. 100% filiale.	Garantie de couverture de déficits, max. 2'900'000 fr. (remarge de 1'700'000 fr. et compensation des risques de 1'200'000 fr.)	
D'autres relations contractuelles visant à remplir des tâches communales sont mentionnées au chap. 11.5.1.											

## 11.5.1 Vue d'ensemble des rapports contractuels portant sur des tâches communales

0 aucun contrat de prestations						
1 avec contrat de prestations annuel						
2 avec contrat de prestations pluriannuel						
* admis à la compensation des charges						
				<b>Comptes 2022</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2021</b>
<b>ADMINISTRATION MUNICIPALE BIENNOISE</b>				<b>34'050'761.46</b>	<b>35'822'831.00</b>	<b>33'392'952.41</b>
<b>1 MAIRIE</b>				<b>1'084'149.29</b>	<b>1'187'462.00</b>	<b>1'055'007.45</b>
363600000	Contributions à des organismes privés sans but lucratif	0		0.00	0.00	12'250.40
363600005	Contribution à l'aide au développement	2		2'500.00	2'500.00	2'500.00
363600006	Contribution à la fête nationale	0		19'405.89	16'000.00	8'243.95
363600007	seeland.biel/bienne	0		235'515.00	275'500.00	276'262.00
363600008	Conseil des affaires francophones	0		5'000.00	5'000.00	5'000.00
363600010	Conférences, congrès	0		563.00	3'000.00	195.00
363600011	Association Berne Rando	0		11'041.20	11'162.00	11'120.40
363600012	Office de renseignement juridique de l'union syndicale	2		8'000.00	8'000.00	8'000.00
363600013	Festival d'échecs	2		125'000.00	125'000.00	125'000.00
363600014	Union des villes suisses	2		33'123.60	33'300.00	33'361.20
363600015	Villes de Suisse romande	0		0.00	500.00	0.00
363600017	Association des communes bernoises	2		8'700.00	8'700.00	8'700.00
363600018	Swiss Academy for development	0		67'000.00	67'000.00	67'000.00
363600021	Contribution à des communautés de transport	0		105'000.00	105'000.00	105'000.00
363600022	Réseau du lac de Bienne	0		100.00	100.00	100.00
363600024	Trois-Lacs	2		65'031.00	72'450.00	65'031.00
363600025	Parc Chasseral	0		100.00	100.00	100.00
363600026	Région Capitale Suisse	2		14'707.00	16'000.00	14'707.00
363600040	Soutien de projets	0		99'936.10	111'000.00	68'485.00
363600174	Parc d'innovation Biel/Bienne	2		80'000.00	80'000.00	80'000.00
363600182	OuestRail, cotisation de membre	0		250.00	250.00	250.00
363600183	association First Friday	2		20'000.00	20'000.00	20'000.00
363600186	Projet Expo des villes	0		27'582.00	30'000.00	27'582.00
363600190	association NEXPO	0		1'000.00	1'000.00	1'000.00
363600192	Jura bernois.Bienne	0		69'007.50	70'000.00	69'502.50
363600193	Partenariat Bienne/San Marcos	2		2'500.00	2'500.00	2'500.00
363600196	Lakelive	2		80'000.00	80'000.00	0.00
363600198	Paradice GmbH	0		0.00	40'000.00	40'000.00
363600200	Interligne TGV Belfort-Bienne	0		3'087.00	3'400.00	3'117.00

0 aucun contrat de prestations					
1 avec contrat de prestations annuel					
2 avec contrat de prestations pluriannuel					
* admis à la compensation des charges					
			Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
<b>2 DIRECTION DES FINANCES</b>			<b>8'000.00</b>	<b>0.00</b>	
363600000 Contributions à des organismes privés sans but lucratif	0		8'000.00		
<b>3 DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SÉCURITÉ</b>			<b>8'347'437.97</b>	<b>9'240'010.00</b>	<b>9'198'683.02</b>
363600009 Association du parc zoologique	2		120'000.00	120'000.00	120'000.00
363600019 Société de protection des animaux	2		90'000.00	90'000.00	90'000.00
363600027 Fondation Colonie des cygnes	2		81'000.00	81'000.00	81'000.00
363600067 effe FT	2		30'000.00	30'000.00	30'000.00
363600086 Frais d'exploitation et d'assistance (FEA)	1	*	3'831'607.87	4'108'625.00	4'259'287.35
363600088 Prestations supplémentaires AVNE	1	*	1'516'216.00	1'273'641.00	1'273'641.00
363600092 Réseau de Granges	1		65'850.00	45'948.00	45'948.00
363600102 Livraison à domicile	1		992.55	72'204.00	72'204.00
363600102 Service de livraison à domicile LBS	2		60'000.00	60'000.00	60'000.00
363600112 Logements d'urgence	1		10'000.00	10'000.00	10'000.00
363600113 Main tendue	2	*	361'796.00	349'430.00	352'000.00
363600117 Foyer de passage Armée du Salut	2	*	592'781.00	572'620.00	576'730.00
363600118 Sleep-In	2	*	122'356.00	119'160.00	119'040.00
363600119 Cuisine populaire VAGOS	1		40'000.00	40'000.00	40'000.00
363600122 Association frac	2	*	219'386.00	212'080.00	213'450.00
363600124 Casanostra	1		25'000.00	25'000.00	25'000.00
363600126 Djamba	1		35'320.00	40'000.00	25'000.00
363600127 Institutions diverses	0		0.00	50'000.00	14'595.00
363600128 Institutions diverses à la charge de FS	1	*	212'013.00	211'143.00	211'338.00
363600145 FAE salaires	1	*	74'486.65	277'072.00	128'788.50
363600154 Offres PIC	1		88'005.90	414'687.00	433'144.90
363600155 Offres de clarification et de médiation	1		162'846.00	250'000.00	197'606.25
363600156 Solutions individuelles + places de niche	0		25'782.05	159'300.00	50'606.55
363600157 Carte Culture	2		30'000.00	30'000.00	30'000.00
363600158 Cours d'autodéfense pour femmes	0			2'000.00	0.00
363600161 Cartons du cœur	1		10'000.00	10'000.00	10'000.00
363600163 Projets d'intégration	0		46'193.00	50'000.00	53'807.00
363600164 Insertion professionnelle	1		6'000.00	140'000.00	281'443.62
363600176 Projet cannabis	0		15'000.00	112'640.00	0.00
363600184 BIM Mutter und Kind - FRAC	1		98'560.00	0.00	112'640.00
363600188 Contact Mobil	1		25'000.00	25'000.00	25'000.00
363600194 Fondation Südkurve Lyss	1	*	91'197.45	59'076.00	59'076.00
363600195 AIT POIAS	1	*	200'783.50	160'000.00	157'952.85
363600203 Magasins Caritas	1		39'510.00	39'384.00	39'384.00
363600205 Equipe du Pont, Brügg			19'755.00	0.00	0.00

0 aucun contrat de prestations					
1 avec contrat de prestations annuel					
2 avec contrat de prestations pluriannuel					
* admis à la compensation des charges					
			Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
<b>4 DIRECTION DE LA FORMATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT</b>			<b>24'581'626.45</b>	<b>25'391'759.00</b>	<b>23'100'837.04</b>
363600000 Contributions à des organismes privés sans but lucratif			238'690.00	240'000.00	282'362.35
			20'791.10	50'000.00	49'662.35
363600004 100 km de Bienne	0		30'000.00	30'000.00	30'000.00
363600017 Association des communes bernoises					-1'000.00
363600023 Université populaire	2		140'000.00	140'000.00	208'128.00
363600028 Forum du bilinguisme	2		130'000.00	130'000.00	100'000.00
363600029 Kindergestalten	2	*	10'300.00	10'300.00	10'300.00
363600030 Animation culturelle (DB)	0	*	198'290.00	248'680.00	146'245.00
363600031 Contributions à des associations	0		3'408.25	3'400.00	5'474.10
363600032 lokal int.	2	*	25'000.00	25'000.00	25'000.00
363600033 Fondation Centre Pasquart	2	*	512'350.00	512'350.00	512'350.00
363600034 Visarte - Centre Pas	2	*	20'000.00	20'000.00	20'000.00
363600035 Ludotèque	2		40'000.00	40'000.00	40'000.00
363600036 Activités culturelles d'organisations d'étrangers	0	*	12'000.00	12'000.00	4'000.00
363600037 Petit Marais	2		20'000.00	20'000.00	20'000.00
363600038 Parcours culturel	0	*	0.00	30'000.00	0.00
363600039 Diverses contributions annuelles	0	*	4'950.00	4'529.00	4'528.50
363600040 Soutien de projets	0	*	28'635.40	33'050.00	23'930.55
363600042 Colonie de vacances, Boujean	0	a)	0.00	0.00	-33'916.02
363600043 Pod Ring	2	*	80'000.00	80'000.00	80'000.00
363600044 Société de musique pour adultes	2	*	44'600.00	44'600.00	44'600.00
363600045 Société des beaux-arts	2	*	30'000.00	30'000.00	30'000.00
363600046 Städt. Musikvereinigung	2	*	8'000.00	8'000.00	8'000.00
363600048 rue Dufour 44	0		14'232.90	3'395.00	3'036.00
363600049 rue Haute 14	0		13'704.20	4'235.00	4'150.30
363600050 rue Haute 14/16	0		6'533.45	1'390.00	4'602.60
363600051 rue Haute 5/ rue des Fontaines 4	0		1'263.80	0.00	-5'062.85
363600052 Amis des enfants	2	*	10'000.00	10'000.00	10'000.00
363600053 École de musique	2	b)	1'850'232.95	1'770'000.00	1'857'037.50
363600054 Villa Ritter	2	*	160'000.00	160'000.00	160'000.00
363600056 Contribution municipale à la Maison de la jeunesse	2		130'000.00	130'000.00	130'000.00
363600057 Pro Robinson	2	*	124'000.00	124'000.00	124'000.00
363600058 TOBS	2	*	3'992'720.00	3'992'720.00	3'992'720.00
363600059 Nouveau Musée Bienne	2	*	956'250.00	956'250.00	956'250.00
363600060 Rennweg 26	2	*	50'000.00	50'000.00	50'000.00
363600061 Corodis	1	*	10'000.00	5'750.00	10'000.00
363600062 Groupe de jeux Colibri	0		0.00	0.00	7'350.00
363600063 Groupe de jeux Boujean	0		1'155.20	0.00	4'550.00
363600064 X-Project	2	*	383'400.00	383'400.00	361'209.10
363600066 effe	2		50'000.00	50'000.00	50'000.00

0 aucun contrat de prestations					
1 avec contrat de prestations annuel					
2 avec contrat de prestations pluriannuel					
* admis à la compensation des charges					
			Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
363600069	Projet petits:pas	2	103'770.00	104'000.00	103'770.00
363600070	Projet FCS	1	91'266.70	135'000.00	113'416.55
363600071	Projet InfoQuartier	0	80'742.50	0.00	13'276.50
363600072	Projet ProJuventute	0	26'710.70	22'000.00	28'201.00
363600073	Fête de la musique	2 *	20'700.00	20'700.00	20'700.00
363600074	Groovesound Bienne	2 *	65'700.00	65'700.00	65'700.00
363600075	Ear we are	2 *	25'000.00	25'000.00	25'000.00
363600076	Bibliothèque de la ville	2 *	1'997'080.00	1'997'080.00	1'997'080.00
363600077	Joyful Noise	2 *	10'400.00	10'400.00	10'400.00
363600078	Société littéraire	2 *	10'400.00	10'400.00	10'400.00
363600080	Fondation Robert Walser	2 *	30'000.00	30'000.00	30'000.00
363600081	Fondation Spectacles français	2 *	488'250.00	488'250.00	488'250.00
363600083	Théâtre pour les petits	2 *	10'400.00	10'400.00	10'400.00
363600104	Photoforum Pasquart	2 *	123'250.00	123'250.00	123'250.00
363600105	Filmpodium	2 *	140'000.00	140'000.00	140'000.00
363600106	Lanterne magique	2 *	20'700.00	20'700.00	20'700.00
363600107	Festival film français	2 *	111'450.00	111'450.00	111'450.00
363600108	SON	2 *	25'500.00	25'500.00	25'500.00
363600110	Théâtre Grenouille	2 *	242'900.00	242'900.00	242'900.00
363600111	Femmes en réseau	0	4'000.00	4'000.00	4'000.00
363600114	Pro Senectute Bienne	2	70'000.00	70'000.00	70'000.00
363600115	FamiPlus	2	85'000.00	85'000.00	85'000.00
363600123	Association parents d'accueil	0	0.00	0.00	-8'215.60
363600127	Institutions diverses	0	5'000.00	15'000.00	7'000.00
363600129	Femmes & Enfants	0	0.00	0.00	19'202.08
363600130	Etoile du Ried	0	0.00	0.00	24'857.85
363600131	Journées photographiques de Bienne	2 *	61'450.00	61'450.00	61'450.00
363600132	Académie d'été internationale	2 *	44'800.00	44'800.00	44'800.00
363600133	Société philharmonique de Bienne	2 *	30'000.00	30'000.00	30'000.00
363600135	Atelier 6/15	2	15'000.00	15'000.00	15'000.00
363600137	Nuit des 1000 questions	1	0.00	10'000.00	
363600147	Ponticello	0	0.00	0.00	28'551.25
363600148	Kids au Lac	0	0.00	0.00	92'287.72
363600149	Profavo	0	0.00	0.00	-2'855.75
363600152	Divers projets	0 *	124'485.00	125'000.00	134'000.00
363600153	Atelier de Bruxelles	0 *	6'000.00	6'000.00	6'000.00
363610123	Coûts normatifs Association des parentes d'accueil	0			-2'843.45
363610129	Coûts normatifs Femmes&Enfants	0			2'476.69
363610130	Coûts normatifs Etoile du Ried	0			-1'606.85
363610147	Coûts normatifs Ponticello	0			-727.25
363610148	Coûts normatifs Kids au Lac	0			9'897.13

0 aucun contrat de prestations					
1 avec contrat de prestations annuel					
2 avec contrat de prestations pluriannuel					
* admis à la compensation des charges					
			Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
363610149 Coûts normatifs Profavo	0				-3'512.25
363610177 Coûts normatifs LeoLea	0				-2'086.70
363610178 Coûts normatifs Babydream Club	0				-2'011.35
363600167 Le Singe	2	*	80'000.00	80'000.00	80'000.00
363600168 PlusQ'Ille	2	*	40'000.00	40'000.00	30'000.00
363600171 Bourgkonzerte	2	*	10'000.00	10'000.00	10'000.00
363600175 Ferme de Falbringen	2	*	73'485.00	60'000.00	42'405.00
363600177 LeoLea	0		0.00	0.00	2'086.70
363600178 Babydream Club	0		0.00	0.00	2'056.50
363600179 Offres d'encouragement précoce	0		0.00	0.00	7'806.60
363600180 Chantier des enfants	2	*	45'000.00	45'000.00	45'000.00
363600181 Apprentissage bilingue francophone	1		20'000.00	20'000.00	20'000.00
363600187 Teddy Bear	0		0.00	0.00	8'381.56
363610187 Franchise Teddy Bear	0				-1'052.72
363600199 Maison des langues pour enfants	1		154'077.60	219'730.00	182'552.00
363600202 Projets de bilinguisme	0		0.00	15'000.00	0.00
363601000 Bons de garde	0	*	10'738'601.70	11'500'000.00	9'200'698.70
<b>5 DIRECTION DES TRAVEAUX PUBLICS, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>			<b>29'547.75</b>	<b>3'600.00</b>	<b>38'424.90</b>
363600000 Contributions à des organismes privés sans but lucratif	0		50.00	3'000.00	80.00
363600010 Assemblées, congrès			0.00	600.00	
363600204 Coopérative solaire	0		29'497.75		38'344.90

## 11.5.2 Vue d'ensemble des prêts et avances

	Intérêt % 2021	Montant des créances au 31.12.2021	Valeur comptable au 31.12.2021
<b>ADMINISTRATION MUNICIPALE BIENNOISE</b>		<b>36'363'314.11</b>	<b>36'198'140.91</b>
<b>Prêts du patrimoine financier</b>		<b>4'456'001.00</b>	<b>4'337'001.00</b>
107102404 Société Nautique Etoile Bienne	1.31	140'000.00	130'000.00
107102406 Polizei-Bergschützen Biel/Bienne	1.31	28'000.00	24'000.00
107102407 Société de navigation du lac de Bienne SA	0.0	1.00	1.00
107102408 GRIP Climbing Biel/Bienne	1.0	135'000.00	135'000.00
107102410 Association CAJ, transformation de la Coupole	0.0	300'000.00	300'000.00
107102411 La Couronne, Sonceboz	-	285'000.00	285'000.00
107108902 Fondation de logements pour personnes âgées (EMS Cristal)	1.31	3'568'000.00	3'463'000.00
<b>Avances du patrimoine financier</b>		<b>307'313.11</b>	<b>261'139.91</b>
101303500 Avance Syphon SA	0.0	127'313.11	81'139.91
101304400 Avance LoudMinoritySkatepark	0.0	180'000.00	180'000.00
<b>Prêts du patrimoine administratif à des entreprises publiques</b>		<b>31'600'000.00</b>	<b>31'600'000.00</b>
14440 0000 Prêts aux Transports publiques biennoise	1.31	8'000'000.00	8'000'000.00
14440 0000 Prêt à Parking Bienne SA	0.0	3'000'000.00	3'000'000.00
14440 0000 Prêt à Parking Bienne SA	0.0	10'000'000.00	10'000'000.00
14440 0000 Prêt à Parking Bienne SA	0.0	3'000'000.00	3'000'000.00
14440 0000 Prêt à Parking Bienne SA	1.31	5'000'000.00	5'000'000.00
14440 0000 Prêt à Parking Bienne SA	1.31	2'600'000.00	2'600'000.00

## 11.6 Tableau des garanties

Nom, siège, forme juridique	Propriétaire Principaux copropriétaires	Indications sur les prestations couvertes par la garantie (nature, montant, caducité, intérêts, etc.)	Flux financiers pendant l'exercice	Autres précisions spécifiques
<b>Entreprises de droit privé (selon le CO/CC)</b>				
Switzerland Innovation Park Biel/Bienne		Caution à hauteur de 10 millions de fr. en faveur de Switzerland Innovation Park Biel/Bienne comme garantie pour un prêt NPR accordé par la Confédération		selon art. 41 du contrat de droit de superficie
<b>Entreprises de droit public (selon la loi sur les communes)</b>				
<b>Contrats de droit public</b>				
<b>Autres engagements (sites contaminés, leasings, etc.)</b>				
Verein Netzwerk Grenchen		Contrat PICdu 08.02.2022	-	0 % de garantie sur 159 600 fr.
Centre social protestant Berne-Jura		Contrat POIASdu 11.04.2022	<b>559'104.00</b>	80 % de garantie sur 698 880 fr.
Action Paysage Bienne Seeland SA		Faillite en janvier 2022	-	
Action Paysage Bienne Seeland SA		Faillite en janvier 2022	-	
Syphon AG		Contrat POIASdu 03.02.2022	-	0 % de garantie sur 298 560 fr.
Stiftung Mercato Aarberg		Contrat POIASdu 04.02.2022	-	0 % de garantie sur 36 000 fr.
Croix-Bleue du Canton de Berne		Contrat POIASdu 03.02.2022	<b>25'073.60</b>	80 % de garantie sur 31 342 fr.
Stiftung Südkurve Lyss		Contrat POIASdu 04.02.2022	<b>108'816.00</b>	70 % de garantie sur 136 020 fr.
Stiftung Südkurve Lyss		Contrat PICdu 04.02.2022	-	0 % de garantie sur 172 800 fr.
Atelier93 Nidau		Contrat POIASdu 07.02.2022	-	0 % de garantie sur 101 040 fr.
Fondation Battenberg Bienne		Contrat POIASdu 07.02.2022	-	0 % de garantie sur 285 720 fr.
Equipe Volo Bienne		Contrat POIASdu 27.02.2020	<b>638'976.00</b>	70 % de garantie sur 798 720 fr.
Avenir Biel/Bienne		Contrat POIASdu 08.02.2022	-	0 % de garantie sur 935 065 fr.
Caritas		Contrat POIAS du 03.02.2022	-	0 % de garantie sur 81 000 fr.
Fondation IPT Fribourg		Contrat du 04.08.2022	-	0 % de garantie sur 170 000 fr.
FRAC Bienne		Contrat POIAS du 03.02.2022	-	0 % de garantie sur 345 000 fr.
FRAC Bienne		Contrat BIM du 03.02.2022	-	0 % de garantie sur 112 640 fr.
FRAC Bienne		Contrat de conseils du 03.02.2022	-	0 % de garantie sur 70 000 fr.
Congrès, Tourisme et Sports SA (CTS), Bienne, SA		Garantie de couverture de déficit	<b>max. 2 900 000 fr. (fermage de 1 700 000 fr.)</b>	Accord de couverture de déficit du 04.03.2018
Part de la commune à la répartition des charges: PC		Part 2023 : env. 13'341'000 fr.	<b>13'620'000.00</b>	La délimitation en fonction de la période manque
Part de la commune à la répartition des charges: alloc. familiales		Part 2023 : env. 376'000 fr.	<b>332'000.00</b>	La délimitation en fonction de la période manque
Part de la commune à la répartition des charges: aide sociale			<b>29'536'335.00</b>	La délimitation en fonction de la période est faite
Société de projet AGGLOlac	Ville de Bienne, Ville de Nidau+Mobimo SA	Société simple	-	selon convention de planification, ACV du 27.06.2013/ Le compte de la BCBE a été clôturé au 31.08.2019.
Bien-fonds grevé d'un gage dans une commune extérieure	Ville de Bienne	Créance à hauteur de 376 162 fr.		

## 11.7 Tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations 2022, patrimoine financier

			108 Immobilisations corporelles PF				
			1080	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Bâtiments PF	Biens mobiliers PF	Immobilisations en cours de construction PF	Autres immobilisations corporelles PF
<b>Coûts d'acquisition</b>	Valeur de l'immobilisation	01.01.2022	459'748'419	94'761'937	-	-	-
	Augmentations	2022	14'227'394	940'002	-	-	-
	Diminutions	2022	2'356'400	2'525'731	-	-	-
	Transferts / reclassements (réorg.)	2022	-360'718	302'698	-	-	-
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2022	471'258'694	93'478'906	-	-	-
<b>Rectifications cumulées</b>	Etat au	01.01.2022	1'221'115	8'825'307	-	-	-
	Dépréciations	2022	486'451	-	-	-	-
	Revalorisations	2022	1'415'701	-	-	-	-
	Transferts / reclassements (réorg.)	2022	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2022	2'150'365	8'825'307	-	-	-
<b>Valeur comptable</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>473'409'059</b>	<b>102'304'213</b>	-	-	-
	dont celle des installations en leasing	31.12.2022					
	Valeurs d'assurance	31.12.2022					

Tableau des immobilisations 2022, immobilisations corporelles, patrimoine administratif

		140 Immobilisations corporelles									
		1400	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409	
		Terrains non bâtis	Routes, voies de communication	Aménagement des eaux	Ouvrages de génie civil	Terrains bâtis	Forêts, alpages	Biens mobiliers	Immobilisations en cours de construction	Autres immobilisations corporelles* (sans 14099)	
<b>Coûts d'acquisition</b>	Valeur de l'immobilisation	01.01.2022	69'000	19'547'716	7'975'526	37'332'025	86'776'752	-	12'232'232	20'536'274	17'121
	Augmentations	2022	-	1'841'508	136'056	2'920'448	3'100'825	-	495'547	13'960'096	-
	Diminutions	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Transferts / reclassements (réorg.)	2022	-	517'155	-	-119'655	8'287'846	-	-62'385	-8'813'584	-
Valeur de l'immobilisation	31.12.2022	69'000	21'906'380	8'111'583	40'132'817	98'165'423	-	12'665'394	25'682'786	17'121	
<b>Amortissements ordinaires cumulés</b>	État au	01.01.2022	-	-1'964'703	-602'632	-2'297'324	-10'220'606	-	-3'577'942	-	-
	Amortissements planifiés	2022	-	773'527	166'866	1'395'190	3'755'722	-	1'202'222	-	1'712
	Amortissements non planifiés	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Corrections de valeur	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	État au	31.12.2022	-	-2'738'230	-769'498	-3'692'513	-13'976'328	-	-4'780'164	-	-1'712
<b>Valeur comptable</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>69'000</b>	<b>19'168'150</b>	<b>7'342'085</b>	<b>36'440'304</b>	<b>84'189'095</b>	<b>-</b>	<b>7'885'230</b>	<b>25'682'786</b>	<b>15'409</b>
	dont celle des installations en leasing	31.12.2022									
	Valeurs d'assurance	31.12.2022									

\* A l'exclusion du PA existant lors de l'introduction du MCH2:

		01.01.2016	Augmentations / Diminutions		Rectifications 2019	Rectifications cumulées		Solde au 31.12.2022	
Compte général	14099.0x	144'176'896	14'100	2'886'580	14'100	12'222'655	14'100	86'614'823	60'448'653
Compte général intégration PS		2'658'493	-	-	-	-	-	1'329'247	1'329'247
Eaux usées	14099.2x	24'912'038	14'100	2'524	14'100	3'480'000	14'100	24'360'000	554'562
Enlèvement des ordures	14099.3x	4'904'785	14'100	-64'760	14'100	402'586	14'100	2'827'095	2'012'929
Sapeurs-pomiers		3'169'628	-	-10'800	-	263'236	-	1'844'450	1'314'378
Places de stationnement		-	-	-	-	-	-	-	-
EMS de Bienne		6'940'842	-	-6'510'098	-	35'895	-	251'267	179'477
Tissot Arena		-	-	3'779'398	-	472'425	-	1'417'274	2'362'124
Eventuellement d'autres (exceptions décidées, FS)									
<b>Total</b>		<b>186'762'682</b>		<b>82'843</b>		<b>16'876'797</b>		<b>118'644'157</b>	<b>68'201'369</b>

Informations complémentaires sur l'état des variations des actifs immobilisés dans l'annexe aux états financiers

Tableau des immobilisations 2022, autre patrimoine administratif

			142 Immobilisations incorporelles			144 Prêts	145 Participations	146 Subventions d'investissement
			1420	1427	1421 et 1429	1441 à 1447	1452 à 1456	1460 à 1469
			Informatique	Immobilisations incorporelles en cours	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations	Investissements
<b>Coûts d'acquisition</b>	Valeur de l'immobilisation	01.01.2022	14'297'715	8'279'395	9'490'437	31'600'000	295'971'359	-
	Augmentations	2022	2'043'258	11'998'638	644'068	-	-	-
	Diminutions	2022	-	-	-	-	-	-
	Transferts / reclassements (réorg.)	2022	122'251	-1'172'456	1'375'178	-	-	-
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2022	16'463'225	19'105'577	11'509'683	31'600'000	295'971'359	-
<b>Amortissements ordinaires cumulés</b>	Etat au	01.01.2022	-5'695'063	-	-5'260'984	-	-	-
	Amortissements planifiés	2022	3'601'660	-	1'763'297	-	-	-
	Amortissements non planifiés	2022	-	-	-	-	-	-
	Corrections de valeur	2022	-	-	-	-	348'657	-
	Etat au	31.12.2022	-9'296'723	-	-7'024'281	-	348'657	-
<b>Valeur comptable</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>7'166'502</b>	<b>19'105'577</b>	<b>4'485'403</b>	<b>31'600'000</b>	<b>296'320'016</b>	<b>-</b>
	dont celle des installations en leasing	31.12.2022						
	Valeurs d'assurance	31.12.2022						